DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 13034 – 4,50 F – Fondateur : Hubert Beuve-Méry – Directeur : André Fontaine – JEUDI 25 DÉCEMBRE 1986

L'aventure toujours...

Comment ne pas trouver symbolique, en ces temps de Noël remplis de bruit et de fureur plutôt que de messages d'espoir, l'exploit tout pacifique accompli par Dick Rutan et Jeana Yeager en bouclant le premier tour du monde aérien sans escale ni ravitaillement de l'histoire de l'aviation ? Une histoire dans laquelle est entrée, mardi 23 décembre, la silhouette insolite et racée de Voyager, cet étrange avion auquel il aura fallu neuf jours, après des années de préparation, pour établir ce nouveau record.

Sans doute ne manquera-t-il pas de beaux esprits pour juger coûteuse et superflue cette nouvelle étape de la conquête de l'air, qui peut au demeurant sembler achevée depuis longtemps : cet avion, impropre à tout autre usage, utilisant une vieille technologie et presque aussi tributaire des courants et des ascendances qu'un planeur, peut-il vraiment apporter sa contribution au progrès de l'aviation commerciale, et M. Tout-le-monde y trouver son compte ?

La réponse est oui. Il n'est guère d'ailleurs de records dont ne profite pas, d'une façon ou d'une autre, l'ensemble de la recherche dans un domaine déterminé, et l'exploit de Voyager ne fait pas exception à la règle. Son périple n'aura été gratuit dans aucun sens du terme.

Des matériaux composites nouveaux, ou qui n'avaient jamais été ainsi testés en aéronautique civile, ont pu être soumis à des expérimentations en temps réel que le meilleur des laboratoires ne pouvait proposer. Dans la course à la légèreté qui s'est engagée entre constructeurs, l'acquis de Voyager pourrait être précieux : le recours à ces composites a ainsi permis d'en faire un avion cinq fois plus léger que ne l'aurait autorisé l'aluminium. Les « jumbos » de 250 tonnes devront peut-être un jour à ce quasi-planeur de 800 kilos une diminution substantielle (et économique) de leur masse...

Certains petits matériels annexes, qu'il s'agisse de l'avionique (instruments électroniques de navigation et de contrôle) ou des pompes, dont les utilisations n'ont jamais été aussi nombreuses dans l'industrie, ont eux aussi pu être éprouvés dans des conditions exceptionnelles. Les constructeurs ne manqueront pas de s'y intéresser.

Mais c'est, au-delà, l'ensemble de la conception de cet avion ultraléger, lent, à peu près indétectable au radar, capable de tenir l'air très longtemps et propulsé par des hélices (ici contrarotatives) qui devrait retenir l'attention des avionneurs, notamment militaires.

Son mode de propulsion, en particulier, même s'il peut sembler bien « rétro » à l'heure du « jet » triomphant, est en réalité celui sur lequel travaillent bon nombre de bureaux d'études pour les avions de transport de demain. La réussite technique de l'ATR-42 franco-italien en est un signe parmi d'autres. La crise aidant, l'hélice pourrait avoir à nouveau de beaux jours devant elle, et le vol de Voyager se révéler une expérience techno-industrielle fort utile, en même temps qu'un exploit sportif et humain.

Dans l'immédiat, c'est tout de même ce côté exploit que l'on songe prioritairement. N'y aurait-il que cette raison-là, le courage de Dick Rutan et de Jeana Yeager vient nous rappeler que, n'en déplaise aux esprits chagrins ou blasés, l'aventure existe toujours...

(Lire nos informations page 7.)

La politique du gouvernement et les conflits sociaux

M. Chirac invite la majorité à riposter aux socialistes

M. Chirac, après s'être assuré de la cohésion de sa majorité parlementaire, a vérifié la solidarité des forces politiques composant son gouvernement. Il invite ses ministres ainsi que les parlementaires RPR et UDF à développer une contre-offensive pour justifier la fermeté du premier ministre face au PS, accusé d'encourager l'agitation. Une réponse modulée sera également apportée aux prises de position de M. Mitterrand chaque fois que celui-ci ne se comportera pas aux yeux de M. Chirac en arbitre impartial.

M. Mitterrand dans la cible

Le porte-parole officiel du RPR, M. Franck Borotra, a formellement condamné, mardi 23 décembre après-midi, la poursuite de la grève à la SNCF. Le député des Yvelines précise même dans un communiqué que *« le prolongement de la grève fait courir un risque grave à l'entreprise et porte atteinte à la cohésion sociale du pays, qui ne comprend pas »*. Ce n'est sûrement pas par hasard qu'est ainsi évoquée la *« cohésion sociale »*. Celle-ci avait également été invoquée par M. Mitterrand lorsqu'il avait rappelé, le 18 décembre à Bourg-en-Bresse, que la cohésion sociale *« commandait »* la cohésion nationale et qu'il s'était présenté lui-même comme le garant de l'*« essentiel »* (*le Monde* du 20 décembre).

On peut supposer que le président de la République ne pense pas que cette « cohésion » soit aujourd'hui menacée par le mouvement des cheminots, puisqu'il n'a pas renoncé à quitter Paris, mardi 23 décembre, pour passer, jusqu'au 28, les fêtes de Noël en Egypte, à l'invitation du président Moubarak. Le gouvernement, lui, a pu trouver dans l'arrêt des chemins de fer une bonne occasion de prendre sa revanche sur le soir que lui avait infligé la contestation étudiante et qui l'avait contraint au recul (retrait du projet Devaquet).

Le gouvernement avait eu ensuite une réaction politique en ripostant au refus de M. Mitterrand de signer l'ordonnance sur l'étalement du temps de travail par le vote au forcing d'un amendement législatif. Une partie de son électorat commençait en effet à estimer qu'il ne maîtrisait plus totalement la situation et regrettait qu'il ait renoncé à tenir en janvier une session extraordinaire du Parlement, au cours de laquelle devaient être adoptés des projets dits de société, reflétant l'orientation de la plate-forme RPR-UDF (code de la nationalité, construction de prisons privées). Il n'entend plus désormais se laisser dicter sa conduite pour des raisons fortuites ou par des éléments extérieurs.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 6.)

Les syndicats de la SNCF sont prêts à reprendre la négociation

A la veille de Noël, la situation restait indécise à la SNCF et à la RATP. Mercredi 24 décembre, les syndicats majoritaires de la SNCF se sont déclarés prêts à reprendre la négociation, répondant ainsi au ton plus conciliant adopté par le gouvernement et la direction. A la RATP, la direction devait recevoir les syndicats mercredi. Toutefois, dans les deux secteurs, les grèves restent largement suivies, et la CGT souhaite étendre le mouvement à l'ensemble du secteur public.

Ceux par qui la grève est arrivée

Michel, Denis, Daniel, Alain et quelques autres – une dizaine en tout – sont rassemblés à l'« antenne » des conducteurs à la gare du Nord, désertée par les cheminots et les usagers. Agés d'une trentaine d'années, pour la plupart, tous affectés au réseau banlieue, ils sont ces « inorganisés » par qui la grève est arrivée. Ils sont devenus ces « inorganisés-organisés » par qui le mouvement s'est amplifié, puis durci, et qui, désormais, n'entendent pas renoncer facilement. *« Les organisations syndicales*, disent-ils, *peuvent appeler à la reprise du travail, cela ne repartira pas. »*

Après l'échec des négociations dans la nuit du 22 au 23 décembre, ils n'ont pas eu besoin de réunir d'assemblée générale pour continuer. Quelques coups de téléphone les ont assurés que les absents pensaient comme eux et ne voulaient pas en démordre. *« Chez nous*, précise l'un, sous l'acquiescement des autres, *c'est le bordel organisé. »* Il n'y a pas d'élus, encore moins de responsables, mais chacun sait qu'il représente l'opinion de la base.

« Nous non plus, on n'en revient pas de l'audience qu'on a eue », reconnaissent-ils, pourtant tranquilles et décidés. Et de raconter l'origine de ce ras-le-bol qui a entraîné syndiqués et non-syndiqués, unis, dans un conflit d'une fermeté imprévue. Au point de départ, c'était le 10 novembre, un conducteur de trente et un ans habituellement non gréviste fait circuler une pétition. Il propose de *« poser le sac une fois pour toutes »*, bref de faire [illegible] illimitée, et son texte [illegible] pas moins de [illegible] tures de toutes origines à [illegible] Nord.

A cette occasion, *« des gars se sont découverts »*, et, sans structures, les voilà qui décident de donner corps au mécontentement ambiant. Ensemble, ils rédigent un tract signé unanimement les *« agents de conduite de la SNCF »*. Diffusé à partir du 8 décembre, ce tract résume leurs revendications et annonce leur *« décision de se mettre en grève à partir du 18 décembre 1986 à zéro heure »*.

ALAIN LEBAUBE.

(Lire la suite page 16.)

Les résistances aux réformes en URSS

M. Gorbatchev et l'hiver russe

MOSCOU
de notre correspondant

M. Gorbatchev est-il aussi assuré de son pouvoir qu'il en a l'air ? La question pouvait paraître oiseuse il y a quelques mois ; elle ne l'est plus tout à fait, même si l'on ne peut encore parler de crise de confiance. Un malaise diffus s'installe en tout cas en raison du contraste croissant entre le discours volontariste du numéro un et l'absence de réactions de la société soviétique. Visiblement, la « base » ne suit pas. Le secrétaire général parle énormément, bouscule les habitudes, houspille les cadres, déstabilise les notables locaux, bref, met de l'agitation partout. Qu'est-ce qui a changé, en réalité, dans la vie des Soviétiques ?

Pas grand-chose, serait-on tenté de répondre. L'hiver russe a eu jadis raison de Napoléon. La société, qu'elle soit russe ou soviétique, a opposé avec succès sa force d'inertie aux efforts de plus d'un réformiste, d'Alexandre II, le « tsar libérateur » (qui abolit le servage), à Nikita Khroutchtchev, en passant par Stolypine (1). M. Gorbatchev subira-t-il le même sort ?

Les Occidentaux retiennent volontiers de l'activité débordante du secrétaire général les gestes spectaculaires qui leur sont pour l'essentiel destinés. Le retour d'exil d'Andréï Sakharov est le dernier en date. Auparavant, le moratoire unilatéral sur les essais nucléaires programmés le 6 oût 1985, jour du quarantième anniversaire d'Hiroshima, et sur le point de s'achever ou le plan grandiose, dévoilé le 15 janvier dernier visant à *« libérer l'humanité »* d'ici à l'an 2000 des armes atomiques avaient frappé les imaginations.

Les Soviétiques font, en cette fin d'année, un bilan plus sobre de la situation. Ils n'ont rien contre le projet de désarmement planétaire ou le retour de Sakharov, mais ils constatent que l'approvisionnement est toujours aussi chaotique, que les prix du pain et de la viande augmentent et, surtout, que les « réformes » créent une pagaille considérable dans les entreprises. Et puis il n'y a plus d'alcool pour se consoler...

Il y a eu des grèves en août dans le bassin minier du Donbass, parce que la viande manquait depuis des semaines dans les magasins. Le premier secrétaire de la ville de Moscou, M. Eltsine, s'est taillé un certain succès cet été en faisant venir des centaines de camions chargés de produits frais dans la capitale. Des « foires aux légumes et aux fruits » ont été organisées dans les quartiers. Tout cela a cessé l'hiver venu et les magasins d'Etat proposent, comme les hivers précédents, leurs éternelles et affligeantes conserves de poisson, carottes terreuses, pommes de terre à moitié gelées.

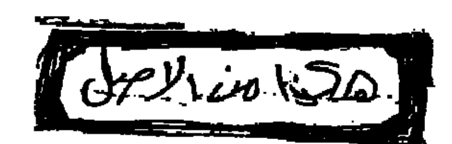
Il est presque impossible de trouver du café dans toute l'URSS. Les *Izvetsia* ont pris la peine d'expliquer le 20 décembre qu'on avait cessé depuis l'été d'en importer (il n'en poussé pas dans le pays), car les cours mondiaux étaient montés trop haut, mais que tout irait mieux l'an prochain. M. Eltsine, encore lui, est favorable à une plus grande « vérité des prix » pour les produits de luxe, tels que le veau frais ou le saucisson de qualité supérieure. Il a partiellement réussi, après avoir fait un petit scandale. Il s'était présenté incognito au magasin dans lequel il savait qu'on venait de livrer une grande *quantité* de veau. On lui avait répondu sèchement qu'il n'y en avait pas. Le précieux stock était déjà prêt à partir vers le marché libre...

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 4.)

(1) Ministre de l'intérieur en 1904 puis président du conseil en 1906, Stolypine favorisa notamment le démantèlement du MIR, la commune rurale russe traditionnelle, principalement au profit des paysans les mieux lotis. Il fut assassiné en 1911.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.





Débats

NOËL

On a bien besoin de Noël, d'un havre où viennent mourir les affrontements portés par la haine ou l'intérêt. C'est l'heure où penser à ceux qui n'ont même plus la force de se battre parce qu'ils sont trop pauvres, et qui relèvent de la bonté des autres, dont parle Jean Delumeau. Gaston Piétri, lui, demande que l'on veille, grâce au message chrétien, à ce que les droits de l'homme, fréquemment invoqués, ne deviennent pas une coquille vide.

La bonté plus que jamais nécessaire

Regrouper les initiatives individuelles et les associations caritatives locales

par JEAN DELUMEAU (*)

NOUS lisons dans la presse à longueur d'année, mais plus spécialement durant la Semaine de la bonté, des « cas » plus désolants les uns que les autres. Un garçon de quatorze ans plonge sur des rochers et devient tétraplégique. Imaginez, indépendamment de l'aide publique reçue par la famille, tout ce que celle-ci (aux ressources modestes) doit dépenser afin d'aménager la maison pour le nouvel infirme et acheter une fourgonnette où le fauteuil roulant pourra être installé. Trois enfants mineurs perdent coup sur coup père et mère. Ils sont pris en charge par une sœur aînée désignée par le conseil de famille. Mais cette décision tarde à être entérinée par le juge des tutelles, car la sœur est tombée malade. En attendant, les dossiers d'allocations familiales sont bloqués. Dans une famille de quatre enfants, la dernière fillette est sourde. Elle pourra suivre les cours d'une école spécialisée à condition d'être appareillée des deux oreilles : coût 9 500 F... dont 750 seront remboursés par la Sécurité sociale.

Allongeons cette liste – ce serait, hélas ! facile, – et les bras risquent de nous tomber d'impuissance à un moment où, nous le savons tous, les nouveaux pauvres se multiplient en France et où la plus élémentaire prospective nous fait entrevoir les difficultés croissantes qu'aura la Sécurité sociale à maintenir dans les prochaines années son niveau actuel de prestations.

Devant tant de détresses imméritées le mot « bonté » reprend assurément son sens, sa force, sa nécessité et sa beauté. A la veille de Noël et durant l'hiver nous voudrions être plus près des autres et les porter davantage dans notre cœur. Nous nous rappelons peut-être ce mot de Lacordaire : *« La bonté est le don gratuit de soi-même. »* Mais en sens inverse – tentation paralysante – nous nous voyons isolés, désarmés, découragés, sans moyens d'action.

Eviter la dispersion

C'est ici que doivent intervenir – et qu'interviennent effectivement – les efforts de mobilisation des « bonnes » volontés et des intentions généreuses : mobilisation qui évite l'épuisante dispersion des initiatives individuelles. Dans une ville du nord de la France, frappée de plein fouet par la crise et où le quart-monde est devenu une réalité visible de tous, les diverses associations caritatives locales – leur rôle n'est pas près d'être terminé – se sont regroupées pour coordonner leurs actions et faire fonctionner les secours.

La Semaine de la bonté (1), qui fait appel à nous chaque année en décembre, joue un rôle fédérateur comparable. Elle nous désenclave les uns et les autres, alors qu'isolés nous ne pouvons pas grand-chose. Un organisme, entièrement composé de bénévoles – et donc aux frais de gestion très légers – se charge de réunir les grains de sable de nos modestes dons. Il les distribuera ensuite tout au long de l'année en fonction des urgences. Il rendra supportables, grâce à nous, des situations qui autrement auraient été désespérées. Il remettra à flot nos frères qui perdaient pied. Il donnera à de nombreuses familles, par des aides ponctuelles mais opportunes, un peu de soleil dans les hivers inhumainement froids de gens qui n'avaient pas mérité la conjonction d'infortunes qui les a frappés.

(*) Professeur au Collège de France.

(1) 175, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.

L'enfant et l'étranger

La perception chrétienne de l'homme est là pour alerter à tout instant sur la tentation des accommodements faciles

par GASTON PIÉTRI (*)

L'HOMME passe son temps à oublier ses traits. L'enfant et l'étranger lui tendent un miroir. Alors il peut se souvenir. C'est à Bethléem que l'enfant a reçu sa définitive consécration : *« Celui qui n'accueille pas le royaume de Dieu comme un enfant ne peut y entrer »*, dira Jésus. Ses lettres de noblesse, l'étranger les tient de cet enfant né, au cours d'un voyage forcé, dans une ville où il n'y avait plus de place pour un couple de passants : *« J'étais un étranger et vous m'avez recueilli. »*

A travers le visage de l'enfant et le destin de l'étranger, chacun réapprend sans cesse que l'homme est vulnérable. Et c'est encore en cette faiblesse que se voit le mieux l'étincelle divine qui, à cause de Noël, brille en tout regard humain.

Il fut un temps où les chrétiens étaient censés se partager en deux camps : les *« verticalistes »*, qui s'occupent de Dieu jusqu'à en oublier la justice et la fraternité dans les rapports humains ; les *« horizontalistes »*, qui se fixent sur l'homme jusqu'à être tentés de se désintéresser de Dieu. Ce temps encore tout proche était par ailleurs celui d'un homme très assuré de son devenir terrestre, prêt à reléguer au magasin des antiquités la prétendue berceuse du discours religieux. *« Le grand progrès apporté par les années 1970,* écrit Edgar Morin, *a été la reconnaissance de l'incertitude* (1). »

Cette reconnaissance rend chacun plus modeste. Elle s'accompagne pourtant de bien des hésitations sur l'essentiel. Dans ce climat, il n'est pas banal que le message chrétien puisse dire à tous pourquoi, aux yeux de Dieu d'abord, l'homme est un être sans prix. Et il n'est pratiquement personne pour traiter le pape Jean-Paul II d'humaniste oublieux de la mission religieuse de l'Eglise lorsqu'il plaide sans détours en faveur de l'homme : *« Il faut affirmer l'homme pour lui-même et non pour quelque autre raison : uniquement pour lui-même* (2). »

L'enfant et l'étranger nous mettent au pied du mur. Il suffit que l'être humain soit petit et à la merci des autres pour que chacun sente réellement que l'homme est encore affirmé pour lui-même et sans autre souci que celui de sa valeur unique. C'est toujours l'heure de vérité que celle où la société des adultes est placée devant l'enfant, qui réclame un respect absolu avant comme après sa naissance. C'est toujours un *moment décisif* pour une *vraie* garantie d'humanité que d'être obligé de montrer ce qu'il en est effectivement de la place de l'étranger parmi nous.

Ni « grands principes » ni « grands sentiments »

La réponse de principe est claire pour qui a reconnu les traits du Christ sur le visage de l'homme. Une conviction évangélique ne dispense jamais d'une analyse attentive où entrent en jeu bien des données scientifiques. Elle n'ignore pas, en certains domaines, la responsabilité des instances de décision politiques. Véritable fil rouge qui traverse de part en part nos échanges et nos choix, cette perception chrétienne de l'homme est là pour alerter à tout instant sur la tentation des accommodements faciles. Elle repousse sans crainte l'alignement sur les idées reçues. Car ce que l'Evangile dit de l'homme ne se laisse pas enfermer aisément dans le cadre de l'opinion moyenne d'une société. Là où l'on croirait à un simple refus, c'est en réalité l'horizon qui s'élargit.

Qu'avons-nous encore en commun avec tous les citoyens pour stimuler et nourrir notre vigilance ? Les droits de l'homme ne devraient être *ni* ces « grands principes » ni ces « grands sentiments » qu'on réserve seulement aux cas d'aberration monstrueuse. De plus en plus fréquemment invoqués, *ils pourraient* cependant devenir entre nos mains une coquille vide. Au fil des jours, leur substance a tôt fait de nous échapper lorsque certains intérêts individuels ou collectifs interviennent et que chacun aborde les questions à travers le prisme plus ou moins idéologique de sa propre vision de la société.

Il y a quelques mois, dans le même quotidien, une voix s'élevait en faveur du *« droit de l'enfant »*, tandis qu'une autre voix défendait le *« droit à l'enfant »*. L'une et l'autre ce jour-là se réclamaient des droits de l'homme pour aboutir en pratique à des conclusions contradictoires. Face à l'étranger, certains mettent au premier plan l'impératif de la sauvegarde d'une identité nationale en dehors de laquelle chacun de nous perdrait ses repères les plus précieux. D'autres affirment que rien n'est plus nécessaire aujourd'hui que d'affermir les bases d'une vie commune dans la justice et la fraternité envers des populations qui *font désormais* partie de notre avenir national.

Le « fil rouge » ne suffit pas en toute circonstance à dicter dans le moindre détail des solutions concrètes. En tout état de cause, il oriente les esprits vers des remises en question exigeantes. Il ne peut en être autrement lorsque chaque être humain s'offre à tous les autres en sa stature de fils de Dieu.

Noël est, pour les chrétiens, le rendez-vous de Dieu et de *l'homme dans le Christ*. Ces deux figures d'humanité, l'enfant et l'étranger, parlent au croyant du mystère de l'homme. Il y a un mystère de l'homme parce qu'il y a un mystère de Dieu. Jusque devant les questions les plus nouvelles, le mystère de l'homme ne nous laisse pas sans réponse. Quand se profilent des impasses mortelles, il peut et doit inspirer un non résolu. Par-dessus tout il ouvre la voie à des réponses pleinement humaines. Et c'est au même moment, parce qu'il s'agit du mystère de l'homme, qu'il interdit d'ériger toutes nos réponses particulières en une sorte de savoir clos. En effet, pour la foi chrétienne, l'homme est à l'image de Dieu. Or Dieu est infiniment plus grand que notre savoir.

Les sociétés totalitaires font *comme si elles détenaient le* savoir ultime, l'imposant au nom du « sens de l'histoire ». A l'inverse, la pente des sociétés libérales serait plutôt de laisser les individus à leur *propre vérité* et de s'arranger de compromis de plus en plus précaires. Les sociétés totalitaires oppriment l'homme au nom de ce qu'elles prétendent connaître scientifiquement du bien de l'humanité. Les sociétés libérales risquent de laisser l'homme se défaire, faute de trouver un fondement solide à un édifice habitable par tous.

A l'encontre des vérités officielles chères aux systèmes totalitaires et de certains réflexes commodes des mentalités libérales, les certitudes communes aux consciences chrétiennes peuvent être tout à la fois fermes et ouvertes. Fermes, à cause de ce que le Christ nous a dit de l'homme une fois pour toutes. Ouvertes, à cause du mystère qui est la signature de cette révélation et qui appelle sans cesse l'humilité de notre recherche.

De son point de vue de philosophe, Michel Serres observait un jour : *« Une des croix de la philosophie, depuis qu'elle médite, consiste en la définition de l'homme* (3). » Nous avons peut-être moins à définir l'homme qu'à le reconnaître, là où son mélange de grandeur et de faiblesse nous intime aujourd'hui quelque exigence radicale de respect.

(*) Prêtre

(1) *Pour sortir du vingtième siècle.* Ed. Nathan.

(2) Discours à l'UNESCO, 1980.

(3) Colloque « Génétique, procréation et droit », janvier 1985.

LU

« L'AME DE L'INDE », d'Amaury de Riencourt

De la nuit des temps à Rajiv Gandhi

IL aura fallu un quart de siècle pour que *l'Ame de l'Inde*, l'essai magistral d'Amaury de Riencourt, connaisse enfin une version française, remaniée *et complétée pour l'occasion*. Car, paradoxe pour paradoxe, cet historien peu conformiste pétri de culture et de traditions françaises, qui s'impose par une *remarquable érudition* et une insatiable curiosité, écrit en anglais.

Le pari de l'auteur, celui de l'historien et du philosophe, tenait d'emblée de la gageure : remettre l'Inde dans sa perspective historique, c'est-à-dire remettre ce continent, qui est aussi l'une des grandes civilisations fondatrices de l'humanité, dans son contexte – caractérisé précisément par une horreur viscérale de l'histoire. Plus d'un se serait laissé *rebuter par l'énormité* de l'engagement. Pas Amaury de Riencourt, à qui ses vastes connaissances permettent d'aller à l'essentiel et de dégager les lignes de force d'une *évolution plurimillénaire*, vues par le prisme d'un ensemble de cultures parfois contradictoires, mais néanmoins cohérentes.

Des parallèles avec l'Occident et des comparaisons, notamment *avec le monde chinois*, éclairent la vision du lecteur occidental, souvent habitué à d'autres concepts et facilement désarçonné par l'effervescence *indienne. Au fil des pages*, la lecture devient vite passionnante, une fois que l'esprit s'est familiarisé avec le parti pris de l'auteur. Une remarquable clarté d'écriture donne parfois l'*impression* de plonger dans une fresque aux *personnages multiples*, qui soudain se détachent un instant d'un halo de légende – acteurs d'un jeu infini toujours renouvelé, repris et inlassablement recommencé, *à la manière* justement de la vertigineuse image du temps patiemment élaborée par les penseurs de l'Inde.

Cependant, si l'Inde des mythes et des légendes explique *en partie* l'Inde *d'aujourd'hui*, Amaury de Riencourt n'oublie pas la réalité des déchirements qu'enfante l'approche du monde moderne. Non content d'avoir rencontré *les pères* de l'indépendance et suivi de près les étapes de la décolonisation, du détachement du Raj, puis de la naissance de l'Inde moderne, il a également poursuivi le dialogue avec leurs successeurs, qui assument la tâche de parfaire l'entreprise.

Dans le sillage d'une Année de l'Inde qui a beaucoup fait parler d'elle, il est primordial de garder de solides jalons pour se retrouver dans ce foisonnement. *L'ouvrage de Riencourt* y contribue pleinement.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

★ Julliard/L'Age d'homme, 407 p., 140 F.

COURRIER DES LECTEURS

Les Églises protestantes et l'apartheid

Le dernier paragraphe de l'article sur l'apartheid et le conseil œcuménique des Eglises ayant sauté (le Monde *du 21 novembre*), *M. Roger Nehl nous prie de le rétablir. Il écrivait :*

Lors de son soixante-dixième synode, l'une des Eglises réformées hollandaises d'Afrique du Sud, la NGK, a *déclaré* que *« le système politique et social* – que constitue l'apartheid – *ne peut être accepté, en tant que principe d'éthique chrétienne, car il enfreint l'amour de son prochain et de sa vertu »* et *« affecte la dignité humaine et entraîne l'étouffement préjudiciable d'un groupe par un autre »*. La NGK compte un million cinq cent mille membres de race blanche.

Les deux faces de l'Arabie

*L'*exposition Ryad au Grand-Palais (*le Monde* du 17 décembre) témoigne du souci des autorités saoudiennes d'établir un dialogue avec l'opinion française. Sur nombre de points l'humanisme musulman et l'altérité arabe méritent de notre part respect et reconnaissance. Mais il est une omission capitale qui fausse radicalement le rapport entre civilisations riveraines de la Méditerranée : Sait-on que Noël est étouffé à Ryad et que la célébration de la messe est interdite au royaume wahabite ? Sait-on que les fonds islamiques qui financent en Afrique de grands travaux de développement à travers des entreprises françaises, par exemple en Guinée, exigent pour poursuivre leurs travaux de voir le ministère des affaires religieuses rebaptisé ministère des « affaires islamiques » !... Entre la fille aînée de l'Église et la Gardienne de l'islam, le dialogue est ambigu, terriblement ambigu. Est-ce en occultant la moitié de la donne que l'on dénouera l'imbroglio Orient-Occident ?

CLAUDE METMAN,
ancien attaché culturel à Abou-Dhabi, conseil en relations internationales.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

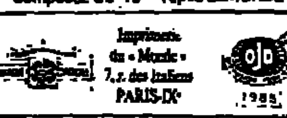
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex. 45-45 39 th street. L.C.I.. N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York. N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A. P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

هكذا من الاصل

Huit ans après l'invasion vietnamienne

La crise cambodgienne s'éternise...

SITE 2 (frontière cambodgienne)
de notre envoyé spécial

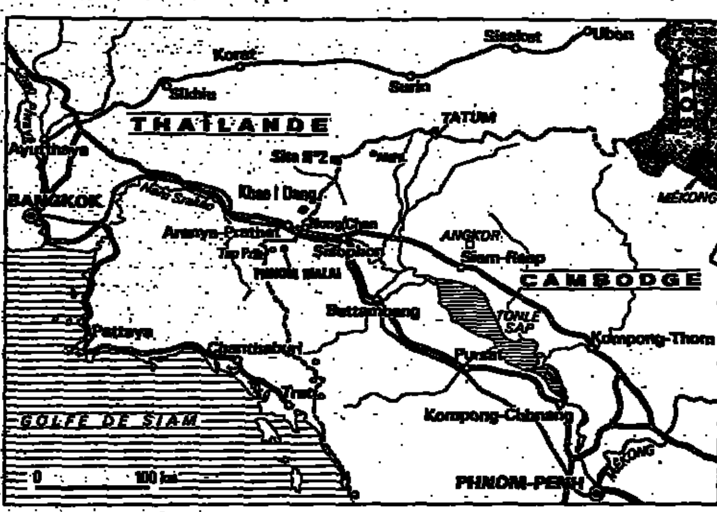
Huit ans après l'intervention militaire vietnamienne au Cambodge, le jour de Noël 1978, près de deux cent cinquante mille civils khmers, pour la plupart des vieux, des femmes et des enfants s'entassent toujours dans une demi-douzaine de camps sur la frontière avec la Thaïlande. Le camp baptisé Site 2 en regroupe à *lui seul* plus de 140 000, ce qui en fait la deuxième ville cambodgienne après Phnom-Penh. Des assistés, puisque l'essentiel de leur nourriture est fourni par l'UNBRO, un organe de l'ONU créé à leur intention.

La Thaïlande leur refuse le statut de réfugiés, espérant qu'ils retourneront un jour chez eux. Chaque camp est administré par l'un ou l'autre des trois mouvements de la résistance khmère. Plus au nord, celui de Site B (44 000 habitants) est le fief civil des Sihanoukistes. D'autres camps, moins accessibles, sont placés sous la férule des Khmers rouges. Celui de Site 2 est géré par le FNLPK, *très divisé*, de M. Son Sann. Les gens s'y plaignent *de l'insécurité. Surtout*, ils semblent condamnés à vivre au *jour le jour*, en *se lassant* d'attendre, faute de pouvoir s'exiler, un règlement reporté d'année en année.

Voilà déjà plus de seize ans que le Cambodge, après la destitution du prince Sihanouk, a plongé dans la guerre et dans l'horreur, la période la plus dure étant, sans conteste, le règne des Khmers rouges qui, de 1975 à 1978, fit au *moins un million de victimes*. Mais, après avoir chassé les Khmers *rouges*, les *Vietnamiens* ne sont toujours pas parvenus à imposer une administration cambodgienne capable de prendre la relève de leurs troupes.

Pendant la saison sèche 1984-1985, en *l'espace de quelques* mois, une série d'opérations vietnamiennes a abouti au démantèlement du réseau de bases de la résistance à proximité de la frontière thaïlandaise. La population civile de ces bases a franchi la frontière, pour être regroupée, de l'autre côté, dans des camps *comme ceux de Site 2 ou de* *Site B. Quant* aux soldats de Sihanouk, de Son Sann et, à l'époque, *de Pol Pot, ils* se sont rassemblés çi et là. A cette date, cependant, *on pouvait se demander* si cette résistance n'avait pas reçu un *coup dont elle se remettrait* difficilement.

Simultanément, en effet, les Vietnamiens ont entrepris de boucler cette frontière, employant des dizaines de milliers de Cambodgiens réquisitionnés pour défricher les forêts, aménager des fossés, des murs de barbelés ou des champs de mines. Au prix de gros sacrifices humains, ce « mur » avait pour objet de limiter au mieux les infiltrations de guérilleros ou l'aide qu'ils pouvaient recevoir sur cette frontière.



Parade militaire sur la frontière

Ces efforts n'ont pas payé. Il a fallu mettre un terme aux corvées de défrichage, car l'effet psychologique a été désastreux au sein de la population cambodgienne. En outre, fermer la frontière s'est *révélé une tâche pratiquement* impossible. Enfin, la résistance ne *s'est pas effondrée*.

Aujourd'hui, une centaine de milliers de soldats vietnamiens – 140 000 selon des experts occidentaux – sont encore au Cambodge. L'armée cambodgienne qu'ils ont levée serait formée de 25 000 à 30 000 hommes, compte non tenu de milices villageoises. En face d'eux, les Khmers rouges disposeraient de quelque 25 000 combattants endurcis, les Sihanoukistes auraient 8 000 hommes en armes et les hommes du *FNLPK*, les moins disciplinés, seraient quelques milliers.

Sur la frontière, on ne se bat plus guère, même si des incidents se produisent sporadiquement. Les Thaïlandais observent, de temps à autre, des préparatifs d'opérations du côté vietnamien. Mais, le plus souvent, ils sont sans lendemain. C'est une drôle de guerre qui semble prévaloir, pour l'instant, dans la zone frontalière, où personne ne sait au juste ce qui se passe réellement. La prudence des Vietnamiens est-elle le fruit d'une impuissance où, plus simplement, le reflet d'une volonté d'éviter, surtout en raison de l'isolement diplomatique actuel de Hanoï, toute tension supplémentaire avec Bangkok ? Toutes les hypothèses sont bonnes...

Dans le camp de la résistance, *on affiche plutôt bonne mine, sauf* dans les rangs du FNLPK, tout à *ses divisions internes. Les sihanoukistes* ont fini par se doter d'une petite armée, qui ne manque pas d'armes légères fournies par *la* Chine et s'implante déjà en territoire khmer. Les Khmers rouges, apparemment, n'ont jamais reçu tant d'équipement de la Chine et ont l'ambition de monter prochainement quelques opérations spectaculaires, notamment dans la région de Phnom-Penh.

Le terrain est à l'avantage de la guérilla. Les forêts de la région frontalière s'enfoncent loin à l'intérieur du Cambodge. Celles qui couvrent la chaîne des Cardamones – fief des Khmers rouges – s'étendent même jusqu'à moins d'une centaine de kilomètres de la capitale khmère. Les Khmers rouges font tout, par ailleurs, pour tenter de faire oublier leurs crimes passés. Moins aguerris et *moins bien équipés*, les sihanoukistes ont, pour leur part, moins *de mal à se glisser* dans certains villages, où l'on n'a pas forcément *oublié « Monseigneur » et le* calme qui prévalait de son temps.

De toute façon, entretenir une guérilla ne coûte guère à la Chine, d'autant qu'il suffit de quelques opérations bien menées, sur un terrain favorable, pour empoisonner l'existence des Vietnamiens. Quelques routes coupées, quelques ponts détruits, quelques désertions parmi les milices de Phnom-Penh, et il faut presque tout reprendre de zéro.

L'attente, deuxième nature

Certes, le Cambodge revit. Selon différents témoignages, dans de nombreuses provinces, la sécurité n'est pas si catastrophique. La récolte s'annonce moins mauvaise que les autorités de Phnom-Penh l'avaient pensé l'été dernier. Selon les mêmes sources, un demi-million de civils vietnamiens seraient de nouveau installés dans le pays – comme avant 1970, – ce qui prouverait, le cas échéant, qu'ils ne sont pas trop effrayés par les risques d'insécurité. Enfin, le maintien d'une garnison au Cambodge ne coûte pas une fortune au Vietnam, qui garde sous les drapeaux un million d'hommes, souvent mal payés.

L'impasse actuelle pourrait donc, théoriquement, s'éterniser. Les Chinois ne sont pas pressés et les Vietnamiens, depuis huit ans, s'accommodent d'un certain degré de guérilla. A cette nuance près que, pour Hanoï, l'occupation du Cambodge est devenue un boulet sur la scène internationale. Pour sortir d'une crise économique aiguë, il faudrait au Vietnam d'autres crédits que ceux que les Soviétiques lui offrent, si importants soient ces derniers. Le conflit cambodgien prive Hanoï *de toute aide internationale ou* bilatérale autre que celle de Moscou *et de ses alliés*.

Hanoï a promis de retirer toutes ses troupes du Cambodge d'ici à 1990, affirmant que le régime actuel de Phnom-Penh sera, à cette date, capable d'assurer seul la sécurité du pays. Les Vietnamiens songent même – du moins le disent-ils – à rapatrier la moitié de leurs effectifs dès l'an prochain.

La Chine attend. Humiliée en 1979 – lorsque la « leçon » qu'elle a voulu donner au Vietnam a tourné court, – elle prépare sa revanche en donnant à la guérilla cambodgienne les moyens de se maintenir à flot. La Chine se sert toujours des Khmers rouges pour monnayer, le moment venu, un compromis, c'est-à-dire une solution qui ne ferait pas que l'affaire du Vietnam. D'où l'optimisme affiché par le prince Sihanouk. Ce dernier sait qu'en cas de négociation l'impopularité des Khmers rouges fera fatalement son jeu. Après tout, les gens de Phnom-Penh – un mélange de gens de bonne volonté et d'anciens Khmers rouges – ne refuseraient pas, si on le leur demandait, de discuter avec le prince.

Guerre d'attrition ? Le conflit cambodgien y fait penser. Militairement, les forces vietnamiennes tiennent bon, dans une discipline satisfaisante, avec un taux de désertions jugé tolérable. La guérilla, de son côté, ne semble pas s'essouffler, et l'appui dont elle bénéficie – aide militaire, assistance matérielle, atouts diplomatiques – semble même se renforcer. C'est à qui manifestera le plus d'aplomb et, surtout, le plus de patience. A ce petit jeu, les Vietnamiens, en dépit de l'endurance dont ils ont fait preuve depuis un demi-siècle, pourraient céder les premiers. *Mais* personne ne peut en être vraiment sûr et à Site 2, l'attente, avec ses incertitudes et ses misères, est devenue une deuxième nature.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Une guerre par procuration

Si l'on s'en tient aux communiqués de presse vietnamiens et thaïlandais, le conflit focalisé le long de la frontière séparant le Cambodge et la Thaïlande oppose de façon tranchée deux camps nettement définis : d'un côté l'Indochine *qui*, sous la houlette de Hanoï, se veut l'avant-poste du monde socialiste en Asie du Sud-Est ; de l'autre, les pays pro-occidentaux formant l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN), rempart du monde libre. Sur le terrain, on découvre une réalité infiniment plus complexe, dont en fin de compte les Cambodgiens font les frais.

On sait que le maquis des *Khmers rouges est pour* l'essentiel un prolongement de la puissance *militaire* chinoise dans la région. Mais la Thaïlande, certains de ses partenaires au sein de l'ASEAN ainsi que plusieurs pays occidentaux sont aussi, à des degrés divers, impliqués dans les actions de la résistance khmère, en particulier ses deux tendances nationalistes, dirigées respectivement par le prince Norodom Sihanouk et M. Son Sann.

Le prince Sihanouk ne fait guère *de mystère à ce sujet* : ne disait-il pas récemment que *l'assistance consentie à ses* forces et à celles de M. Son Sann par le Congrès *américain* (5 millions de dollars en 1985) constitue au fond un *« paravent »*. Derrière, des services plus *« spécialisés »* apportent leur contribution aux deux mouvements non communistes qui se battent, tant bien que mal, contre les forces de Hanoï.

Quiconque a séjourné quelque temps sur cette frontière *n'a pu* manquer de constater les activités *qu'y mène discrètement*, pour ne nommer qu'elle, la Central Intelligence Agency. Tel réfugié, au *« profil »* intéressant pour les services américains, est appointé pour des travaux de renseignement. Tel autre, plus gros poisson, est chargé d'infiltrer un membre de sa famille au Cambodge, afin d'y porter *« du courrier »*. Un troisième est sollicité pour des traductions. De service en *service*, on se repasse le *« client »*. La promesse d'un visa en règle pour un pays tiers – pas toujours tenue – ou un *salaire (dérisoire, mais qui s'en plaindrait dans un camp de réfugiés ?)* suffit pour rétribution.

Sur le plan militaire, l'armée thaïlandaise et, à l'occasion, le *ministère des affaires étrangères* de Bangkok, jouent un rôle crucial *qui ne se borne pas à de simples* livraisons logistiques d'armements *étrangers*. Un dirigeant nationaliste nous confiait que les *militaires* thaïlandais comptent littéralement les armes et munitions remises à chaque maquisard pour des missions à l'intérieur *du* Cambodge, et vérifient l'inventaire à son retour en Thaïlande.

Sous des habits nouveaux...

Car la théorie d'une frontière *« mal définie »*, d'où sont censés opérer les maquisards pour pénétrer au Cambodge, ne vaut que pour quelques secteurs seulement ; le plus souvent, chacun sait à quoi *s'en tenir sur* son tracé. Les campements militaires *des maquisards sont installés* dans une sorte de no man's land *situé la plupart du temps en territoire* thaïlandais. L'armée thaïlandaise campe en retrait et, souvent, fournit ses instructions aux combattants khmers par radio.

Des plans d'attaque contre des positions vietnamiennes qui avaient reçu l'aval des autorités militaires thaïlandaises nous ont été montrés. A l'occasion un journaliste occidental est autorisé, voire chaleureusement encouragé, par les autorités de Bangkok, à se rendre à la frontière pour y être pris en charge par le maquis, qui l'emmènera en opération. Objectif : démontrer à l'opinion occidentale que les combattants khmers parviennent à infliger des revers aux Vietnamiens.

Parfois même, les gardes-fous de la sécurité thaïlandaise, destinés à tenir les curieux à distance, s'effondrent. On voit alors des *maquisards convoyés par* les forces spéciales thaïlandaises, ou regroupés sous leurs instructions en territoire thaïlandais pour être transférés vers d'autres secteurs. Des routes sont construites dans ces zones souvent couvertes de jungle, puis abandonnées. Des ripostes *« dissuasives »* d'artillerie tournent au barrage en règle. Des membres des forces spéciales admettent qu'ils se rendent de temps à autre au Cambodge, *« en inspection »*. Au fil des livraisons d'armes chinoises ou singapouriennes, des réfugiés, souvent dans un piteux état physique, sont enrôlés dans le maquis sous la supervision d'agents thaïlandais. Le journaliste trop curieux est prié gentiment, mais fermement, de passer les détails sous silence...

Du côté vietnamien, si les choses sont moins bien connues, elles ne semblent pas différer fondamentalement. Tous les déserteurs de l'armée de Phnom-Penh racontent que les soldats khmers, mal entraînés, jugés peu fiables par les *« bodoï »* vietnamiens, servent aux missions les plus risquées, à commencer par l'abominable déminage.

Ces méthodes sont celles de la guerre, telle qu'elle est faite depuis des siècles. Et, sous des habits *nouveaux*, cette guerre-ci rappelle fortement les luttes que se sont de tout temps livrées les pays de la région pour s'entourer de zones tampons, aux frais de leurs voisins.

FRANCIS DERON.

CHINE : l'agitation étudiante

Manifestation pour la démocratie à Pékin

Pékin. – La contestation étudiante sur le thème de la démocratie a fini par toucher la capitale mardi *23 décembre*. Plusieurs milliers d'étudiants ont défilé dans les rues de Pékin aux cris de *« Vive la démocratie ! vive la liberté ! »*, et afin d'exprimer leur solidarité avec leurs camarades des autres villes chinoises, dont Shanghai, où se sont *déroulées d'importantes* manifestations analogues ces derniers jours.

Au nombre de trois mille environ, au départ, les étudiants, appartenant aux trois plus grandes universités de la capitale, ont quitté l'université de Pékin pour se diriger vers la place Tian-Anmen. La police tenta de former un cordon afin de barrer la voie aux manifestants, *mais*, devant leur détermination, préféra les laisser progresser. Le cortège était entouré de policiers à moto et d'une dizaine de voitures de la police. Certains des manifestants scandaient des slogans réclamant la liberté de la presse et l'*« égalité de tous les partis »* politiques, une mise en cause directe de l'autorité du Parti communiste.

Ce n'est qu'en fin de soirée, alors que le cortège s'était réduit progressivement à une centaine d'étudiants, que les manifestants se sont laissé convaincre par les policiers de rebrousser chemin.

Les universités de la capitale chinoise étaient restées calmes ces derniers jours tandis que s'amplifiait, *en province, l'agitation étudiante*. Les professeurs de la capitale s'étaient efforcés de les maintenir à l'écart de la contestation.

A Shangai, le mouvement de contestation semblait nettement marquer le pas après les mises en garde des autorités. Cependant, *pour la cinquième journée consécutive*, environ deux mille étudiants ont de nouveau défilé dans la ville porteurs de banderoles s'adressant en particulier à M. Deng Xiaoping, en l'appelant à *« dire la vérité »*.

Selon certains étudiants, les autorités universitaires auraient exigé que les protestataires livrent à la police les fauteurs de troubles, dont le gouvernement a dénoncé la présence *dans leurs rangs*, et qui auraient malmené trente et un policiers *dimanche dernier. Les protestataires* auraient refusé de se plier à cette exigence.

A Pékin, comme à Shangai, certains étudiants ont évoqué auprès des journalistes occidentaux l'éventualité de nouvelles manifestations dans les jours qui viennent. – *(AFP, Reuter.)*

INDE

Trente immigrés bengalais assassinés en décembre par les insurgés du Tripura

NEW-DELHI
de notre correspondant

Dix personnes, dont quatre femmes et un *enfant* de quatre ans, ont été tuées dans la soirée du lundi 22 décembre dans une localité du Tripura, l'un des plus petits Etats de l'Inde, dans le nord-est du pays. Ce massacre perpétré au fusil et à l'arme blanche par les maquisards des Volontaires nationaux tribaux (TNV) porte à une trentaine le *nombre d'immigrés bengalais assassinés* depuis début décembre par les indépendantistes.

Formés en 1978, soit deux ans avant les émeutes inter-ethniques qui avaient fait mille cinq cents morts dans la région, les TNV réclament l'indépendance de leur Etat – annexé à l'Inde en 1949 – et l'éviction des immigrés bengalais, qui forment aujourd'hui 70 % de la population *totale (2.2 millions* d'habitants).

Affaiblis par des *querelles intestines* et par la défection, en 1985, d'une centaine de leurs combattants, les TNV, dirigés par un chef de confession chrétienne – la majorité des tribaux de la région sont bouddhistes et chrétiens alors que les Bengalais sont hindous ou musulmans, – seraient aujourd'hui moins de trois cents. Rendus responsables du meurtre de soixante-cinq immigrés, en 1984, et de quarante-six l'année suivante, ils auraient tué cette année quatre-vingt-quinze personnes.

Malgré la présence, au Tripura, de cinq bataillons de forces paramilitaires, le gouvernement communiste *élu de l'Etat* n'a jamais *pu* venir à bout d'une rébellion qui a la sympathie d'environ six cent mille tribaux et l'avantage d'un terrain de collines couvertes de jungle. Les TNV bénéficient également de la complicité des tribus insurgées de mêmes ethnies et mêmes confessions des collines voisines de Chittagong, au Bangladesh, qui, elles aussi, luttent les armes à la main contre la *« colonisation de leur territoire »* par des Bengalais musulmans.

Les combattants tribaux du Bangladesh (Shantis Bahinis) ont d'ailleurs, de leur côté, attaqué mardi un village de colons et tué dix-neuf musulmans, ce qui porte le nombre de leurs victimes à soixante-cinq en un peu plus d'un mois.

PATRICE CLAUDE.

Afrique

ALGÉRIE

Le président Chadli insiste sur la nécessité de rentabiliser les entreprises

ALGER
de notre correspondant

Le président Chadli s'est adressé aux cadres algériens le lundi 22 décembre à l'occasion de la quatrième conférence nationale sur le développement. C'est le quatrième discours qu'il prononce en trois mois, et le message est toujours aussi clair : moins de bureaucratie et plus d'autonomie pour les entreprises.

Les gestionnaires, qui sont très sollicités dans les propos du président, doivent pouvoir résoudre les problèmes de l'entreprise *« sans intervention de la tutelle de l'Etat dont le rôle essentiel réside dans la planification, le suivi et le contrôle »*.

M. Chadli a longuement insisté sur les lacunes du système d'approvisionnement et des circuits de distribution, stigmatisant les entreprises nouvellement créées qui n'ont pas rempli leur mission.

Il a appelé *« renforcement des industries légères et moyennes ayant des liens directs avec la production nationale, sans distinction d'appartenance au secteur public ou au secteur privé »*. Tout cela à l'attention évidente de ceux qui, *« au sein du parti et de l'Etat, et à des niveaux différents, n'ont pas encore perçu la gravité de l'évolution que vit le monde et les données nouvelles de la situation économique de l'heure (...) et sont restés attachés à des slogans creux dépassés par les événements »*.

Abandonnant toute référence à l'idéologie comme il l'avait fait dans son discours sur l'état de la nation (*le Monde* du 18 décembre), et après avoir fustigé ceux que l'on appelait déjà l'an passé *« les tenants de l'orthodoxie socialiste »*, le président Chadli a longuement développé son argument : *« Il est inconcevable que nous fournissions des efforts et dépensions des sommes colossales dans le seul but de prôner des slogans auxquels le citoyen algérien n'accorde aucun crédit et qui ne profitent jamais à notre société »*, a-t-il dit.

« Des voix s'élèvent »...

Apparemment, le débat qui oppose les partisans du pragmatisme et d'une certaine ouverture économique aux idéologues du parti unique n'est pas clos. Mais le président Chadli a étayé son pouvoir ; il dit clairement ce qu'il ne formulait pas auparavant : *« Chaque fois que l'on tente d'assainir des situations, des voix s'élèvent pour prétendre qu'il y a une remise en question. Il y a effectivement une remise en question, mais de la politique de la fuite en avant. Car nous ne sommes pas disposés à nous endetter, à gaspiller nos richesses et à hypothéquer l'avenir de notre pays. »*

Sûr de lui, le président Chadli veut maintenant passer aux actes. Les deux échéances politiques importantes à venir, la réunion du comité central du FLN, les 27 et 28 janvier prochain, et le renouvellement de l'Assemblée populaire nationale dans un mois seront déterminantes.

Les différentes résolutions adoptées lundi vont toutes dans le même sens. L'entreprise est l'élément fondamental du développement et il est urgent de la libérer de toutes les contraintes administratives sont en substance convenu les participants de cette conférence. Les gestionnaires sont invités à prendre leurs responsabilités, et surtout des initiatives. Les intermédiaires doivent disparaître. Le système bancaire doit fixer des règles de réescompte pour inciter la collecte de l'épargne et limiter le recours à l'Institut d'émission. L'autofinancement devient le fer de lance des entreprises qui, dès à présent, doivent se soucier de rentabilité. Gare aux canards boiteux ! Une résolution recommande de limiter les subventions aux seules entreprises assumant des missions de service public ; les autres, celles qui sont structurellement déficitaires, feront l'objet d'un examen afin de déterminer les conditions de leur viabilité.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Pierre-André Albertini, coopérant français, détenu depuis deux mois...

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Depuis maintenant deux mois, un coopérant français, M. Pierre-André Albertini, âgé de vingt-huit ans, est détenu dans une prison du homeland indépendant du Ciskei (*le Monde* du 6 novembre). Bien qu'ayant été présenté le 12 décembre devant un magistrat, aucune inculpation ne lui a été notifiée. Son cas a, semble-t-il, été dissocié de celui de six autres accusés, dont le secrétaire général de l'UDF (Front démocratique uni) au Ciskei, le révérend Mankhanesi Stofile, contre lequel des charges de terrorisme ont été retenues. Le révérend Stofile et Pierre-André Albertini avaient été accusés par le gouvernement de travailler *« la main dans la main »*.

Le coopérant, à qui a été refusée une mise en liberté sous caution, doit, en principe, comparaître de nouveau devant un juge le 22 janvier. A cette date, il sera soit officiellement inculpé, soit lavé de tout soupçon. Que lui reproche-t-on exactement ? D'avoir transporté des armes et des fonds pour le compte de l'ANC (Congrès national africain) et d'avoir hébergé un de ses membres présumés. Des faits qu'il aurait reconnus, mais on ignore dans quelles conditions.

Pierre-André Albertini habitait Alice, une petite ville du homeland, à proximité de laquelle se trouve l'université de Fort-Hare, où il enseignait le français. Son contrat expirait à la fin de l'année. Il n'a jamais caché ses sympathies pour le combat des Noirs, mais il semble qu'il ait été victime d'une manipulation, c'est en tout cas ce qu'il pense aujourd'hui.

Craignant pour sa sécurité, l'ambassade de France à Pretoria a tenté de le faire transférer en Afrique du Sud, sans succès pour l'instant. Dans cette affaire, les autorités françaises se heurtent à une difficulté majeure. Paris, comme toute la communauté internationale, ne reconnaît pas les homelands, ces Etats créés par Pretoria. Le Ciskei est dirigé par un potentat nommé Lennox Sebe, qui a en permanence la hantise d'une tentative de coup d'Etat fomentée par son frère Charles, réfugié au Transkei voisin. Le Ciskei est donc secoué par d'incessantes querelles de palais, Lennox Sebe jetant en prison ses fidèles, qu'ils soupçonnent tour à tour de complot.

Les voisins de cellule de Pierre-André Albertini sont justement des proches u rival Charles Sebe, dans cette prison de Mdantsane, située en bordure de la frontière sud-africaine. Placé en régime d'isolement, le coopérant français — seul Blanc dans l'établissement — n'a droit quà une demi-heure de promenade par jour et à la nourriture distribuée à tous les prisonniers : du chou et de la farine de maïs. Le régime général auquel il est soumis — qui n'autorise qu'une visite et une lettre par mois — devait s'améliorer après sa première comparution le 12 décembre. Il est désormais considéré comme un détenu en situation préventive, dont le régime est normalement plus souple.

Considérablement amaigri, il se demande quel sort lui réservent les autorités du Ciskei et s'il va croupir longtemps dans les geoles de Lennox Sebe. La réponse appartient à l'attorney général (l'accusation), un juge sud-africain.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● **RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : des parlementaires américains jugés indésirables.** — Le gouvernement de Pretoria a confirmé, mardi 23 décembre, à l'ambassadeur des Etats-Unis, qu'il n'autorisera pas l'entrée du territoire sud-africain à une délégation de parlementaires (sénateurs et représentants) américains, pour protester contre la décision du Congrès d'imposer des sanctions contre l'Afrique du Sud. Trente-trois parlementaires américains devaient arriver à Pretoria en janvier, pour étudier l'impact des sanctions économiques décidées par le Congrès. — *(AFP, Reuter.)*

● **SOMALIE : élection présidentielle.** — Cinq millions d'électeurs (sur une population de huit millions d'habitants) se sont prononcés, mardi 23 décembre, pour reconduire le président Syaad Barre à la tête de l'Etat, pour un nouveau mandat de sept ans. Celui-ci était le seul candidat du Parti socialiste révolutionnaire (PSRS, parti unique). Par ailleurs, radio-Halgan (contrôlée par les mouvements de guérilla somaliens, le Mouvement national de salut somalien (MNS) et le Front démocratique de salut somalien (FDSS), a annoncé que le responsable de la sécurité pour le nord-ouest du pays, le commandant Ahmed Aden, ainsi que son adjoint et deux soldats, ont été tués par des combattants du MNS. — *(AFP.)*

● **MAROC : les musulmans de l'enclave espagnole de Melilla vont plaider leur cause à Strasbourg.** — Les habitants d'origine marocaine de l'enclave espagnole de Melilla, au Maroc, ont décidé de porter la question de leur citoyenneté devant la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg, a annoncé le mardi 23 décembre leur chef de file, M. Aomar Dudu.

« Nous en avons assez d'être humiliés. Nous voulons que l'Espagne reconnaisse enfin que nous ne sommes pas des étrangers et qu'une loi qui menace d'expulsion les étrangers en situation irrégulière ne s'applique pas contre nous », a-t-il ajouté.

Les mécontents ont l'intention de défiler à travers l'Espagne et la France, jusqu'à Strasbourg, où ils soumettront à la Cour leur demande de citoyenneté espagnole, refusée par Madrid. — *(Reuter.)*

Alger et Madrid conviennent d'une concertation périodique

ALGER
de notre correspondant

Les relations algéro-espagnoles semblent repartir d'un bon pied. C'est du moins ce qui ressort des propos de M. Alfonso Guerra, secrétaire général adjoint du Parti socialiste ouvrier espagnol, et vice-président du gouvernement, qui a quitté Alger, le mardi 23 décembre, au terme dune visite de vingt-quatre heures, à l'invitation du FLN. Selon lui, ses entretiens avec le président Chadli, le ministre des affaires étrangères, M. Taleb Ibrahimi, et le numéro deux du parti, M. Mohammed Cherif Messaadia, ont été empreints d'amitié et de cordialité.

Les relations entre les deux pays s'étaient un peu tendues ces derniers mois, notamment après l'arrivée sur le territoire algérien de Txoimin, le chef présumé de l'ETA, cet été. Txoimin est toujours en Algérie, et réside actuellement à Djelfa sur les hauts plateaux, à quelque 300 kilomètres au sud d'Alger.

Les problèmes de sécurité

Interrogé à ce sujet, M. Guerra s'est borné à déclarer que cette question n'avait pas été abordée et que de toute façon l'Espagne était sûre que *« l'Algérie ne favoriserait jamais un mouvement politique ou terroriste qui puisse poser des problèmes de sécurité à l'Espagne »*, tout comme il a affirmé que son pays *« ne servirait jamais de sanctuaire à aucun groupe pouvant à terme inquiéter l'Algérie »*.

La référence est claire. Il n'y a pas si longtemps Alger s'interrogeait encore sur l'attitude de Madrid à l'égard de l'ancien président Ben Bella qui compte beaucoup de relations dans la capitale espagnole. M. Guerra a annoncé qu'Alger et Madrid avaient décidé d'institutionnaliser des contacts politiques périodiques, au moins annuels.

Pour illustrer le réchauffement des relations, il a également confirmé que le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Francisco Fernandez Ordonez, ferait une visite officielle à Alger dans les deux prochains mois et qu'une délégation militaire algérienne était attendue à Madrid dans le courant du mois de janvier.

F. F.

● **Tracts contre le régime algérien à Alicante.** — Des opposants algériens ont lancé, mardi 23 décembre dans les rues d'Alicante, des tracts signés par le Mouvement pour la démocratie en Algérie de M. Ben Bella. Rédigés en arabe, en français et en espagnol, ils réclament la libération d'opposants incarcérés et dénoncent *« l'oppression et l'arbitraire du régime algérien »*. Alicante est la ville d'Espagne qui compte le plus d'exilés algériens. Une liaison maritime la relie à Oran. — *(AFP.)*

Europe

URSS

M. Gorbatchev et l'hiver russe

(Suite de la première page.)

Le résultat est qu'on trouve désormais quelquefois du veau et souvent du « bon » saucisson dans les magasins d'Etat de la capitale, mais il est deux à trois fois plus cher qu'avant.

Les files d'attente devant les points de vente d'alcool ont atteint des longueurs sans précédent. Selon une pratique éprouvée, certains prennent leur tour et, au bout de deux heures, « vendent » leur place aux plus pressés. Les autorités ont en outre décidé ce que devaient boire les citoyens, s'ils ne pouvaient pas s'en empêcher. Mais cela ne correspond pas nécessairement aux goûts de ces derniers. Il reste presque toujours du champagne et parfois du cognac (soviétiques bien sûr) en stock, alors que la vodka est quasiment devenue une denrée rare.

Les intellectuels raillent le « secrétaire minéral » par allusion à sa campagne en faveur de l'eau gazeuse. Les remarques des ouvriers qui font la queue en sortant des usines (ou avant) sont parfois plus acerbes.

Tout cela n'est guère nouveau (mis à part la pénurie d'alcool), et personne n'en tient vraiment rigueur à M. Gorbatchev lui-même. Mais il n'est pas facile, dans ces conditions, de mobiliser la population en faveur de ses « refontes » de l'ensemble de la vie politique, économique et sociale que réclame le secrétaire général.

Plénum ajourné

Si les consommateurs n'ont pas vu leur situation s'améliorer, les cadres économiques ont quelque raison de s'inquiéter. On leur demande d'appliquer une réforme qualifiée de *« révolutionnaire »* par le numéro un, sans leur en donner les moyens. Ils sont censés faire gagner de l'argent à leurs entreprises, dans le cadre de la nouvelle *« autonomie financière »* de ces dernières, mais ils n'ont en réalité aucun des leviers nécessaires, lesquels restent entre les mains des organisations centrales. Ils sont en outre soumis à rude épreuve. Treize mille d'entre eux ont été limogés en un an pour *« grossières violations de la discipline »*, révélait, fin novembre, un responsable, lors de la session d'hiver du Soviet suprême. Pas moins de cent mille d'entre eux se seraient livrés, selon le même officiel, à des faux en écritures et malversations diverses.

Les cadres du parti sont un peu mieux lotis pour l'instant, mais leur tour se prépare et le malaise grandit. On peut expliquer de cette façon les ajournements successifs de la réunion plénière du Comité central, qui devait être consacrée aux cadres. Ce plénum était prévu officieusement pour la fin novembre, puis pour les 22 et 23 décembre. Il était présenté comme un événement majeur et une occasion pour M. Gorbatchev de combattre l'inertie des couches intermédiaires du parti, que la « refonte » n'enthousiasme guère. On en parle beaucoup mais elle n'a toujours pas eu lieu. Les émeutes anti-russes du Kazakhstan ont peut-être également joué leur rôle dans ce report.

Il se produit, en définitive, un phénomène plutôt inquiétant pour le secrétaire général. La population n'aperçoit aucune véritable amélioration de sa vie quotidienne, alors que les cadres commencent à craindre pour leur place. Mme Raïssa Gorbatchev, contrairement à ce qu'on croit en Occident, n'est nullement populaire. Les plaisanteries sur les dirigeants, traditionnelles en URSS, se font plus acides. L'état de grâce, plus long peut-être ici qu'ailleurs, est en tout cas terminé.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Les propos encourageants d'un responsable soviétique

Moscou (*AFP, Reuter*). — *« Les tendances vers un respect plus strict par l'URSS de ses obligations vont se développer à coup sûr à l'avenir »*, a assuré mardi 23 décembre le responsable chargé des problèmes humanitaires, M. Youri Kachlev, chef de la délégation soviétique à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).

Citant nommément — pour la première fois en URSS — plusieurs dissidents et candidats à l'émigration ayant récemment pu quitter le pays, M. Kachlev a, au cours d'une conférence de presse, déclaré que *« ces cas sont maintenant résolus de façon plus souple, en liaison avec un processus interne de démocratisation »*.

Il a souligné les efforts entrepris par l'Union soviétique pour *« harmoniser ses règlements nationaux avec la législation internationale »*. *« Il y a une sensible amélioration des règles et procédures concernant les voyages à l'étranger »*, a-t-il dit.

Il a confirmé que, pendant les onze premiers mois de cette année, le nombre de citoyens soviétiques s'étant rendus, pour des raisons personnelles, dans les trente-cinq pays participant à la CSCE, s'était élevé à 114 000, et que 4 450 Soviétiques avaient définitivement quitté l'URSS dans le cadre de la politique de réunion des familles, soit une augmentation de 60 % par rapport à 1985.

M. Kachlev a répondu sans difficultés à plusieurs questions concernant le retour à Moscou de l'académicien Andreï Sakharov. *« Je ne vois rien de mal dans ses propos »* (sur l'Afghanistan), a-t-il notamment affirmé après que l'académicien dissident eut déclaré mardi matin que cette guerre était le *« point le plus douloureux »* de la politique étrangère de l'URSS.

Mardi également, Andreï Sakharov a été chaleureusement accueilli à l'Institut de physique de l'Académie des sciences soviétique, ont rapporté ses collègues. L'académicien, ont-ils précisé, a assisté à un séminaire sur les sciences contemporaines quelques heures seulement après son retour dans la capitale. *« C'était merveilleux de le voir de nouveau parmi nous et de le revoir. Les personnes assistant au séminaire lui ont réservé un accueil chaleureux, du fond du cœur, et certaines d'entre elles l'ont applaudi »*, a déclaré un scientifique, qui a cependant requis l'anonymat.

TURQUIE : le procès de la DISK

264 syndicalistes condamnés à des peines de un à quinze ans de prison

ISTANBUL
de notre correspondant

Cinq ans après le début du plus important des procès engagés à la suite du coup d'Etat du 12 septembre 1980, celui de la puissante centrale syndicale de gauche, la DISK, le verdict a été rendu par le deuxième tribunal militaire d'Istanbul à l'encontre des mille quatre cent soixante-dix-sept inculpés, qui comparaissaient tous en prévenus libres depuis août 1984. Sur deux cent soixante-quatre condamnations à des peines de un à quinze ans de prison, huit frappent des dirigeants de la confédération. Son président, Abdullah Basturk, récemment invité à Bruxelles par la Confédération européenne des syndicats, a été condamné, ainsi que cinq membres du comité exécutif, à dix ans de prison et trois années d'assignation à résidence. Par ailleurs, le tribunal a prononcé l'interdiction de la DISK ainsi que de vingt-huit syndicats membres, n'en autorisant que deux, de faible importance.

Confirmant l'évolution d'un procès où soixante dix-huit peines capitales avaient été initialement requises, le nombre des acquittements (mille cent soixante-neuf) est largement supérieur à ceux qu'avait demandés le procureur (six cent soixante-dix-sept), et les condamnations loin des sept cent quatre-vingt demandées — même si certaines d'entre elles, comme celle qui frappe l'économiste Sadun Aren, vont à l'encontre des demandes d'acquittement. Pourtant, si beaucoup de condamnés bénéficieront de réductions de peine en raison des années d'internement déjà subies, les autres devront aller en prison, à moins que la Cour de cassation ne casse l'arrêt du tribunal.

C'est au nom de l'article 141 du code pénal réprimant les activités subversives visant à *« assurer la domination d'une classe sur une autre »* que la plupart des condamnations ont été prononcées. Le tribunal a tenu à en revendiquer la pleine responsabilité, en réponse à la dénonciation, à l'audience, du caractère politique du procès par de nombreux accusés. Ceux-ci ont écouté debout la lecture des mille quatre cent soixante-dix-sept sentences sans manifester surprise ou indignation : comme l'expliquait le secrétaire général de la DISK, Fehmi Isiklar, *« C'est aujourd'hui le procès du coup d'Etat ; nous acquitter aurait été le désavouer et redonner aux syndicats leur rôle dans la vie politique. »*

Un rôle interdit par la Constitution de 1982, que les dirigeants du parti social-démocrate de M. Inonu, présents à l'audience et parmi les avocats, souhaitent à l'évidence leur voir reprendre, au sommet où le congrès de la seule centrale syndicale autorisée, la Turk Is (dont la DISK s'était séparée en 1967) s'est ouvert par des critiques sévères contre la politique de M. Ozal.

MICHEL FARRÈRE.

La Confédération internationale des syndicats libres (CISL, qui regroupe cent cinquante organisations de cent pays) a dénoncé le verdict prononcé le 23 décembre par le tribunal militaire d'Istanbul contre les dirigeants de la Disk, *« Ce jugement est injuste et enfreint les droits syndicaux et les conventions internationales. D'autant que le tribunal a été incapable de prouver un acte de violence de la part de la DISK »*.

M. Abdullah Basturk, qui se trouvait à Paris il y a quelques jours à l'invitation de la CFDT, a également insisté sur l'aspect politique de ce procès. Il a souligné que tous les chefs d'inculpation portaient sur des actions organisées avant le coup d'Etat militaire de septembre 1980 et qui, à l'époque, avaient été considérées comme légales. *« Une chose est certaine*, ajoutait M. Basturk, *c'est que les militaires, s'ils entendaient faire passer les dirigeants de la DISK pour des terroristes aux yeux de l'opinion turque, ont totalement échoué. »*

M. Basturk, qui a déjà purgé quatre années de prison, n'a en principe pas le droit de quitter le territoire turc. Il avait obtenu une autorisation spéciale de sortie du premier ministre, M. Ozal.

AUTRICHE

M. Waldheim ne se sent pas isolé

Dans un entretien accordé au *Figaro* du 24 décembre, M. Kurt Waldheim, président de la République d'Autriche, rejette une fois de plus les accusations qui ont été portées contre lui concernant son passé sous le nazisme.

Interrogé sur son appartenance à diverses organisations nationales-socialistes, M. Waldheim déclare n'avoir *« aucune explication de la façon dont son nom a pu se retrouver sur cette liste »*.

M. Kurt Waldheim rejette également les accusations concernant sa participation aux massacres de la Kozara, en Yougoslavie, arguant de la difficulté à se souvenir d'événements datant de près d'un demi-siècle.

Il estime que ses fonctions d'interprète, puis d'officier d'état-major entre 1942 et 1945, le classent dans la catégorie des « non-combattants » : *« Mon travail était très simple*, ajoute-t-il, *je recevais les rapports des unités sur le terrain et les communiquais à l'état-major... »*

Malgré le peu d'empressement de certains gouvernements à avoir avec lui des contacts protocolaires normaux, M. Waldheim ne s'estime pas isolé sur la scène internationale. *« L'isolement diplomatique, c'est la nouvelle théorie* [de mes adversaires]. *J'ai été élu par une majorité sans précédent ; (...) alors, devant ce résultat, le même groupe qui m'a attaqué pendant la campagne électorale a trouvé un autre argument : « Ah ! maintenant il est isolé sur le plan international ! »*

En conclusion M. Waldheim, interrogé sur l'éventualité de sa démission *« pour restaurer la bonne image de l'Autriche »*, déclare : *« A cause des diffamations ? Non, pas du tout. Les Autrichiens m'ont élu, ils me veulent. J'apporterai donc ma contribution à la solution de nos problèmes. »*

Proche-Orient

A Nazareth, première cité chrétienne d'Israël...

NAZARETH
de notre correspondant

Sur l'avenue Paul-VI, héritage d'un séjour papal, les devantures s'ornent de sapins et de flocons blancs. Les volutes d'un Ave Maria en arabe s'échappent de la boutique d'un disquaire. Les pèlerins, le temps d'une photo, coiffent le traditionnel keffieh à damier, avant d'aller visiter la grotte sacrée où selon saint Luc, l'annonce fut faite à Marie *« au sixième mois »*.

Première cité chrétienne d'Israël, Nazareth, « la gardienne », — en hébreu comme en arabe — a pris un petit air de fête, en cette veille de Noël. A sa manière, bien sûr, celle d'une ville austère et pieuse. Elle est le seul endroit d'Israël, hormis une ou deux rues de Jérusalem-Est, où l'on ressent un peu la magie de la nativité (1). L'antique bourgade galiléenne, sans cesse ruinée et reconstruite depuis le joug romain, ne cultive l'ostentation qu'à la gloire de Dieu, elle qui donna son nom à Jésus. Là où apparut l'ange Gabriel, la moderne basilique surplombe de sa coupole massive les tuiles roses des vieux quartiers. Sur le parvis, un marchand de chapelets se plaint du marasme des affaires. En face, au premier étage de l'ancienne hostellerie franciscaine, les touristes peuvent visiter la chambre où dormit Bonaparte en 1799.

En ce milieu d'après-midi, la salle de conférences de la basilique accueille une cérémonie sans précédent, l'émission d'un timbre-poste en l'honneur des chrétiens d'Israël. A la tribune, les chefs des diverses communautés chrétiennes du pays, conduites par le custode franciscain de terre sainte, entourent M. Amnon Rubinstein, ministre des communications, aux côtés d'un cadi musulman, d'un dignitaire druze et du maire adjoint communiste de Nazareth « la rouge ». Le représentant du gouvernement souligne la portée symbolique de son initiative, *« dans un pays qui s'efforce de garantir à chacun une totale liberté de culte »*.

A Nazareth, quatre habitants arabes sur dix sont chrétiens. Après avoir longtemps décliné, la minorité chrétienne d'Israël a, contrairement à une idée reçue, sensiblement progressé depuis quinze ans, du moins en chiffres absolus, sans retrouver toutefois le niveau de la période mandataire. Selon une estimation officielle — le dernier recensement datant de 1983, — l'Etat juif abrite aujourd'hui 102 000 chrétiens, soit 2,4 % de la population, dont 14 000 vivent à Jérusalem. Les Grecs catholiques (melchites) sont les plus nombreux (42 000). Viennent ensuite les Grecs orthodoxes (35 000) et les catholiques romains, qu'on appelle ici les « latins » (16 000, dont environ 4 000 à Jérusalem).

En outre, la Cisjordanie compte 30 000 chrétiens, regoupés pour l'essentiel à Bethléem et Ramallah.

Une lente érosion

Les chiffres officiels dissimulent mal la lente érosion en termes relatifs des communautés chrétiennes. Ce phénomène résulte d'un faible taux de progression démographique et d'un exode croissant. Les chrétiens d'Israël ont beaucoup moins d'enfants que les juifs et les musulmans. A Nazareth, la plus grosse agglomération arabe du pays, les musulmans, dont beaucoup viennent des villages alentours, sont désormais majoritaires. Et, sur la plus haute colline, on aperçoit le tombeau d'un saint de l'islam, Nabi Saïn. L'émigration s'accéléra à la fin des années 60, lorsque les Arabes de Nazareth choisirent de s'installer à Los Angeles, puis au Canada et en Australie.

L'attrait de l'exil est particulièrement fort parmi les catholiques de Jérusalem, au grand dam du Vatican, soucieux de maintenir en terre sainte une communauté de croyants aussi nombreuse et vivante que possible. Attirés par l'Occident, les jeunes Arabes chrétiens de Jérusalem rechignent, pour des raisons politiques, à fréquenter l'université hébraïque ou préfèrent achever leur formation en Europe ou en Amérique. Beaucoup reviennent au pays en simples touristes. Partagés entre deux cultures, entre leur fidélité religieuse et leur ardeur nationaliste, écartelés entre un Etat d'Israël, dont ils sont nominativement les sujets mais dont ils rejettent la tutelle — près d'un membre de l'OLP sur quatre serait chrétien — et un monde musulman qui leur fait sentir leur différence, les jeunes chrétiens de Jérusalem surmontent cette crise d'identité en abandonnant la terre ancestrale. Cette hémorragie contribue encore plus à affaiblir leur communauté d'origine.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) Bethléem se trouve en Cisjordanie.

La guerre du Golfe

Raids et ripostes

L'aviation irakienne a attaqué, mardi 23 décembre, dix-sept objectifs militaires et économiques en Iran, ainsi qu'une station de pompage de pétrole près des côtes iraniennes, a annoncé Bagdad.

Le communiqué indique que les raids ont notamment visé huit concentrations de troupes iraniennes, trois camps militaires et des dépôts de munitions.

Les appareils irakiens auraient regagné leurs bases sans dommage et causé à l'ennemi d'importantes pertes en hommes et en matériel.

De son côté, Téhéran a dressé un nouveau bilan des victimes, faisant état de soixante personnes tuées et cent quatre-vingt-dix blessées à Bakhataran, à la suite des raids irakiens.

Par ailleurs, un communiqué militaire a annoncé une riposte de la chasse iranienne mardi contre des sites militaires et industriels des villes de al-Gharbi et de Meqdadiuah. — *(AFP, Reuter.)*

● **Le rabbin Sirat demande à la justice d'extrader Naccache.** — Le grand rabbin de France Samuel Sirat a mis en cause, le mardi 23 décembre, le refus du ministère israélien de la justice d'extrader en France William Naccache, un juif convaincu du meurtre d'un propriétaire arabe de boîte de nuit à Besançon. — *(Reuter.)*

● **Un émissaire libanais en Algérie.** — Le président algérien, M. Chadli Bendjedid, a reçu, le mardi 23 décembre, un émissaire du président libanais, M. Amine Gemayel, a annoncé l'agence officielle algérienne APS. Le ministre libanais de la santé, M. Joseph Hachem, a remis au président algérien un message du président Gemayel relatif à la situation au Liban, ajoute l'agence sans donner de détails. — *(Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Centrafrique

Un témoin au procès Bokassa inculpé d'assassinat

Un témoin cité par l'accusation au cours du procès Bokassa, M. Edmond Wogou, a été inculpé d'assassinat par la Cour criminelle de Bangui et arrêté, mardi 23 décembre. Appelé à la barre au cours de la huitième audience du procès, à propos de la mort en détention, en 1973, d'Auguste Mbongo, ancien ministre d'Etat des transports sous le règne de l'ex-empereur, M. Wogou, qui était gardien à la prison où était détenu l'ancien ministre, aurait mis au point, selon plusieurs témoins, le régime alimentaire extrêmement réduit appliqué à son prisonnier. Auguste Mbongo, incarcéré à la prison de Mbaïki, n'avait droit qu'à un seul repas par jour, soit un petit morceau de viande, une boule de manioc et un demi-verre d'eau.

C'est ce régime alimentaire qui aurait provoqué la mort lente de l'ancien ministre, par ailleurs enchaîné au sol de sa cellule. M. Wogou est le deuxième témoin de l'accusation à être inculpé et arrêté à l'audience. La Cour doit reprendre ses travaux vendredi 26 décembre. — *(AFP.)*

● **CUBA : visite d'un envoyé spécial du gouvernement français.** — M. Kosciusko-Morizet, ambassadeur de France, a séjourné à La Havane, du 16 au 21 décembre, en qualité d'envoyé spécial du gouvernement français. Ce séjour, au cours duquel il s'est entretenu avec M. Fidel Castro et M. Carlos Rafael Rodriguez, vice-président du gouvernement, s'est déroulé *« dans un climat propice au dialogue et à la coopération entre la France et Cuba »*, indique le Quai d'Orsay. Les relations entre les deux pays se sont dégradées en raison de la présence à l'ambassade de France à La Havane du dissident Ricardo Bofill, qui s'y est réfugié au mois d'août dernier.

Etats-Unis

Washington va extrader un nationaliste irlandais

Salt-Lake-City *(AFP)*. — Un ancien membre de l'IRA (Armée républicaine irlandaise) a été conduit, sous escorte, mardi 23 décembre, à New-York, pour être expulsé vers l'Irlande, d'où il devait être extradé vers la Grande-Bretagne.

Arrêté la semaine dernière à Salt-Lake-City, par des agents du service d'immigration, Peter Gabriel McMullen, est recherché par les autorités britanniques dans le cadre des procédures judiciaires engagées à la suite d'attentats commis contre les casernes à Belfast en 1972, et dans le North Yorkshire en 1974. Les enquêteurs veulent aussi interroger cet ancien parachutiste militaire britannique, spécialiste des explosifs, sur l'assassinat de Lord Mountbatten en 1979 en République d'Irlande, indique-t-on de source officielle.

Les détails exacts de l'expulsion sont tenus secrets. McMullen affirment être sur la liste noire de l'IRA pour n'avoir pas obéi à des ordres de cette organisation en 1978, a indiqué un responsable du service de l'immigration américaine. A l'époque, McMullen avait été chargé d'enlever le propriétaire d'une taverne new-yorkaise.

● **Le président Reagan prolonge l'état d'urgence national contre la Libye.** — Le président américain a signé, mardi 23 décembre, le prolongement d'un an de l'état d'urgence national contre la Libye. Il a indiqué que la Libye *« continue d'utiliser et de soutenir le terrorisme international, en violation de la loi internationale et au mépris d'un minimum de bonne conduite »*. — *(AP.)*

● **URSS : mort du fils d'Anastase Mikoyan.** — Le général d'aviation en retraite Alekseï Mikoyan, soixante-et-un ans, est décédé *« subitement »*, a annoncé mercredi 23 décembre *l'Etoile rouge*, le quotidien de l'armée soviétique, qui publie une nécrologie très élogieuse de ce *« pilote militaire émérite »*. Né en 1925, Alekseï Mikoyan était le fils d'Anastase Mikoyan, l'un des plus proches collaborateurs de Staline, et chef de l'Etat soviétique jusqu'en 1966. — *(AFP.)*

● **Le général Jaruzelski à Rome en janvier.** — Le général Jaruzelski, chef du parti et de l'Etat polonais, se rendra en visite officielle en Italie du 12 au 14 janvier prochain, à l'invitation du président du conseil des ministres italien, M. Craxi, a-t-on annoncé officiellement le vendredi 19 décembre à Varsovie et à Rome. Pendant son séjour, le général Jaruzelski sera reçu par le pape Jean-Paul II, qu'il devrait inviter à se rendre en Pologne au mois de juin. — *(AFP.)*

Amériques

ÉTATS-UNIS : vive émotion à la suite d'un incident racial

Chasse à l'homme mortelle dans un quartier de New-York

WASHINGTON
de notre correspondant

Ce n'était qu'une panne de voiture à New-York, mais une voiture de Noirs en bordure d'un quartier blanc. Un homme en est mort, écrasé alors qu'il fuyait, aveugle de peur, les insultes et les coups. L'Amérique est sous le choc.

Il était un peu moins de minuit, dans la nuit du vendredi 19 au samedi 20 décembre, lorsque, forcés d'abandonner leur véhicule, Michael Griffith, Cedric Sandiford et Timothy Grimes pénètrent dans les rues de Howard Beach, zone résidentielle du Queens, tout près de l'aéroport international Kennedy. Les dix-huit mille habitants de Howard-Beach sont en majorité d'origine italienne, appartiennent à la classe moyenne, ont en commun la même religion. Bref, ils forment une communauté assez unie pour avoir son patriotisme de clocher et ses patrouilles qui font la chasse aux intrus.

Ce n'est pourtant pas sur l'une d'entre elles que tombent les trois jeunes Noirs, mais sur trois autres jeunes gens, des Blancs à peine sortis de l'adolescence et qui ont quitté la soirée d'anniversaire d'un copain pour raccompagner une fille chez elle. « *Nègres*, lancent aussitôt les Blancs, *vous n'êtes pas ici chez vous* », mais, comme on est à trois contre trois, l'agression reste verbale, et les Noirs poursuivent jusqu'au traditionnel îlot de vie nocturne des banlieues américaines contemporaines : la pizzeria.

Les Blancs, eux, retournent à la soirée d'anniversaire, mobilisent une petite dizaine d'invités qui sautent dans des voitures et retrouvent sans peine les Noirs. Timothy Grimes (vingt ans) réussit à échapper aux premiers coups, mais ses deux compagnons sont tabassés, s'enfuient, sont rattrapés et tabassés de nouveau, jusqu'au moment où Cedric Sandiford (trente-six ans) feint l'inconscience, tandis que Michael Griffith (vingt-trois ans) court le long d'une voie express, saute les barrières de protection et rebondit sur un capot avant de s'écraser au sol.

Ségrégation

En octobre dernier, cinq cadets blancs de la Citadel, célèbre académie militaire de Charleston, avaient pénétré dans la chambre d'un cadet noir, déguisés en membres du Ku-Klux-Klan et proférant des insultes racistes. Malgré la sévérité du règlement, ils n'avaient pas été exclus. Le cadet noir, outré, avait rompu son engagement. Les incidents raciaux se sont, ces derniers mois, multipliés sur les campus universitaires où le racisme le plus ouvert semble avoir repris un droit de cité.

C'est aussi sur les campus que le mouvement de protestation contre l'apartheid sud-africain est le plus vigoureux mais le fait est qu'aucun des quatre jeunes gens arrêtés dans l'affaire de Howard Beach n'a dix-huit ans. Tant leur jeunesse que leur complète absence de remords ont brutalement fait apparaître qu'il ne suffisait décidément pas d'être né après la grande bataille des droits civiques pour être immunisé contre l'imbécilité raciste.

D'immenses progrès ont été faits en vingt ans. Mais dans le même temps, si des Noirs peuvent être maires de grandes villes, ils ne pénètrent pas d'une rue dans les quartiers blancs. Toutes les grandes villes américaines sont découpées par la ségrégation, y compris Washington, la capitale fédérale. Contrairement à ce qui est pudiquement dit, il ne s'agit pas de ségrégation sociale puisque la bourgeoisie noire ne s'installe pas dans les rues de la bourgeoisie blanche : c'est toujours déjà loué ou déjà vendu.

A New-York, le maire, M. Koch, visiblement choqué, a publiquement déclaré ne pouvoir comparer cette chasse au Noir qu'aux « *lynchages qui étaient organisés dans le Sud profond* » et qui ne sont pas révolus.

BERNARD GUETTA.

En dépit des protestations des victimes de la répression

« Point final » en Argentine et en Uruguay

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

Le projet de loi limitant à deux mois le délai au-delà duquel aucun des auteurs d'atrocités commises pendant la dictature ne pourra être poursuivi en justice à moins que son procès ne soit déjà en cours a été adopté définitivement, mardi 23 décembre, par les députés argentins.

Les défenseurs des droits de l'homme ont pourtant fait de leur mieux pour s'opposer à un texte qui, selon eux, représente une véritable amnistie.

Lundi, un groupe de « mères de la place de Mai » qui assistait au débat parlementaire a qualifié les sénateurs de *« traîtres à la patrie »*. Pendant ce temps-là, dans la rue, devant le Congrès, plusieurs anciens disparus, menottes aux mains, les yeux bandés, assis dans des cellules en carton-pâte, reconstituaient les conditions de détention qu'ils avaient subies sous la dictature. Une banderole expliquait : *« Le point final, c'est risquer de connaître ça de nouveau. »*

Le président Alfonsin s'est déjà expliqué sur le sujet. Pour lui, il faut en terminer avec *« une suspicion qui empêche l'armée de réintégrer la société »*. Il a fait un choix politique visant à blanchir pour assurer la *« réconciliation nationale »* certes, mais aussi pour qu'elle soit sans ambiguïté aux ordres du pouvoir constitutionnel.

Point final en Argentine. Point final aussi en Uruguay. De l'autre côté du Rio de la Plata, c'est un concert de casseroles qui a accueilli le vote, lundi, par les parlementaires uruguayens d'une loi d'amnistie des militaires responsables d'« excès ». Et la police a dû intervenir pour sauver certains députés de la colère populaire.

Pour le chef de l'Etat uruguayen, M. Julio Maria Sanguinetti, il n'y avait pas le choix. S'il n'amnistiait pas les militaires, c'était la « crise institutionnelle » qui menaçait. Il l'a lui-même reconnu, comme plusieurs de ses partisans ont implicitement admis le « pacte civico-militaire » passé à la fin des douze ans de dictature. Les militaires n'acceptaient de restituer le pouvoir que si le futur gouvernement civil leur assurait l'impunité.

L'amnistie, approuvée par la principale opposition parlementaire, est aussi une manière d'avouer que le pouvoir constitutionnel ne serait pas sorti gagnant d'une épreuve de force.

CATHERINE DERIVERY.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Lyndon La Rouche

A la suite d'une information parue dans le Monde *du 10 octobre et relative aux activités aux Etats-Unis, du mouvement d'extrême-droite dirigé par M. Lyndon La Rouche, ce dernier nous prie de publier les précisions suivantes :*

Les accusations de « nazisme » et d'« antisémitisme » lancées contre moi sont totalement fausses. J'ai dénoncé, à de nombreuses reprises, publiquement, les crimes contre l'humanité du régime hitlérien, condamné tous les racismes, défendu le droit à l'existence de l'Etat d'Israël, et soutenu le « Plan Marshall » de paix au Proche-Orient de M. Pérès.

Dans mes écrits, je me situe dans la tradition judéo-chrétienne, et de très nombreux membres de mon organisation sont des juifs américains.

L'« escroquerie aux cartes de crédit » rapportée dans vos colonnes n'a jamais été établie. 59 925 dollars en cartes de crédit ont bien fait l'objet de protestations de la part de personnes qui s'étaient proposées de verser des fonds en faveur de mon organisation. Cependant, cette somme a été intégralement remboursée ou non versée.

Elle constitue environ 0,95 % du total reçu par mon comité électoral, ce qui représente un taux de défaillance inférieur quasiment à toutes les organisations utilisant, aux Etats-Unis, des cartes de crédit. La véritable justification de l'énorme et coûteux dispositif policier déployé le 6 octobre contre mon organisation est à trouver ailleurs. Elle est d'ordre politique.

Alors que la loi américaine édicte un certain nombre d'obligations pour régler les modalités des perquisitions, celles-ci n'ont pas été respectées lors de cette opération policière : la présence d'observateurs ou d'avocats nous a même été refusée pendant plus de 24 heures, en violation flagrante de nos droits.

Des dégâts matériels importants ont été inutilement occasionnés dans nos locaux, et des mesures humiliantes infligées à mes amis.



Politique

Dans deux recours soumis au Conseil constitutionnel

Les socialistes réclament l'annulation de la loi sociale qui contient l'« amendement Séguin »...

Comme ils l'avaient annoncé, les députés socialistes ont, le mercredi *24 décembre, déféré* au Conseil constitutionnel la loi portant diverses mesures d'ordre social. Ce texte particulièrement controversé, adopté définitivement au cours des dernières heures de la session du Parlement (*le Monde* daté 21-22 décembre et 23 décembre), avait été augmenté, dans des conditions qui sont aujourd'hui soumises à l'examen des juges constitutionnels, de l'« amendement Séguin » sur l'aménagement du temps de travail, après le refus du chef de l'Etat de signer ce qui devait être à l'origine une ordonnance.

L'essentiel du recours des socialistes porte en effet sur la procédure. Et leur argument principal, qu'annonçait l'attitude de M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, dans les dernières minutes du débat à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 24 décembre), est à la fois spectaculaire et d'une parfaite simplicité : la loi *« ne peut être considérée comme votée conformément aux exigences constitutionnelles et notamment au deuxième alinéa de l'article 27 de la Constitution »*.

Le réel et le quotidien

Les députés socialistes avancent donc dix mots de la Constitution aussi évidents que malmenés par les habitudes et les pratiques – *« Le droit de vote des membres du Parlement est personnel »* – pour tenter d'obtenir l'annulation d'un texte important qui a tenu lieu de surcroît d'ultime épisode pour l'année 1986 à la lutte d'influence qui oppose le président de la République et le premier ministre.

A quoi riment ces *« dispositions dépourvues de toute ambiguïté »* qui, commentent les auteurs du recours en citant une décision antérieure du Conseil constitutionnel, sont *« claires et précises* [et] *n'appellent aucune interprétation ? »*. *« Seuls peuvent (...) prendre part aux votes les députés physiquement présents ou régulièrement représentés, dans les cas, formes et conditions limitativement prévus par l'ordonnance 58.1066 du 7 novembre 1958 portant loi organique autorisant exceptionnellement les parlementaires à déléguer leur droit de vote »*.

Telle est la règle. Et telle est l'évidence : cette règle n'est, pour ainsi dire, jamais respectée au Parlement. La scène qui s'est déroulée le samedi 20 décembre, peu après 9 heures du matin dans l'hémicycle du Palais-Bourbon, et que retrace le recours, fut donc un mélange du souhaitable et du réel quotidien des procédures parlementaires : *« Le scrutin public ayant été annoncé dans le Palais, les députés du groupe socialiste (...) ont remis au service des scrutins, en même temps qu'à ceux des secrétaires du bureau qui étaient à la place qui leur est réservée (...), la délégation dont chacun d'eux était porteur.*

» Lorsque le scrutin a été ouvert, seuls, parmi les députés socialistes, ont pris part au vote ceux qui étaient physiquement présents, de même qu'ils ont voté chacun pour (et, à l'exception de quelques erreurs, n'ont voté chacun que pour) le collègue qui avait donné délégation. Les résultats du scrutin public tels que publiés au Journal officiel *en dressent la liste.*

» Sur les bancs des autres groupes, en revanche, les députés présents ont voté, au moyen de l'appareillage électronique, pour tous les députés absents, sans qu'ils aient bénéficié d'une délégation à cet effet et alors surtout qu'en toute hypothèse chacun n'aurait pu recevoir qu'une seule délégation. »

C'est ainsi qu'a pu être, relèvent les auteurs de la saisine *« abusivement considérée comme adoptée une loi sur le vote de laquelle les suffrages régulièrement émis contre l'adoption étaient supérieurs en nombre aux suffrages régulièrement émis pour l'adoption »*.

Il existe certes – M. Philippe Mestre, président de séance, l'avait rappelé à l'Assemblée – un accord entre présidents de groupe qui « couvre » l'irrégularité permanente des scrutins. Un tel accord (dénoncé du reste par M. Joxe avant le vote) ne saurait toutefois *« prévaloir sur la norme constitutionnelle »*, souligne le recours socialiste.

Une révolution ?

Les députés socialistes soulèvent aussi l'objection selon laquelle *« l'obligation de vote personnel, si elle était effectivement imposée, bouleverserait notablement les habitudes du travail parlementaire »*, pour y répondre aussitôt *« qu'elle a justement été créée pour cela (...). Par ailleurs, imposer effectivement le vote personnel aurait pour conséquence l'assiduité nécessaire des parlementaires et particulièrement de ceux de la majorité. C'est là un aspect de la question qui n'a pas échappé aux députés soussignés et s'ils demandent au Conseil constitutionnel d'assurer le respect de l'article 27, alinéa 2, c'est en sachant qu'il leur créera une obligation particulière le jour, qu'ils espèrent proche, où ils redeviendront majoritaires. Mais en tout état de cause, contraindre les députés à être présents à l'Assemblée nationale ne semble pas être une sujétion abusive, contraindre ceux de la majorité à être physiquement majoritaires ne semble pas être une exigence excessive »*.

Le recours socialiste soumet aussi à l'examen du Conseil constitutionnel, à côté des conditions d'adoption de la loi déférée, ses conditions d'élaboration. Le problème posé a déjà été soumis au Conseil constitutionnel à l'occasion d'un précédent recours socialiste contre la loi de finances pour 1987 (*le Monde* du 20 décembre).

Il s'agit ici de « l'amendement » sur l'aménagement du temps de travail (en fait, un véritable projet de loi à lui seul, après le refus présidentiel de signer l'ordonnance préparée par le gouvernement) introduit dans le texte des diverses mesures d'ordre social après réunion, et succès, de la commission mixte paritaire Assemblée-Sénat.

Ce n'est pas en réalité un amendement, mais bien un article additionnel faisant *« intervenir le législateur sur des domaines nouveaux »* qui a été, affirment les députés socialistes, glissé dans le texte de loi. Et ce, à un moment où – la commission mixte ayant abouti à un texte – *« il n'y a plus de véritable débat »*. *« En permettant*, concluent sur ce point les auteurs du recours, *que des articles additionnels soient introduits après l'échec d'une commission mixte, le risque est déjà grave de voir un gouvernement greffer de manière subreptice et tardive des dispositions nouvelles dans un texte dont l'examen est quasiment achevé. Au moins demeurent de véritables possibilités de discussion, même si elles sont limitées. Si l'on admettait qu'il puisse en aller de même lorsque la commission mixte a réussi, cela priverait la procédure législative (...) de toute substance. En outre, le bicaméralisme y perdrait aussi l'essentiel de son sens puisque le rejet d'une disposition par le Sénat ne serait pas suivi d'un échange entre les deux Assemblées, mais d'une décision définitive, immédiatement prise par les seuls députés. »*

... et s'interrogent sur les conséquences de la ratification implicite d'une ordonnance

Les députés socialistes ont d'autre part demandé mercredi 24 décembre au Conseil constitutionnel d'examiner la conformité à la Constitution (et non d'annuler, comme le réclament la plupart du temps les saisines qui émanent de parlementaires) de la loi transférant à la juridiction judiciaire le contentieux des décisions du Conseil de la concurrence. Cette loi modifie l'ordonnance du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence.

Par souci de conformité à un engagement contenu dans la plate-forme électorale RPR-UDF, M. Michel d'Ornano, député UDF du Calvados, avait déposé une proposition de loi transférant à la cour d'appel de Paris le contentieux des décisions du Conseil de la concurrence (initialement confié au Conseil d'Etat).

« Dès lors qu'il ne semble pas s'agir d'une juridiction, observent les députés socialistes à propos du Conseil de la concurrence, *la question peut se poser de savoir si ses décisions peuvent relever du contrôle direct de la cour d'appel. »*

Mais le recours socialiste constate surtout que si la loi qu'il soumet à l'examen du Conseil constitutionnel *« a pour objet de créer un bloc de compétence juridictionnelle, elle a également pour effet de ratifier implicitement les autres dispositions de l'ordonnance concernée »*.

Les députés socialistes en concluent – le Conseil d'Etat se trouvant dans ces conditions placé « hors circuit » – que *« la compétence du Conseil constitutionnel pour apprécier à l'occasion de sa ratification, même implicite, la constitutionnalité d'une ordonnance peut seule éviter que les ordonnances implicitement ratifiées se trouvent être l'unique catégorie d'acte affranchie de tout contrôle constitutionnel »*.

MICHEL KAJMAN.

Débat sur la procédure à l'Assemblée nationale

A la demande du président du groupe socialiste, M. Pierre Joxe, le bureau de l'Assemblée nationale (1) s'est réuni mardi, pendant une heure et demie, à la suite des incidents qui avaient marqué la séance de vendredi à samedi derniers lors du débat sur l'amendement reprenant « l'ordonnance Séguin ». Les élus socialistes avaient, au cours de la discussion, contesté la façon dont le président de séance, le député UDF M. Philippe Mestre, avait fait application du règlement de l'Assemblée nationale, notamment pour la demande de quorum et le vote personnel.

Le président du groupe socialiste a précisé mardi qu'il lui semblait tout à fait impensable que *« les procédures utilisées durant cette nuit puissent faire jurisprudence* (...). *Le règlement de l'Assemblée nationale est soumis au contrôle constitutionnel. Toute réforme du règlement doit l'être également. »*

La tonalité du côté de la majorité est sensiblement différente. M. Jacques Blanc (*UDF, Lozère*) expliquait à l'issue de la réunion qu'une « unanimité » s'était dégagée pour donner quitus à M. Mestre de la façon dont il avait présidé. Le député UDF a toutefois reconnu qu'il ne serait pas inutile de revoir les conditions de demande de quorum pour lever toutes les « *ambiguïtés* » de cette procédure qui *« peut facilement tourner à l'obstruction »*. Dans un communiqué publié à l'issue de la réunion, la majorité UDF-RPR précise qu'il a été *« donné acte »* à M. Mestre *« de la bonne application du règlement sous l'éclairage »* de son article 52, qui définit ses pouvoirs et sa marge de manœuvre.

(1) Le bureau est composé d'un président, de six vice-présidents, de trois questeurs et de douze secrétaires. Seul le PCF n'y est pas représenté.

M. Mitterrand dans la cible

(Suite de la première page.)

Après avoir vérifié au cours du dernier week-end que sa majorité parlementaire était unie, M. Chirac s'est assuré de la solidarité des forces composant son gouvernement. C'est pour cela qu'il a successivement déjeuné lundi en tête à tête avec le président du CDS, M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, et mardi avec le secrétaire général du Parti républicain, M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication.

Cette solidarité méritait d'autant plus d'être vérifiée que ce sont deux représentants du Parti républicain qui se trouvent actuellement en première ligne, M. Jacques Douffiagues, comme ministre des transports, et M. Hervé de Charette, comme ministre délégué à la fonction publique, après que M. Philippe Séguin (RPR), ministre des affaires sociales et de l'emploi, eut fait ses preuves lors du dernier marathon parlementaire. Ainsi, les membres du gouvernement, réputés ne pas manquer d'indépendance, voire d'esprit critique, sont-ils mobilisés et appelés à se comporter en défenseurs convaincants de la politique de la majorité.

La cohésion gouvernementale ainsi affirmée devrait avoir notamment pour effet de retenir ceux des barristes qui auraient la velléité de critiquer ouvertement l'action du pouvoir. On s'en dit d'ailleurs convaincu auprès de M. Chirac, qui ne cache pas que tout autre comportement serait *« suicidaire »* et nuirait à la majorité tout entière.

Maîtrise et sérénité

Le premier ministre enregistre d'ailleurs, à travers différents sondages, que si sa cote de popularité décroît, il en va de même pour celle du chef de l'Etat. Il affirme aussi que le bloc des intentions de vote en faveur du RPR et de l'UDF ne connaît aucune érosion – selon les sondages dont il dispose – et que les préférences des électeurs vont toujours en majorité... à la majorité. M. Chirac, au dire de ses plus récents visiteurs, manifeste maîtrise et sérénité totales. M. Balladur, lors de la réunion de ministres à l'Hôtel Matignon du lundi 22 décembre, n'avait-il pas rappelé que bien des gouvernements avaient déjà traversé des grèves dures et qu'il aurait été étonnant que celui-ci n'en connût point.

La majorité dès lors est conviée à soutenir plus activement l'action du gouvernement, au besoin, en ripostant plus énergiquement aux critiques de ses adversaires. C'est le « la » qu'a donné M. Borotra, précédé de peu par M. Michel Debré qui écrivait dans *le Figaro* du 23 décembre : *« L'opposition socialiste qui veut à tout prix prendre sa revanche de l'échec de mars 1986 pousse la querelle, qui est de droit en démocratie, jusqu'à la haine. »* Les ministres eux-mêmes ne seront pas en reste. Il moduleront la tonalité de leurs interventions en fonction du comportement de M. Mitterrand. M. Edouard Balladur n'a-t-il pas déjà commencé en déniant au président de la République la fonction de « juge-arbitre » que celui-ci revendique ?

Quant à la crise née de la grève de la SNCF, les arguments utilisés à son égard par le gouvernement et par la majorité s'articuleront autour de trois thèmes : l'entrave au fonctionnement d'un service public dont les salariés bénéficient de garanties d'emploi supérieures à celles du secteur privé ; les menaces dirigées contre la politique gouvernementale de redressement économique, de lutte contre l'inflation et de réduction du chômage ; enfin, les graves perturbations infligées aux usagers en une période de vacances scolaires et aussi à l'activité économique du pays. Bref, il s'agit de convaincre, s'il en était besoin, qu'une telle grève ne peut qu'être impopulaire et ne peut que justifier la fermeté des pouvoirs publics. Sans pour autant laisser échapper les solutions qui pourraient se présenter et que, au besoin, on encouragerait, car, dit-on, les ponts ne sont pas rompus.

ANDRÉ PASSERON.

BIBLIOGRAPHIE

« Mitterrand, portrait total » de Pierre Jouve et Ali Magoudi

Cache-tampon

« Contrairement à ce que disent les gens, si j'ai une force, c'est que j'ai l'esprit simple. Or toute la représentation que l'on fait de moi est celle de quelqu'un de très compliqué. Ma complexité consiste à ne pas lâcher la lueur simple que j'ai perçue. »

Ainsi commence, par un contre-pied présidentiel, la partie de cache-tampon à laquelle se sont livrés, pendant deux années (printemps 1984-printemps 1986), le président de la République et deux jeunes gens de bonne mine, Ali Magoudi, psychanalyste au naturel réservé, Pierre Jouve, journaliste en état d'implosion. Nos deux chevaliers du divan, confesseurs attentifs recommandés par la revue *Esprit*, s'en sont allés à la quête de cette *« lueur simple »* si soigneusement dissimulée. Résultat d'une quinzaine d'heures de conversation et de multiples pérégrinations exploratoires : un livre qui, à défaut de LA lueur, permet à M. Mitterrand d'offrir au lecteur mille flammèches. Le président est un allumeur ! Il promet beaucoup, d'entrée de jeu, puis se dérobe au fil des pages. Le contraire serait trop simple. Entre fausses lueurs et autres farfadets dont les auteurs évitent les pièges, l'ouvrage offre au moins quelques points de repère dont on peut raisonnablement penser qu'il ne s'agit pas de feux de naufrageur.

Ali Magoudi et Pierre Jouve ont gratté par-ci par-là, le vernis de *« l'icône de la République »*, comme ils disent. Ce livre de belle écriture n'a pas – malgré le texte ahurissant qui, en « quatrième de couverture », fait office de placard publicitaire – la prétention d'un effeuillage.

M. Mitterrand s'y découvre, un peu. Il n'aime pas :

– LA DROITE CARNIVORE : à propos de ceux qui, au cœur de l'affaire Greenpeace, ont réclamé sa démission ou, au mieux, sa traduction en haute cour de justice, M. Mitterrand déclare : *« cela fut stupide, gonflé, excité et sectaire : des réflexes totalement antirépublicains de gens qui n'aiment que mordre, parce qu'ils n'aiment pas, au fond, le régime de la République. Pour eux, le chef de l'Etat, dès lors qu'il n'est pas sorti de leurs rangs, est quelqu'un qu'il faut abattre »*.

– LA GAUCHE EN SOUTANE : *« Il y a les moralisateurs permanents, les prêchi-prêcha. Ceux-là veulent toujours qu'on passe par la confession, le mea-culpa. Tant que ce n'est pas fait jusqu'à Z (...) on n'est pas lavé (...). C'est le point de vue ecclésiastique d'une certaine partie de la gauche (...). C'est une gauche cléricale, et dans la gauche cléricale, il y a beaucoup de gens qui sont anticléricaux d'idéologie mais qui sont de tempérament clérical. »*

– LES JOURNALISTES : *« Il ne faut pas croire qu'il y avait des envoyés spéciaux, fins limiers, remarquables journalistes, Rouletabille inlassables, allant chercher l'information. Non, ils attendaient à leur bureau où on venait leur apporter des informations. Commode »*, dit-il à propos de l'affaire Greenpeace (1).

Alchimiste du temps qui passe et de celui qui reste (*« j'ai tout mon temps, si je le prévois »*), M. Mitterrand ne craint pas de le perdre en en parlant. Il raconte aussi sa timidité de l'enfance, extirpée aux forceps, sublimée depuis dans les *« grand-messes »*, ces meetings où il interprète *« ce qui se passe à des moments historiques dans l'âme d'un peuple »*. Il regarde son âge en face et le défie de supporter l'affront : *« J'ai toujours eu encore un peu d'oxygène pour continuer ce que j'avais à faire. Je me sens très disponible, je n'ai atteint ma limite dans aucun domaine, même physiquement. J'ai peut-être plus de résistance aujourd'hui, que je n'en avais à cinquante ans »*.

Il y en a d'autres, des confidences, beaucoup d'autres. La manière mystérieuse dont un homme atteint, *« au-delà de l'équilibre »*, à *« l'aigu de la vie »*, la guerre et la résistance, de Gaulle et l'irritation contenue qui va de pair. On regrettera que les auteurs cèdent parfois à la tentation de raconter leurs propres aventures au détriment de celles d'une diva qui – inversion psychanalytique des rôles – les a fait passer sur le divan.

Cela ne sera pas pardonné à ces deux vicaires de la gauche en soutane.

J.-Y. L.

★ *Mitterrand, portrait total*, par Pierre Jouve et Ali Magoudi, éditions Carrere, 190 p., 89 F.

(1) M. Mitterrand fait probablement allusion au travail entrepris à l'époque par deux journalistes du *Monde* et qui avait abouti à la révélation de l'existence d'une « troisième équipe ». M. Mitterrand n'est certes pas un Rouletabille. On lui a sans doute apporté à son bureau des informations sur la manière dont ces journalistes enquêtaient. Commode, comme il dit. Mais cette fois complètement faux et tellement injuste !

Greenpeace : « Il ne faut pas qu'ils passent »

« Ce qui était vrai, c'est que les ordres de renseignement avaient été donnés, y compris par moi. Et également : il ne faut pas qu'ils passent. [Il s'agit des militants de Greenpeace qui envisageaient de pénétrer dans le périmètre maritime où avaient lieu les essais nucléaires français. – NDRL]. *Il ne s'agissait pas d'une guerre navale, mais simplement de la protection de notre territoire. »* Un an après les remous suscités par l'affaire du *Rainbow-Warrior*, M. François Mitterrand s'exprime publiquement sur cette délicate affaire. Accusé à plusieurs reprises d'avoir été au courant de l'opération de sabotage, le président de la République reconnaît pour la première fois, dans *Mitterrand, portrait total*, une connaissance relative des prémisses de l'affaire. Mais il précise aussitôt : *« A partir de là, les choses se précipitent, l'attentat eut lieu. Attentat parfaitement répréhensible, sous tous ses aspects, à la fois par son initiative et par sa réalisation. Tout semble démontrer que les services français ont pris la responsabilité de cet acte de sabotage, un peu minable. Il y a une réalité tout à fait triste : la mort d'un homme. »*

Curieusement, dans le même livre, M. Mitterrand déclare encore : *« Je ne suis aucunement mêlé, ni de près ni de loin, à cette affaire. Imagine-t-on le président de la République s'occupant de savoir comment procèdent des gens à Auckland ? Qui a dit que le général de Gaulle avait fait enlever et assassiner Ben Barka ? Pourtant, c'était strictement le même processus. Est-ce qu'on imagine que le général de Gaulle était au courant des quelques personnes qui guettaient au carrefour Saint-Germain-des-Prés ce malheureux Ben Barka ? Pouvait-il imaginer qu'un acte aussi ignoble serait commis ? Ce n'est pas raisonnable de penser cela. »*

PROPOS ET DÉBATS

M. Mestre (UDF) : un cactus

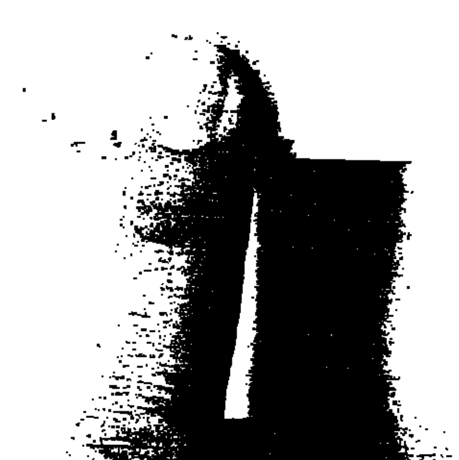
M. Philippe Mestre, député UDF de la Vendée et proche de M. Raymond Barre, estime dans une interview à *Paris-Match* que *« la pause »* décidée par le gouvernement *« ne règle rien »*. *« Le vrai problème réside dans la lutte d'influence que se livrent en permanence le président de la République et le gouvernement et qui rend impossible toute stratégie de repos. Quand on a un cactus dans son pantalon, il est sans doute impossible de courir, peut-être douloureux de marcher, en tout cas il est interdit de s'asseoir. »* S'agissant d'une éventuelle candidature de M. François Léotard à l'élection présidentielle de 1988, M. Mestre a affirmé : *« Tout le monde sait qu'il y aura deux candidats dans le camp de la majorité : Barre et Chirac (...). Tout le reste est littérature. »*

M. Borotra (RPR) : agitation

Le porte-parole du RPR, M. Franck Borotra, a affirmé mardi dans un communiqué que *« le PS s'engage dans une agitation tous azimuts pour contrecarrer l'action gouvernementale »*. Le secrétaire général adjoint du RPR estime qu'*« il y a des moments où l'intérêt général doit passer avant les intérêts personnels ou partisans, même du Parti socialiste »*. Le PS *« pratique l'amalgame primaire et contribue à la désinformation »*, poursuit M. Borotra, qui, au passage, égratigne le président de la République, lequel *« cherche à freiner la politique gouvernementale contre le chômage »* après avoir refusé de signer l'ordonnance Séguin sur la flexibilité du temps de travail. *« Les leçons de morale, de cohésion sociale, de gestion suffisent de la part des socialistes qui ont développé dans le pays la plus cruelle des inégalités, celle du chômage »*, a conclu M. Borotra.

M. Jean-Thomas Nordmann (Parti radical) : déstabilisation

Dans un communiqué publié mardi, M. Jean-Thomas Nordmann, député européen et porte-parole du Parti radical, estime que les mouvements de grève dans les transports publics *« paraissent s'inscrire dans un effort de déstabilisation du gouvernement (...). L'extension de la grève à d'autres domaines du secteur public ne ferait que renforcer cette politisation des conflits sociaux »*.



Le tour du monde sans escale de « Voyager »

Un exploit minutieusement préparé

Parti de la base californienne d'Edwards, dimanche 14 décembre à 8 heures locales (17 heures en France), Voyager y est revenu après neuf jours et trois minutes de vol, gagnant un jour sur l'horaire prévu. Il a parcouru environ 42 000 kilomètres. Ses deux pilotes, Dick Rutan (quarante-huit ans) et Jeana Yeager (trente-quatre ans), ont, au terme d'un épuisant périple, réalisé un exploit qui prend sa place parmi les hauts faits de l'aviation.

Le record du monde du vol en boucle et celui du vol en ligne droite se sont rejoints. C'est la conséquence apparemment paradoxale — mais elle signifie simplement que la Terre est ronde — de la performance de l'avion Voyager, qui vient de boucler le premier tour du monde sans escale et sans ravitaillement.

Un exploit minutieusement préparé depuis des années, précédé de plusieurs vols records, auquel il faut associer Burt Rutan, frère cadet de Dick, concepteur de l'avion et dirigeant d'une petite firme californienne de construction aéronautique. Burt proposa il y a cinq ans à Dick, qui, après 325 missions de combat au Vietnam, était devenu pilote d'essais de la société, ce défi peu ordinaire d'un tour du monde sans escale. Burt dessina *« un réservoir d'essence volant »* et les deux frères entreprirent sa construction, avec l'aide de quelques amis et de Jeanna Yeager.

Cette dernière, à l'origine dessinatrice industrielle, voulut un jour apprendre à piloter des hélicopères. On lui conseilla de commencer par les avions. Elle y prit goût, rencontra Dick Rutan à un meeting aérien et ne le quitta plus. Elle aussi détentrice de plusieurs records, dont certains enlevés à Dick, Jeanna porte un nom célèbre dans le monde aéronautique, puisque le premier pilote à franchir le mur du son fut l'Américain Chuck Yeager. Mais il s'agit d'une simple homonymie.

L'avion fut construit en deux ans et sortit de son hangar au printemps 1984. Conçu uniquement en vue du tour du monde sans escale, il ressemble plus à un planeur qu'à un avion et aurait éventuellement pu finir son périple en vol plané. L'envergure totale est de 33 mètres — supérieure à celle d'un Boeing-747 — pour une longueur hors tout de 10 mètres. L'avion est équipé de deux moteurs, celui placé à l'arrière étant seul en marche en temps normal. Le moteur avant est utilisé pour le décollage, les changements d'altitude et l'atterrissage.

Le poids à vide n'est que de 850 kilogrammes, les matériaux utilisés étant pour l'essentiel des fibres de carbone, du graphite moulé, des résines et du kevlar. Mais, au décollage, Voyager pesait environ 5 100 kilogrammes, en raison du carburant réparti dans les dix-sept réservoirs qui occupent les ailes, les longerons, et, dans le fuselage, l'intervalle séparant les moteurs, à l'exception d'un minuscule habitacle.



« Voyager » a suivi l'Equateur en cherchant à longer les côtes pour des raisons de sécurité. Une forte perturbation atmosphérique l'a contraint de faire demi-tour un peu avant qu'il n'atteigne les Philippines.

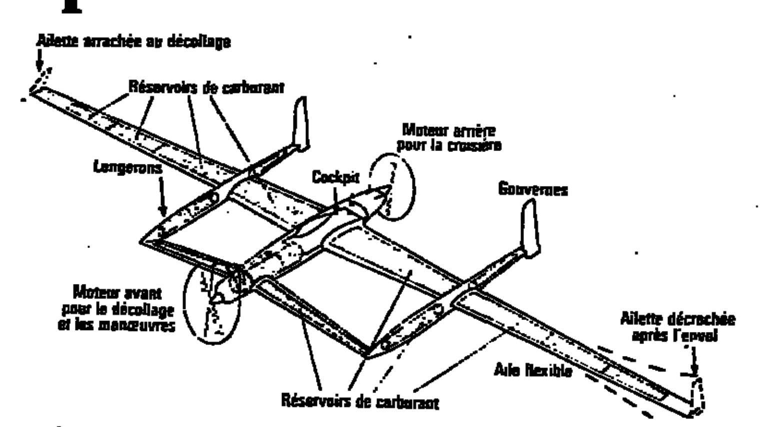
Le projet était de tenter le tour du monde au printemps 1985. Mais les deux frères n'avaient pas les fonds nécessaires et eurent quelque mal à les acquérir, faisant appel à divers sponsors et à des dons privés. Après de nombreux essais, Voyager prit finalement l'air en juillet dernier pour un vol de cinq jours, pendant lesquels il parcourut près de 19 000 kilomètres, battant de quelques centaines de kilomètres le vieux record du circuit sans escale ni ravitaillement établi par un Boeing B52 en 1962. La voie du tour du monde était ouverte.

C'est la météorologie qui devait ensuite commander le départ, les mois d'octobre et novembre étant *a priori* les plus favorables. En effet Voyager est d'une fragilité telle qu'il ne peut affronter de fortes perturbations atmosphériques. Le tour du monde ne pouvait être entrepris qu'à une époque où celles-ci seraient absentes du trajet envisagé. Le départ eut finalement lieu le 14 décembre, dans des conditions difficiles. Alourdies par le carburant, les ailes traînèrent sur le sol, détruisant les ailettes d'extrémité. Voyager dut rouler plus de 4 kilomètres et ne décolla qu'à 200 mètres de l'extrémité de la piste.

La route choisie passait par les Iles Hawaï, puis s'incurvait vers les Philippines — au large desquelles l'avion dut faire demi-tour perdant quelques heures pour éviter de fortes turbulences. Voyager a ensuite mis le cap plein ouest, passant légèrement au nord de l'Indonésie et survolant l'extrême sud de l'Inde. Lorsqu'il a rencontré la côte africaine, il l'a longée jusqu'à l'Equateur et c'est en suivant presque cette ligne qu'il a traversé l'Afrique et l'océan Atlantique. Il a ensuite longé la côte nord de l'Amérique du Sud, franchi l'isthme interaméricain et est revenu à son point de départ en suivant le bord de l'océan Pacifique.

Un itinéraire plus direct était prévu après les bouches de l'Amazone, à travers la mer des Antilles et le sud des Etats-Unis. Mais l'équipage, épuisé par une semaine de vol dans des conditions d'un rare inconfort, cherchait avant tout des zones d'air calme. Peut-être aussi ne tenait-il pas à survoler des régions où de nombreux avions de tourisme auraient pu être tentés de s'approcher de lui, d'autant que la discipline n'est pas le fort des pilotes américains de tourisme. La position exacte de Voyager a d'ailleurs été tenue secrète pendant les dernières heures du vol pour lui éviter d'être trop entouré.

La fatigue de l'équipage est compréhensible. Pendant sept jours, Dick Rutan et Jeanna Yeager ont vécu dans un habitacle de 2 mètres carrés, l'un assis sur l'unique siège, l'autre allongé sur le plancher, ou plutôt sur une réserve d'essence en tissu souple qui ne lui laissait au départ que bien peu de place. Le niveau de bruit était *« à peu près celui d'un marteau piqueur près de votre tête »*, a déclaré Dick Rutan.



Les deux pilotes rencontrèrent des vents plus violents que prévu, généralement bien orientés, ce qui leur permit de gagner près d'un jour sur leurs prévisions. Mais ils furent, en plusieurs circonstances, terriblement secoués. Une jauge mal réglée leur fit ensuite craindre de n'avoir pas assez de carburant pour finir leur périple. Dans les dernières heures, ils eurent encore la désagréable surprise de voir le moteur arrière tomber en panne. Le moteur avant était alors arrêté et Voyager fit une chute de 1 100 mètres, avant que Dick Rutan ne puisse relancer ses moteurs. Mais c'était le dernier coup. Peu après ils atteignaient la Californie et se posaient sans difficulté devant cent mille spectateurs enthousiastes.

Il y a 83 ans et 6 jours, Orville Wright décollait d'une plage de Caroline-du-Nord et parcourait la distance stupéfiante de 260 mètres en cinquante-neuf secondes.

MAURICE ARVONNY.

Enthousiasme à Washington... et à Moscou

Salués à leur départ par Anne Morrow Lindbergh, la femme du pionnier américain de l'aviation qui avait loué leur *« grand courage »*, les deux pilotes de Voyager ont, dès leur atterrissage, soulevé l'enthousiasme. Celui de nombreux Américains bien sûr, et du premier d'entre eux, le président Reagan, qui a suivi l'événement à la télévision, jugeant l'exploit *« magnifique, absolument magnifique »*. M. Reagan remettra d'ailleurs, lundi 29 décembre, la Presidential Citizens Medal à Jeana Yeager, à Dick Rutan et à son frère Burt, qui a conçu l'avion expérimental.

Enthousiasme aussi en URSS, où l'agence Tass a félicité l'équipage de Voyager qui *« a franchi toutes les épreuves de haute lutte »*. Les pilotes, poursuit l'agence, *« perpétuent la tradition des pionniers de l'aviation que furent l'Américain Charles Lindbergh, qui a traversé l'Atlantique en 1927 et Valeri Chkalov, qui a effectué un vol sans escale héroïque de l'URSS aux Etats-Unis par le pôle nord, en 1937 »*.

La seule fausse note dans ce concert de louanges est venue du pilote d'essai américain Chuck Yeager (lequel n'a aucun lien de parenté avec Jeana). *« Voyager*, a-t-il dit, *fait appel à des technologies anciennes. Ce n'est pas une percée. »*

JUSTICE

Le renvoi éventuel de Georges Ibrahim Abdallah devant la cour d'assises

La chambre d'accusation a deux mois pour se prononcer

Le sort de Georges Ibrahim Abdallah, chef présumé des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL) pour l'Europe de l'Ouest, est désormais entre les mains des magistrats de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, qui devront prochainement décider de son éventuel renvoi devant la cour d'assises (nos dernières éditions du 23 décembre).

Le juge d'instruction, M. Gilles Boulouque, a rédigé le 23 décembre le dernier acte de sa procédure en ordonnant que le dossier soit transmis à la chambre d'accusation. Il appartiendra à cette juridiction de prononcer la mise en accusation de Georges Ibrahim Abdallah devant la cour d'assises. La loi lui impose de rendre cet arrêt dans un délai maximal de deux mois.

Georges Ibrahim Abdallah est inculpé de complicité dans l'assassinat de M. Robert Charles Rey, attaché militaire adjoint à l'ambassade des Etats-Unis à Paris, commis le 18 janvier 1982, et de celui du conseiller d'ambassade israélien en France, M. Yacov Barsimantov, tué le 3 avril 1982. Sa complicité est aussi retenue dans l'attentat au cours duquel le consul des Etats-Unis à Strasbourg, M. Robert Onan Homme, a été blessé par balle le 26 mars 1984.

La chambre d'accusation devra également se prononcer sur le cas de Jacqueline Esber, toujours en fuite, soupçonnée d'avoir tué Yacov Barsimantov et d'avoir ouvert le feu sur M. Homme, le blessant au visage. Sous le coup d'un mandat d'arrêt lancé le 20 février dernier, elle est accusée d'assassinat, de tentative d'assassinat et de complicité.

Une seconde femme apparaît dans la procédure. Il s'agit de Martine Toulotte, quarante-six ans, militante de la Ligue communiste révolutionnaire, accusée d'avoir hébergé Jacqueline Esber et Georges Ibrahim Abdallah à son domicile de Grenoble. Ecrouée le 20 février 1986 sous l'inculpation de recel de malfaiteurs, elle a été remise en liberté sous contrôle judiciaire le 20 mai 1986. L'instruction concernant le délit qui lui est reproché n'étant pas encore terminée, le magistrat a disjoint son cas. Celle-ci sera donc jugée séparément.

M. P.

L'instruction sur l'attentat contre M. Alain Peyrefitte est confiée à un juge parisien

L'attentat dirigé contre M. Alain Peyrefitte, ancien garde des sceaux, a conduit le parquet de Paris à ouvrir, mardi 23 décembre, une information judiciaire contre X pour *« assassinat et tentative d'assassinat en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur »*.

Commis à Provins le 15 décembre dernier, l'attentat avait causé la mort de M. Serge Lancet, employé municipal. La qualification donnée au crime permet au parquet de Paris d'engager des poursuites car, en application de la loi du 9 septembre 1986, sa compétence s'étend à l'ensemble du territoire en matière de terrorisme.

De la même manière, c'est un magistrat parisien, M. Jean-Louis Bruguière, chargé notamment d'attentats revendiqués par le mouvement dissous Action directe, qui a été désigné pour mener l'instruction.

Instruction à Paris d'une affaire de détournement de fonds à la mairie de Draguignan

La chambre criminelle de la Cour de cassation a désigné, mardi 23 décembre, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris pour instruire une affaire de détournement de fonds à la mairie de Draguignan et qui pourrait aboutir à une inculpation de M. Jean-Paul Claustres, ancien maire (RPR) de la ville, et de l'un de ses adjoints, M. Georges Costantin (*le Monde* du 16 décembre).

Cette affaire, qui a éclaté au mois d'avril dernier, a déjà donné lieu à l'inculpation le 6 décembre pour abus de confiance et escroqueries, complicité d'escroqueries et faux en écritures commerciales, de trois anciens employés d'une association paramunicipale, Draguignan-Promotion.

● ***« Contrôle à main armée » :* une précision du régisseur.** — Le régisseur de l'immeuble de la rue Vitruve à Paris (20e), où un jeune homme de dix-sept ans a été blessé d'un coup de fusil par un résident, nous prie de préciser que, contrairement à ce que nous avons indiqué (*le Monde* du 17 décembre), il n'était pas présent dans le parking de l'immeuble au moment de l'incident. C'est seulement le lendemain 10 décembre à 8 heures que le régisseur a été informé.

● **L'évasion de Pau : M. Michel Legrand, chargé de l'information.** — C'est bien M. Michel Legrand, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, qui a été chargé de l'instruction ouverte après l'évasion de la prison de Pau, le samedi 13 décembre, de deux indépendantistes basques appartenant au groupe clandestin Iparretarrak. *Le Monde* a donné cette information dans son édition du mercredi 24 décembre, mais le titre sur la quatorzième section qui avait ouvert l'information pouvait prêter à confusion.

SPORTS

● **RUGBY : Masters des clubs.** — Huit essais, dont un de 80 mètres par Eric Bonneval, ont assuré, le 23 décembre, la victoire du Stade toulousain sur les Roumains de Constanza (47-3) en finale du premier Masters des clubs, organisé par les dirigeants de l'équipe championne de France. Pour la troisième place, les Australiens de West-Brisbane ont battu Agen (17-12).

Un rapport sur l'expulsion de cent un Maliens

Les garanties prévues par la loi n'ont pas été mises en œuvre

Sur la demande de la Fédération internationale des droits de l'homme, Me Yves Baudelot, avocat à Paris, s'est rendu du 20 au 24 novembre au Mali pour y enquêter sur les conditions dans lesquelles cent un ressortissants maliens ont été expulsés de France le 18 octobre dernier.

L'avocat s'est plus spécialement intéressé, *« compte tenu du caractère massif »* de l'expulsion à *« la régularité »* de cette opération *« au regard tant du droit interne que des conventions internationales »*.

Dans le rapport qu'il vient de remettre à la Fédération internationale des droits de l'homme, Me Baudelot fait état des témoignages qu'il a recueillis sur les brutalités auxquelles l'expulsion a donné lieu. Il précise ensuite qu'il a pu prendre connaissance de la situation de soixant-quatre personnes figurant parmi les cent un expulsés. *« La quasi-totalité d'entre elles*, écrit l'avocat, *reconnaissent avoir été en France, sans titre de séjour, en situation irrégulière »*. Cependant, estime l'avocat, certaines d'entre elles n'auraient pas dû être expulsées.

« C'est le cas de M. Sissoko Massokona qui était titulaire d'une carte de séjour valable du 20 décembre 1984 au 19 décembre 1987.

» C'est également le cas de deux personnes qui (...) paraissaient susceptibles de rentrer dans la catégorie des ressortissants étrangers qui ne peuvent faire l'objet d'un arrêté de reconduite à la frontière » (conformément à l'article 25 de l'ordonnance de 1945 modifiée par la loi du 9 septembre 1986). Cet article prévoit que ne peut être expulsé *« l'étranger qui est père ou mère d'un enfant français résidant en France, à la condition qu'il exerce même partiellement l'autorité parentale à l'égard de cet enfant et qu'il subvienne effectivement à ses besoins »*, ni l'étranger qui justifie notamment avoir sa résidence habituelle en France depuis plus de dix ans et qui n'a pas été condamné.

Les deux personnes qui pourraient relever de ce texte sont :

— M. Mody Doucouré, né en 1962 à Bamako, qui indique avoir vécu avec une Française dont il a eu un enfant de sexe masculin, qui est né en France et aux besoins duquel il subvenait;

M. Makadou Sananambounou, né le 22 septembre 1951 à Koussané, qui vit en France depuis l'âge de six ans et n'a fait l'objet d'aucune condamnation.

« Si les vérifications qui s'imposent, indique Me Baudelot, *confirmaient que ces trois personnes ne pouvaient être expulsées, l'on devrait sans doute en déduire qu'il n'a pas été procédé à un examen suffisamment précis des situations individuelles.*

» L'on pourrait alors se poser la question de savoir si, faute d'examen suffisant des situations individuelles, l'on ne se trouve pas en présence d'une expulsion collective, qui comme telle est interdite par l'article 4 du protocole 4 de la Convention européenne des droits de l'homme. »

Trois critiques

Mais indépendamment de ces cas particulier, Me Yves Baudelot estime que l'expulsion des cent un Maliens est critiquable pour trois raisons :

« ● ***Les garantie prévues par la loi n'ont pas été mises en œuvre.*** — *L'article 22 de l'ordonnance du 2 novembre 1945, telle qu'elle a été modifiée par la loi du 9 septembre 1986, prévoit (6e alinéa) que* « dès notification de l'arrêté de reconduite à la frontière, l'étranger est immédiatement mis en mesure d'avertir un conseil, son consulat ou une personne de son choix ».

» La totalité des personnes dont j'ai examiné la situation, précise l'avocat, *sont formelles pour dire qu'à aucun moment il ne leur a été dit qu'elles avaient la possibilité de contacter leur consulat, un avocat ou une personne de leur choix.*

» Bien plus, alors que plusieurs personnes ont demandé l'assistance d'un avocat, il leur a été répondu qu'elles n'y avaient pas droit.

» Les déclarations faites par les expulsés à ce sujet me paraissent particulièrement dignes de foi » (...).

» ● ***Des traitements dégradants ont été pratiqués.*** — *La Convention européenne des droits de l'homme prévoit dans son article 3 que* « nul ne peut être soumis... à des traitements inhumains ou dégradants ». *Or les expulsés qui appartenaient au foyer Soundiata de Rosny-sous-Bois ont été contraints de se déshabiller pour être fouillés dans les cars de police, immédiatement après y être montés. Indépendamment du fait qu'ils avaient les menottes aux mains pendant tous les transports dont ils ont été l'objet, une trentaine d'entre eux ont eu des fers aux pieds du moment où ils ont quitté l'hôtel Ibis jusqu'au moment où ils ont été embarqués dans l'avion.*

» Ils ont été embarqués de force dans l'avion par des policiers qui ont fait preuve de brutalités à leur égard. Ces brutalités ont été telles que l'un des expulsés, M. Diabate Setan, a reçu un coup dans la mâchoire qui lui a fait perdre deux dents (...).

» ***Les expulsés n'ont pas été mis en mesure d'emporter avec eux leurs affaires.*** — *Lorsqu'il est procédé à une expulsion, l'intéressé est toujours mis en mesure d'emporter avec lui ses affaires. Cela n'a pas été le cas lors de l'expulsion des cent un Maliens.*

» Ils n'ont pu, pour la quasi-totalité d'entre eux, emporter avec eux que les seuls vêtements qu'ils portaient lorsqu'ils ont été interpellés (...).

De plus, *« ceux qui avaient un emploi n'ont pas pu se faire payer leur dernier salaire. De la même façon, ceux qui étaient titulaires d'un compte en banque n'ont pas pu le solder, ni organiser son transfert.*

» L'éloignement des expulsés et le fait que la plupart d'entre eux sont analphabètes font, conclut Me Baudelot, *qu'il est pour eux pratiquement impossible de récupérer les avoirs dont ils estiment avoir été spoliés à l'occasion de leur expulsion. »*

Société

Le retour des crèches

Dans l'imaginaire collectif, les figurines de plâtre et les santons d'argile sont des valeurs sûres. Merveilleux lié à l'enfance, exotisme des mages, écologisme des bergers : malgré sa bimbeloterie un rien archaïque, la crèche retrouve dans les églises et les familles une nouvelle jeunesse. De toutes les grandes traditions populaires, elle est l'une de celles qui expriment le mieux les *compromis* passés entre les aspirations religieuses et les habitudes culturelles d'une société (1).

On sait que la fête de Noël est elle-même le fruit d'une substitution. *Dans le monde gallo-romain*, comme dans les contrées celtes et *nordiques* de l'Occident, la fête du solstice d'hiver conjure l'angoisse de la *nuit*, du *froid* et de la famine : libations, brandons et bûches allumés. Elle devient à partir du quatrième siècle la fête de la naissance du Christ.

La crèche arrive très tard dans la *tradition chrétienne, mais* à *chaque* étape de son histoire, jusqu'à *aujourd'hui, on se disputera* sur sa signification religieuse, sociale, artistique ou culturelle.

On fait souvent remonter son origine à François d'Assise. Mais avant lui était né en France, à partir de dialogues chantés dans *les* églises, un petit théâtre religieux, préfigurant *les mystères du* Moyen Age, qu'atteste un manuscrit du *onzième siècle retrouvé* à l'abbaye Saint-Martial de Limoges. On y *joue* la *chute* d'Adam et Eve, les prophètes, l'adoration des mages et des bergers. Venu de l'allemand *Krippe*, le mot « crèche » fait son apparition en France au douzième siècle.

L'œuvre des jésuites

La crèche va survivre, mais de manière statique, aux mystères médiévaux, qui, sous l'effet des réformes protestantes et catholiques, vont être mis à *la* porte des églises, puis interdits au dix-septième siècle. Puissance d'un courant populaire : c'est également la Révolution qui, en *supprimant* les messes de minuit en Provence, va *encourager la production* à domicile des fameux santons.

Datant du seizième siècle, les plus anciennes crèches d'église connues en France se trouvent à Oloron (Pyrénées-Atlantiques), à Chaource (Aube) et à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir). Mais c'est la Contre-Réforme qui, en encourageant les formes les plus ostentatoires de la religion, va étendre la crèche à toute l'Europe baroque.

> *Nées au onzième siècle, les figurines religieuses ont survécu à toutes les réformes de l'Eglise. Le papier grotte et les santons habillés retrouvent, depuis quelques années, une nouvelle jeunesse*

Plus que les franciscains, ce sont les jésuites qui, en Autriche, en Italie, en Bohême, vont populariser le genre. Ils montent à Prague en 1562 l'une des plus anciennes et des plus belles crèches d'église aujourd'hui recensées.

Elles vont faire leur entrée au dix-huitième siècle dans les familles aristocratiques de France et d'Italie *et sont alors un signe extérieur* de richesse plus que de dévotion. Leurs *bébés joufflus, potelés, nus* ou emmaillotés vont donner naissance à *toute une* iconographie pieuse consacrée, jusqu'au vingtième siècle, au culte de la sainte enfance.

L'âge d'or de la crèche napolitaine commence. Les plus belles collections se trouvent à Munich, Naples, Rome et New-York (*le Monde* du 20 décembre). Rien n'égale alors leur raffinement, leur luxe de détails et de symboles : élevée sur les ruines d'un temple romain, la scène de la Nativité représente la victoire de l'ère chrétienne sur le monde païen de l'Antiquité. Décors d'auberges, convives à table, marchés, musiciens...

La signification de la crèche se *déplace : de religieuse, elle* devient sociale ou régionale. La naissance du *Christ n'est plus que le prétexte* à une revendication proprement culturelle. Le sommet de cette évolution est la crèche provençale. La Nativité n'est plus centrale et surélevée comme dans la crèche napolitaine, mais reléguée sur les bas-côtés. Les moulins à vent, les clochers, les fontaines, les fileuses, les savetiers, les pêcheurs et les chasseurs dominent tout le paysage d'une Provence *idéalisée. La crèche* devient l'expression d'un sacré sécurisant et archaïque.

Les périodes les plus fécondes de la crèche provençale correspondent aux chocs culturels des dix-neuvième et vingtième siècles : lendemains de la Révolution, guerres de 1870, 1918, 1940. Des santons du maréchal Pétain font leur apparition dans ce musée Grévin régional.

Tout un patrimoine local, voire une satire sociale, choisit ainsi le motif religieux pour s'exprimer. Les noëls (cantiques) se diffusent à vive allure. Comme au Moyen Age, la crèche redevient spectacle : crèches publiques, crèches parlantes, crèches mécaniques, crèches de *marionnettes, « pastorales »* d'ombres chinoises. Jusqu'à *aujourd'hui, on joue* des « crèches » en Franche-Comté dans le patois de l'époque.

Un sapin très protestant

Ignorée par les bons chrétiens qui crient à la paganisation de la fête, le sapin de Noël lui-même a une origine religieuse. En Alsace, au Moyen-Age, il servait à commémorer la chute d'Adam et Eve et le rachat de l'humanité. Il croulait sous les pommes rouges, les pains d'anis, qui servaient à faire les hosties, et les bougies. Ironie de l'histoire religieuse : ce sont les luthériens d'Alsace, hostiles à toute figuration par la crèche de la naissance du Christ, qui ont popularisé dans le reste de la France, avec sa symbolique d'origine, le sapin de Noël !

Après Vatican II *et* la réforme liturgique, on dépouille les églises. Les *crèches* baroques ou sulpiciennes disparaissent ou sont remplacées par des panneaux de photos. En 1968, celui de l'église Sainte-Marguerite de Fontenay-sous-Bois – CRS casqués, Martin Luther King, enfants affamés – souligne l'incarnation du message de l'Evangile dans l'environnement de *violence sociale. Le personnage* de Jésus lui-même est supprimé et *remplacé* par un trait de lumière.

Depuis 1982, les spécialistes font état, dans les églises parisiennes, d'un retour au papier grotte, à l'exotisme, aux santons habillés (2). Signe des temps : *cette renaissance* des crèches à l'ancienne, en moins sulpicien, et des cantiques traditionnels confirme la remontée des valeurs du passé et de la dévotion populaire.

HENRI TINCQ.

(1) Jusqu'au 16 février 1987, se tient au Musée national des arts et des traditions populaires une exposition consacrée aux crèches et traditions de Noël, *sous la direction de Mme* Françoise Lautman, chargée de recherche au CNRS et spécialiste de sociologie religieuse, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, 75116 Paris. Tous les jours, sauf le mardi, de 10 h à 17 h 15.

(2) Enquêtes réalisées en 1962, en 1968 et 1972, par MM. G. Michelat, R. Courtas et J. Potel, du groupe de sociologie des religions, et, en 1982 et 1983, par Françoise Lautman.

Quatre cents figurants

Il y a un âne gris et un formidable bœuf charolais en toison hivernale, des bergers landais sur leurs échasses, des chanteurs corses poussant la romance et une cohorte de Pyrénéens en béret rouge qui entonnent *Que canto* en play-back. On voit même défiler trois faux rois mages sur trois vrais dromadaires frigorifiés.

Francis Morane, qui l'a mise en scène, et la Ville de Paris, qui l'a financée, n'ont pas lésiné sur les figurants et les effets spéciaux de cette *Nuit des merveilles* jouée chaque soir sur le parvis de Notre-Dame : 400 acteurs dont une centaine de Vendéens « *prêtés* » *par* M. Philippe de Villiers, secrétaire *d'Etat* à la *culture*, 1 700 projecteurs, des canons à image, des lasers et des feux de bengale géants, pour mimer une crèche vivante des provinces de France où il ne manque que l'enfant Jésus.

Il ne manquait personne mardi soir 23 décembre pour assister aux cinquante minutes de la représentation : Jacques et Bernadette Chirac, le cardinal Lustiger, le préfet Jean Paolini, Philippe de Villiers et quelques autres. *Mais* la grève des transports en commun et la bise glaciale *avaient dissuadé* les Parisiens. On voyait, hélas, davantage de monde sur les tréteaux que sur le pavé.

Il est vrai que, avec les baraques du chantier de la gare *Saint-Michel*, les miradors surchargés de projecteurs, *les camions techniques* et les multiples podiums, le parvis de Notre-Dame ressemble plus à un capharnaüm qu'à un lieu de réjouissances ou de recueillement. Reste, heureusement, la cathédrale, plus merveilleuse que jamais malgré ses huit cents ans, dressée dans un habit de lumière qu'on souhaite lui voir plus souvent. Une leçon de modestie pour tous les entrepreneurs de spectacles.

M.-A. R.

Noël aux Etats-Unis

Panoplies « à la Rambo » et jouets chrétiens

WASHINGTON
de notre correspondant

Selon des estimations officielles, une famille américaine dépense en moyenne 250 dollars (environ 1 625 F) en jouets, pour chacun de ses enfants. Dans l'ensemble, on *évalue, en cette période de fêtes*, à plus de 12 milliards de dollars, le montant des achats par les Américains de quelque 150 000 modèles de jouets et de jeux. Les prix ont augmenté, compte tenu de l'application dans ce domaine de *la haute* technologie. Les vieux révolvers et les fusils en plastique sont devenus de dangereuses armes au laser, les poupées et les animaux en peluche, grâce à l'électronique, parlent et marchent.

Pourtant, les goûts des enfants ont peu varié, et la fièvre patriotique et anticommuniste de l'ère Reagan n'a pas déterminé leurs préférences. Certes, Rambo et ses amis du Groupe de *défense* de la liberté sont là, sur les étalages, leurs bazookas, leurs supermitraillettes style Uzy et leurs hélicoptères façon Dassault. D'autres commandos rendus populaires par le cinéma et engagés dans la lutte *contre* le *terrorisme international* sont également en magasin. Mais on ne trouve encore dans les vitrines *ni* les « contras » ni même le colonel North, leur ami, impliqué dans le transfert illicite de fonds aux rebelles nicaraguayens.

Le bon GI Joe et la poupée Barbie

Le grand succès de l'année est le *lazer tag*, une arme ultramoderne, qui projette un rayon infrarouges invisible *sur* des cibles présentées par les camarades de jeux. *Chaque coup au but est signalé* par un jet de lumière et un grand bruit. Ainsi aucune erreur n'est possible. Si le tireur fait mouche six fois, son partenaire est éliminé.

« Après tout, disent les fabricants, *jusqu'à maintenant les enfants tiraient à tort et travers, ignorant s'ils atteignaient leur but. Là, ils le savent clairement. »* Il faut dire que les groupes inspirés par l'éthique *ont fort* à faire cette année avec d'horribles jouets dont les noms parlent d'eux-mêmes : *« Docteur vomit », « La Bouche du* maquereau », et même « Madame Haleine *du matin* », tous dégageant de très mauvaises odeurs. Quant à « Ralph le Grossier », il n'est qu'un pâle émule du pétomane.

Mais finalement, d'après les organisations professionnelles, les enfants restent fidèles à leurs amis *traditionnels : le bon GI Joe* et l'élégante poupée Barbie. Malgré tout, il a fallu faire des concessions à l'esprit du temps. Ainsi Joe le bidasse a rejoint un commando antiterroriste, disposant de l'équipement le plus moderne. Barbie, *l'an dernier*, avait trouvé un emploi, elle appartenait à un cours de gymnastique. Aujourd'hui, elle fait partie d'un ensemble rock. Il est vrai qu'elle a une concurrente, Jem, la nouvelle *poupée à la double personnalité*. Dans la journée, elle est Jerica, une bonne âme qui fait des dons aux orphelins; le soir, elle est une punk déchaînée, agitant ses boucles d'oreilles tapageuses et sa crinière rose. Mais Barbie reste la *préférée des enfants*.

L'engouement pour la grande famille des animaux reste entier, mais les jouets électroniques ont réduit l'intérêt pour les *Cabbage Patch Kids*, ces poupées très laides en matière malléable, qui avaient *tant fait fureur l'an dernier*.

Enfin, les bien-pensants et les fondamentalistes chrétiens ont le choix entre des animaux habillés dans *« d'authentiques costumes bibliques »*, la panoplie des héros du Royaume et les poupées Joie, Foi, Espoir, Amour, sans oublier Grâce, la nouvelle poupée, encou*ragée par les adversaires de l'avor*tement, qui chante *« Jésus aime les petits enfants »*, ou encore *« Dieu me connaissait avant même ma naissance »*.

Les magasins annoncent une demande croissante pour ce type de jouets. Voilà qui, au moins, compense les jeux où il s'agit d'apprendre aux enfants comment faire des affaires, gagner de l'argent, au besoin à la limite de la loi (un de ces jeux a été mis au point par un détenu condamné pour fraude bancaire).

HENRI PIERRE.

REPÈRES

SIDA

Un reportage d'Antenne 2 censuré à Bangui

Un reportage sur le SIDA réalisé à Bangui par une équipe d'Antenne 2 a été saisi par les autorités centrafricaines. Deux cassettes vidéo contenant des images de malades atteints du SIDA et des entretiens avec des *médecins de l'hôpital de Bangui ont* été confisquées, le samedi 20 décembre, *par* les services du ministère de l'information avant d'être rendues effacées, le surlendemain, à l'équipe d'Antenne 2.

Ce reportage avait été pourtant réalisé avec l'autorisation du ministre centrafricain de la santé, M. Bernard Belloum. Les deux cassettes effacées présentaient, outre des images de plusieurs *dizaines* de *malades, des* scènes plus dures tournées dans le *service de pédiatrie de l'hôpital où*, selon les responsables, 5 % des *enfants traités sont atteints* du SIDA.

Dans les entretiens censurés, plusieurs *médecins affirmaient* que six mille personnes, sur un total d'environ deux cent mille habitants de la capitale, seraient actuellement séropositives.

Dans le seul service de cardiologie, trois cent soixante cas *mortels* auraient été comptabilisés depuis 1983. Selon les mêmes sources, cinq cents malades meurent chaque année des suites du SIDA.

Antenne 2 diffusera au début du *mois de janvier* la partie de ce reportage qui n'a pas été saisie et censurée.

Enfance

SOS-Enlèvements devant Matignon

Un arbre de Noël pour le premier ministre, c'est le cadeau qu'ont *déposé* sur le trottoir, face à l'hôtel Matignon, des mères d'enfants retenus par leur père en Algérie. Mardi 23 décembre, ces femmes – une vingtaine – ont manifesté rue de Varenne, à Paris, pour demander qu'*« une action vigoureuse »* soit *entreprise afin de retrouver* les enfants que les pères algériens ont soustrait à leur épouse française. Elles soulignent que *« la justice est bafouée »* puisqu'elle a confié à la mère la garde des enfants. Dans un tract, deux associations – SOS-Enlèvement d'enfants et le Collectif de solidarité aux mères d'enfants enlevés – *préconisent d'« augmenter les moyens des services chargés de ces recherches »* au ministère de la justice. Pour attirer l'attention des autorités sur leur enfant « disparu », elles ont accroché des jouets à un sapin de Noël.

Ile de Ré

Le pont en chantier dès février prochain

Dans vingt-huit mois, la France *aura perdu l'une de ses dernières* îles. En effet, le patron de l'entreprise Bouygues a *annoncé que le* gigantesque ouvrage qui doit relier l'île de Ré au continent et le *transformer en une* banlieue résidentielles de La Rochelle serait mis en chantier dès *février* prochain et qu'il serait livré le 1er juillet 1988.

Communication

L'information sur FR 3 remodelée de fond en comble

Quelle boulimie de réformes ! Quel appétit de changement ! Nommé le 11 décembre *dernier* directeur de l'information à FR 3, M. Christian Bernadac procédera *dans* les jours et semaines qui viennent à un vaste réa*ménagement de son* département.

Premiers signes visibles : de nouvelles *recrues* débauchées de TF 1. Gérard Saint-Paul devient directeur-adjoint et chapeaute les éditions nationales de la chaîne (le « 19-20 » et « Soir 3 »). Jean-Claude Perpère, nommé secrétaire général, coordonnera le travail des régions. L'avantage est *évident* : forger autour du directeur de l'information un organigramme cohérent pour *mieux* diriger une chaîne éclatée. L'inconvénient est classique : déstabiliser les actuels responsables – qui se voient ainsi chapeautés – alors qu'ils ne sont en place que depuis quelques mois. La crise couve. Eclatera-t-elle ?

Le deuxième temps de la réforme portera sur la refonte de « Soir 3 », le « 19-20 » quotidien – qui a *« vieilli de dix ans tous les journaux concurrents »*, selon M. Bernadac – restant inchangé. « Soir 3 » évoluera vers un journal de « réflexion », conforme à la nouvelle identité de la chaîne. Un journal qui parlera science, économie, arts et lettres – et pas seulement quand il s'agit de best-sellers – pour *« échapper à l'institutionnel »*. Et surtout, l'édition s'ouvrira largement à la politique internationale. Une carte du monde lui servira de toile de fond, et une phrase – que M. Christian Bernadac rêve d'être toujours la même – de générique : *« Aujourd'hui dans le monde... »*. Un signe de ralliement qui *« décollera le journal du pré-carré français »* sans sacrifier pour autant la vie politique nationale. Un difficile exercice d'équilibre dont les présentateurs ne sont pas encore choisis.

Enfin, aux deux grandes éditions quotidiennes, s'ajouteront un « flash », qui ouvrira l'antenne, et une importante émission consacrée chaque après-midi à la météo et à ses conséquences sur la vie des Français : vie des plantes et des jardins, problèmes des récoltes, pêche en mer et... cours des marchés.

Le troisième temps de cette vaste réforme portera sur les éditions régionales dont la diffusion continuera à prendre place au milieu du « 19-20 ». Mais pour harmoniser la *décontraction* de cette dernière, les régions devront abandonner les « décors-cathédrale » et adapter le look des présentateurs. Surtout, M. *Bernadac entend* mettre en mouvement une *« véritable révolution »*, un retour à l'information *« communale »*, reflétant exclusivement la vie des régions. *« C'est une question de survie »*, affirme le nouveau directeur de l'information, pour qui FR 3 sera sans doute condamnée un jour à ouvrir de nouveaux bureaux locaux.

Reste le problème des magazines, dont l'avenir *s'annonce* sombre. Pour « Montagne » et « Thalassa » – l'un des grands succès de la télévision – qui continuent, « Urba » et « Mag 3 » disparaîtront. Faute de moyens. *Il* en ira de même de « Taxi » dont la SEPT, jamais associée au choix des sujets, refuse de continuer à assumer la moitié du financement. Coûteux, il ne correspond pas aux nouveaux objectifs de cette société chargée de préparer une télévision par satellite.

FR 3, qui ne peut continuer seule *(voir encadré ci-dessous)*, y perd une image, au moment même où les multiples changements annoncés risquent *de déstabiliser les téléspectateurs*.

P.-A. G.

Taxi en panne

Le bruit courait depuis plusieurs jours. La sentence est tombée dans la soirée de mardi 23 décembre : le magazine « Taxi » de Philippe Alfonsi sur FR 3 est supprimé. La raison officielle donnée au réalisateur par *M. René Han, nouveau président-*directeur général de la troisième chaîne : les réductions budgétaires. Mais d'autres motifs expliquent la hâte avec laquelle on a voulu mettre fin à un exercice d'indépendance et de liberté.

Cela faisait longtemps que ce *magazine d'actualité, qui collait à* l'événement à chaud, était dans le collimateur des responsables de la chaîne. Et l'une des dernières décisions de l'ancien président-directeur général, Mme Janine Langlois-Glandier, avait été de ramener *le* budget hebdomadaire de « Taxi » *pour 1987, de 800 000 francs* à 300 000 francs, alors que l'émission a besoin d'un minimum de 450 000 francs pour exister.

Il est vrai que « Taxi » était coproduit par FR 3 et la « 7 » (future chaîne culturelle), dans une proportion de 60 % à 40 %, *et que cette dernière avait décidé* d'arrêter sa contribution à fin de l'année. Mais, Philippe Alfonsi avait suffisamment de reportages en stock (un dossier *sur* la télévision, une enquête sur les Amérindiens, une autre sur le Maghreb) *pour tenir jusqu'à la fin* février prochain. Il était convenu avec M. Han qu'il puisse utiliser ce délai pour trouver d'autres sources de financement et un autre coproducteur.

M. Han en a décidé autrement. Qui plus est, il notifie en même temps à Philippe Alfonsi que ses fonctions de rédacteur en chef des magazines d'information de FR 3 prennent fin... tout en l'invitant à *« proposer d'autres projets de programme »*. Selon le communiqué publié par M. Jean Suhas, chargé de mission à la direction de la chaîne : *« FR 3, sauf à compromettre gravement l'équilibre fragile de sa politique de programmes, ne peut pas supporter seule une charge financière qui dépasse largement le coût de toutes ses autres productions. »* Constatant qu'*« aucun espoir n'existe réellement »* de trouver les fonds nécessaires, M. Suhas ajoute qu'*« une autre formule d'émission d'information (...) sera rapidement mise à l'étude »*.

« Taxi », magazine de reportage diffusé depuis *mai* dernier, qui avait dévoilé, entre autres, des informations sur les ventes d'armes à l'Iran, a souvent fait grincer les dents des dirigeants politiques. Se déclarant *« meurtri professionnellement »*, Philippe Alfonsi *nous a dit qu'il était « désolé qu'on mette fin – surtout dans le climat de suspicion actuel – à un magazine qui avait trouvé une liberté de ton et mettait à l'honneur le journalisme d'investigation »*. Son taux d'écoute égalait celui d'« Apostrophes », diffusée à la même heure sur A2 (de 5 % à 7 %). « Taxi » avait réussi, selon Alfonsi, à *« amener un nouveau public – les quinze à vingt ans – vers l'actualité »*.

ALAIN WOODROW.

Alors que trois cents stations pirates émettent déjà

Le Parlement portugais autorise enfin les radios privées

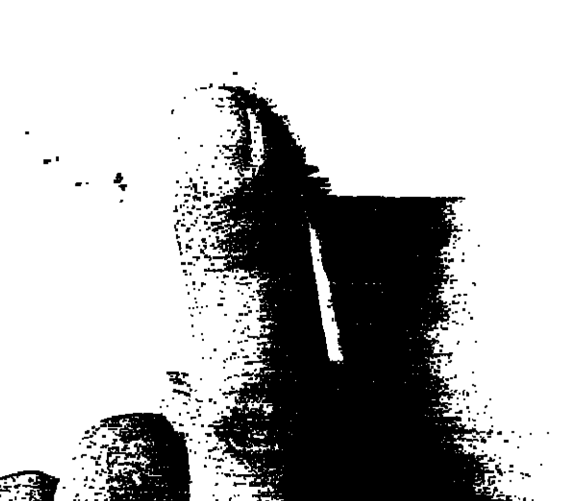
LISBONNE
de notre correspondant

Le Parlement protugais a adopté, le lundi 22 décembre, un projet de loi sur la radio reconnaissant et réglementant les radios privées. Socialistes et communistes ainsi que les représentants du Mouvement démocratique portugais et du Parti rénovateur, dirigé par l'ancien président de la *République*, ont voté pour. Le Centre démocratique et social, formation politique affiliée à l'Union européenne des démocrates-chrétiens, et le Parti social-démocrate, actuellement au pouvoir, se sont manifestés contre.

D'après ce projet, l'attribution des fréquences dépendra de l'avis du Conseil de la radio constitué par treize membres, dont cinq nommés *par le Parlement, deux par le* gouvernement et le restant par des institutions *jugées directement* concernées : le Conseil *supérieur* de la *magistrature*, le Syndicat des journalistes, le Syndicat des télécommunications, *la Société portugaise* d'auteurs, l'Association des consommateurs et l'Association nationale des municipalités.

L'absence de législation en cette matière a encouragé la prolifération au cours des deux dernières années de radios privées. Plus de trois cents existent déjà au Portugal, encombrant les fréquences, et dans certains cas, bénéficiant d'un taux d'écoute considérable. Selon un sondage effectué en septembre, 15 % de la population de Lisbonne, en particulier des étudiants, écouteraient régulièrement des émissions pirates. La loi qui vient d'être approuvée prévoit l'existence de trois type de réseaux : nationaux, régionaux et locaux. Il n'y aura en principe qu'une radio locale par département et une vingtaine de radios régionales. Les réseaux nationaux seront réservés aux stations *publiques en fonctionnement* : la radiodiffusion portugaise et les radios commerciales, *ainsi qu'à* deux stations privées, dont Radio Renaissance, qui appartient à l'Eglise catholique.

JOSE REBELO.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES


E. Caruso, dans Rigoletto de Verdi

Hommage

Les monstres sacrés

En dépit des grèves, des manifestations et du temps maussade, le musée d'Orsay semble avoir gagné son pari. Depuis son ouverture au public, plus de cent cinquante mille visiteurs ont défilé devant les cimaises de Gae Aulenti. Une de ses expositions-dossiers est vouée aux « stars » de la Belle Epoque, extravagantes et adulées. D'Adelina Patti à Caruso, en passant par l'inévitable Sarah Bernhardt.


Sarah Bernhardt Photo anonyme

LE musée d'Orsay ne désemplit pas. Les files d'attente s'allongent, kilométriques. Dix mille à quinze mille visiteurs défilent chaque jour entre les mastabas de Gae Aulenti. Depuis la semaine dernière, huit expositions-dossiers ponctuent le parcours des « Orsaytivores » (voir *le Monde* du 20 décembre). Certaines sont de simples codicilles aux salles environnantes (« l'ouverture de l'Opéra »), d'autres développent des thèmes cohérents. Ainsi « Stars et monstres sacrés », consacré à quelques vedettes fin de siècle de la scène, adulées de leur temps et qui, aujourd'hui encore dans notre mémoire, cumulent l'extravagance et la renommée.

Le pianiste Padarewski, par exemple, incarne à la fois l'élégance et la beauté. Les peintres se disputent pour exécuter le portrait de « l'archange » ; la virtuosité aussi : c'est le dernier avatar du grand pianiste romantique. Il a la réputation « d'achever » un piano par récital. En outre, il est le symbole de sa patrie dépecée : la Pologne. Pendant la première guerre mondiale, le général Pilsudski le presse de prendre la tête d'un gouvernement provisoire à Paris. Aussi sa signature figure-t-elle au bas du Traité de Versailles. A sa mort, en 1941, à New-York, il a droit à des funérailles quasi nationales.

La cantatrice Adelina Patti règne sans partage sur l'opéra pendant quarante ans. Son registre est d'une étendue exceptionnelle. Elle aborde sans effet les vocalises les plus audacieuses. Mais elle n'hésite pas non plus à couper dans les opéras tout air qui n'a pas le don de lui plaire. Elle affectionne les effets faciles qui subjuguent l'auditeur. Les critiques les plus sévères lui reprochent d'aborder l'art du chant comme un numéro de cirque. Elle en est parfaitement consciente, mais elle ajoute : *« Il m'aime tant, mon public, qu'il faut bien que je fasse quelque chose pour lui. »* C'est la *diva assoluta* que les amateurs idolâtrent. Au bout de sa longue carrière, elle finit dans la peau d'une comtesse anglaise. Elle réside alors dans son immense chateau gallois, doté d'un théâtre et baptisé en toute simplicité : Le nid du rossignol. Son compatriote, Caruso, ténor italien de caricature, bas sur patte, bedaine, coffre énorme et moustache en croc, fascine les foules. Par les vertus de sa seule voix, il résume le répertoire tout entier. Son nom devient le synonyme de sa profession.

Mais l'étoile des étoiles, le monstre sacré par excellence, pendant un demi siècle, est sans conteste Sarah Bernhardt. L'exposition est d'ailleurs placée sous le signe de la comédienne. Au milieu de ses reliques, vêtements de mousseline, encrier-chimère, lettres, affiches et bijoux, trône son énorme portrait, par Clairin. Lorsqu'elle posa pour le peintre, en 1876, elle avait trente-deux ans, et venait de vivre une aventure avec Victor Hugo, de quarante ans son aîné. Enveloppée dans un déshabillé bouillonnant, lovée sur un canapé rouge, un lévrier russe couché à ses pieds parachève le S que forme son corps désincarné. Jules Renard, qui a plutôt la dent dure, note dans son *Journal* : *« C'est une image qui fait des gestes et qui a des yeux vivants. »* Et plus loin : *« Quand elle descend l'escalier en escargot de son hôtel, il semble qu'elle reste immobile et que l'escalier tourne autour d'elle. »* Elle est célèbre dans le monde entier. Lors de sa première tournée américaine, son train spécial emporte huit tonnes de bagages. Les journalistes ne se lassent pas de décrire son hôtel particulier, avenue de Villiers. C'est un bazar oriental, un bric-à-brac gothico-bouddhique, une débauche de coussins, de tapis, de tentures, de potiches et de plantes vertes. Il a été cent fois reproduit. La maîtresse des lieux pose complaisamment devant l'objectif, rêveuse, jouant du piano, le pinceau à la main, ou s'exerçant à la sculpture. Un émouvant cliché nous la montre le buste nu, le visage dissimulé derrière un éventail. Elle est photographiée par Nadar. Mucha fait ses affiches. Gérôme exécute son buste et Cappiello la caricature. C'est le modèle de la Berma de Proust. Sa voix d'or est un mythe. Pourtant, à l'audition de ses enregistrements — mauvais peut-être, — on saisit mal l'engouement général. Son timbre paraît vibrer œà la limite du chevrotement. Sa diction, lyrique à l'excès, est plus proche du pathos que du pathétique. Question de mode sans doute. Notre oreille a dû changer.

Pourtant, à plus de soixante-dix ans, elle tourne dans un film, *Jeanne Doré*, et sur les photos qui nous en sont montrées, elle semble encore incroyablement jeune. En 1914, on doit l'amputer d'une jambe. Sacha Guitry se souvient de la première fois où elle remonta sur une scène après son opération. La salle, émue, attendait avec impatience le lever du rideau. Comment allait-elle le apparaître ? Assise, soutenue par un figurant, appuyée à un portant ? Les lumières s'éteignent. on entend frapper les trois coups et presque en même temps, une voix s'écrie dans l'obscurité : *« La voilà. »*

EMMANUEL DE ROUX.

★ « Stars et monstres sacrés », au musée d'Orsay. Jusqu'au 1er mars 1987. il faut noter que l'exposition porte le numéro 2. Le fléchage étant assez confus.

Livres

La saga des stars

ELLE était blonde, belle, souriante, avec ce physique de pin-up girl qui plaisait tant après la guerre. Elle aimait les robes haute couture, les bijoux, les fourrures, la vie de palace, les galas. Pour s'être montrée nue — à contre-jour — dans *Caroline chérie*, de Richard Pottier, d'après le roman de Cecil Saint-Laurent, elle devint un mythe érotique. Un peu coquin, style *Vie parisienne* (la revue pour messieurs). Elle fut aussi, jusqu'à l'arrivée de Brigitte Bardot, la star française la plus célèbre, la plus populaire des années 50.

Elle, Martine Carol. *Martine chérie*, comme dit le livre d'André-Charles Cohen (1). Un livre tendre comme le souvenir, et c'est bien parce que, après tout, Martine, comédienne et star, nous l'avons tous aimée. La gloire lui tombe dessus. Elle n'en fut pas, pour autant, toujours heureuse. Suivant la chronologie de sa carrière (films mais aussi rôles au théâtre), André-Charles Cohen refait le portrait d'une femme charmante, bousculée par le temps et ses foucades de midinette ; star oui, parce que reflet de toute une époque où un certain cinéma français s'exportait grâce à elle. Aux pendules du destin, les fantaisies historiques et les comédies parisiennes réalisées par Christian-Jaque marquent l'apogée, les années heureuses. Et *Lola Montès*, de Max Ophuls, le plus grand rôle d'une Martine à chevelure brune, mais dont le public n'accepte pas la démystification. Professionnelle désireuse de toujours mieux faire, Martine Carol s'effacera sans bien comprendre ce qui lui arrive. Les photographies empruntées à la collection de Jean-Charles Sabria, superbes, sophistiquées ou très typiques, commentent le chemin de la star.


Sandrine Bonnaire

Hollywood a lontemps cultivé, avec ses actrices, le sex-appeal, le glamour, toutes les formes de beauté idéalisées par les éclairages, le maquillage et... une certaine façon de vivre. Bette Davis qu'on disait laide parce que non conforme fut vraiment une exception à la grande époque des Garbo, Dietrich, Crawford, etc. Un excellent premier ouvrage en français a été, enfin, publié sur elle au printemps dernier (2).

Mais l'actuel cinéma américain a tendance à privilégier les femmes non sophistiquées, au physique ordinaire. Pas moches, quotidiennes. Celles qu'on croise dans la rue et chez l'épicier, avec qui on pourrait partager un taxi. La star d'aujourd'hui, c'est Meryl Streep, « the Queen Meryl » comme disent les journaux américains. Dominique Faux étudie patiemment le phénomène dans son livre (3). Il est vrai que le parcours de Meryl Streep est exemplaire. Mais il ne dépend pas seulement du talent et de la ténacité. Il y a les mœurs nouvelles, la transformation de Hollywood, l'influence de la télévision. Il y a une autre façon d'exercer le métier d'actrice, d'imposer son image. *Voyage au bout de l'enfer, Manhattan, Kramer contre Kramer, Holocauste, la Maîtresse du lieutenant français, le Choix de Sophie, Out of Africa, la Brûlure*, chaque fois « Queen Meryl » se dépasse. Au point qu'à lire ce livre, fourmillant de détails et d'analyses, on se demande jusqu'où elle ira trop loin.

Michel Serrault est-il une star ou un monstre sacré ? Les deux probablement. Ainsi apparaît-il dans l'étude de Gilbert Salachas et Béatrice Bottet (4). Au cours d'un entretien révélateur de ses attitudes et de ses conceptions du comique. Au cours d'une filmographie où, si brèves qu'elles soient, les manifestations d'esprit critique n'enregistrent pas moins les sautes de composition, les autoparodies, les complaisances. Mais Serrault a beaucoup trop tourné. Et l'on retient, en fait, ce que tout le monde sait : il est un immense comédien.

Mara Villiers et Gilles Gressard, qui s'intéressent aux jeunes acteurs du cinéma français, consacrent, dans leur deuxième volume *Stars d'aujourd'hui* (5), Jean-Hughes Anglade, Sandrine Bonnaire, Michel Boujenah, Wadeck Stanczack et Zabou. Les auteurs préviennent qu'ils agissent par coups de cœur. On ne va pas le leur reprocher (ils avaient déjà distingué Richard Berry, Bernard Giraudeau, Christophe Lambert, Thierry Lhermitte et Lambert Wilson), puisque la lecture de ces textes mêlant, dans le style magazine branché, confidences des acteurs et commentaires est fort attrayante. Et puis, on s'amuse à la mise en page de photos d'enfance et d'adolescence. Pourtant, la preuve n'est pas faite que ces comédiens et comédiennes à la carrière encore fragile, sauf peut-être Sandrine Bonnaire, sont des stars. Du moins au sens le plus noble, le plus mythique. Un sens écrasant pour ceux et celles qui ne sont pas mégalos. Il apparaît qu'on emploie aujourd'hui le mot star à tort et à travers, car on en a tellement besoin de stars qu'on veut en voir partout.

JACQUES SICLIER.

(1) *Martine chérie*, par André-Charles Cohen. Editions Ramsay, album relié sous jaquette. 184 p. ill., 290 F.

(2) *Bette Davis, sa carrière, ses films*, par Isabelle Champion. Editions Lherminier, 174 p. ill., 120 F.

(3) *Meryl Streep star d'aujourd'hui*, par Dominique Faux. Editions Atlas Lherminier, 160 p. ill., 98 F.

(4) *Michel Serrault*, par Gilbert Salachas et Béatrice Bottet. Editions Edilig, album broché, 160 p. ill., 149 F.

(5) *Stars d'aujourd'hui n° 2*, par Mara Villiers et Gilles Gressard. Editions Ramsay, album broché, 208 p. ill., 155 F.

Orsay pour les jeunes

Comment rendre la visite d'un musée attrayante pour des jeunes de cinq à vingt-cinq ans ? Le musée d'Orsay, qui ouvre ses portes au public le 9 décembre, veut les séduire en leur proposant des formules de découverte qui s'appuient sur l'audiovisuel et l'informatique. Plusieurs films pédagogiques ont été réalisés spécialement pour le jeune public, et un fichier informatisé permet de parcourir la période 1848-1914, en effectuant des recoupements entre les diverses productions artistiques : peintures, sculptures, photographies.

Pour les plus jeunes, la visite s'organise sous forme de jeu, et des ateliers leur permettent de se familiariser avec les œuvres exposées. Pour les plus de quinze ans, des conférences sont organisées en collaboration avec les enseignants, et une salle de documentation leur est réservée. Pour tous, le service culturel du musée édite des « carnets parcours », qui proposent de découvrir quelques œuvres, à partir d'un thème précis : Baudelaire et ses peintres, la danse, l'image du paysan au XIXe siècle, par exemple.

Les enseignants sont invités à participer à la réalisation de projets éducatifs : une réunion d'information est prévue le deuxième mercredi de chaque mois, au musée.

★ Musée d'Orsay, 1, rue Bellechasse, 75007 Paris. Tél. : 45-49-48-14.

La fête et les enfants

Les journées sont longues quand il n'y a pas d'école. On n'est pas familiarisé encore avec les nouveaux jouets, on ne sait pas quoi en faire.
Une fois qu'on a revu ET *et* Bambi, *vu* Basil *et* Astérix, *une fois qu'on a regardé à la loupe* la Guerre des étoiles *en cassette, après trois chutes sur les patins à roulettes de l'année, alors, on met ses vieilles chaussures, et on traîne les parents, quelqu'un de la famille, là où il y a quelque chose à voir, à quoi on ne pense pas pendant l'année.*
Le Jardin d'acclimatation, par exemple, le Musée des jouets anciens, la Géode...

La Géode au cœur du ciel

Dans la boule de la Géode, la foule des enfants et des parents flotte dans l'espace indéfini de l'apesanteur en trompe-l'œil de l'illusion.

« FEMMELETTE, t'as crié ! » La gourde en bandoulière, il a bousculé son copain et l'attire près de la cage d'escalier, question de se donner quelques émotions supplémentaires. Les autres ont remis leur cagoule et, dans l'escalator, les commentaires fusent : *« Les astronautes qui mangent et la crevette qui monte dans l'air, c'était canon. »* Et voilà le hall de la Géode plus bruyant qu'un poulailler de dessin animé. On s'agite, on caquette, on court s'acheter des affiches sur la NASA, tandis que des dames aux cheveux blancs attendent leur guide. La vendeuse, une jeune Mamie Nova derrière un comptoir de gadgets, rit de bon cœur, explique sans s'énerver le fonctionnement de la carte du ciel et confie : *« Pendant la semaine, on ne voit que des vieux et des mômes. »*

Conseil aux agoraphobes : venir le dimanche soir à partir de 19 heures. Car, avec neuf cent mille entrées en 1986, cette étonnante sphère d'acier enveloppée de miroirs est devenue le Mont-Saint-Michel futuriste des petits et des grands. Les groupes réservent jusqu'à huit semaines à l'avance pour pénétrer dans cette boule de 36 mètres de haut posée comme un gros diamant sur le plan d'eau de la Cité des sciences et de l'industrie. A l'intérieur, une salle de trois cent soixante-dix places dont l'écran hémisphérique — le plus grand du monde — s'étend sur 1 000 mètres carrés. C'est simple : quand les retardataires arrivent, on a l'impression qu'ils nagent dans le ciel. Leurs silhouettes flottent sur l'écran avant de se laisser engloutir par les sièges bleu marine.

Ici, tout a été conçu pour le voyage imaginaire du spectateur : la salle et l'écran inclinés à 30 degrés par rapport à l'horizon, le son, d'une puissance de 1 200 watts, qui jaillit de l'ensemble de l'hémisphère, enfin la cascade d'effets spécieux au laser et aux projecteurs à miroirs.

Depuis mai 1985, date de l'ouverture de la Géode, on diffuse quatre films en alternance : *l'Eau et les hommes, Chronos, Genesis* et *En direct de l'espace.* La monotonie de la programmation est liée au coût des films, dont le système, Omnimax, exige une architecture et une technique de projection particulières. Seules une vingtaine de salles au monde utilisent ce procédé. Les films sont chers (18 millions de francs pour *l'Eau et les hommes*) et circulent peu. Mais, apparemment, le public ne se lasse pas. Si les séances mensuelles ont plus que doublé (275 actuellement contre 127 au début), la salle se remplit à 80 % en période normale et à 100 % pendant les fêtes. Au mois d'août, on a atteint une pointe de cent un mille spectateurs.

Seul le système de prévente informatisée mis en place depuis quatre mois a permis d'alléger les files d'attente. Car, contrairement aux Américains, qui maîtrisent le procédé Omnimax depuis 1978, les Français ne vont pas voir un film mais un lieu. Les sociétés paient 37 000 francs pour louer l'espace (une heure de projection et deux heures de cocktail-causette dans le hall). Les adultes, comme les enfants, ne savent pas toujours ce qu'ils vont voir. *« Planétarium ou musée, ils hésitent »,* explique le caissier. Pourtant, une fois calé dans son fauteuil inclinable, on oublie bien vite les visites éducatives au Palais de la découverte.

Jusqu'au 7 janvier, la Géode diffuse *Dream is Alive,* tourné par les astronautes au cours du vol de la navette spatiale. Et dans la salle c'est le délire. On applaudit quand la navette décolle et crache des rubans de coton jaune qui vous donnent envie de tousser, on serre les poings quand l'orbiteur, une sorte de gros dauphin métallique, n'arrive pas à récupérer le satellite ; enfin l'opération réussit et les visages se déplissent, régénérés par une symphonie de supermarché aux accents universalistes. L'illusion d'optique est telle que chaque spectateur se prend pour un passager de l'espace. Les enfants imitent l'astronaute qui dort, apesanteur oblige, les bras en l'air. Ou bien ils plongent la main dans le sac de bonbons quand le sol tournoie.

Lorsque l'engin volant est près de s'écraser contre un filet au sol, c'est la mort aux trousses vue d'avion. Les plus sensibles plongent la tête dans les mains, les autres ont peur mais ouvrent les yeux pour mieux voir. Et le reste n'est que récré : quand, vus du ciel, les continents défilent, on se croirait devant la mappemonde du grand frère. Les instituteurs montrent du doigt les planètes, les élèves se calment. Le film ne dure qu'une heure. *« Dommage qu'on n'ait pas vu Challenger s'écraser. »*

LAURENCE BENAIM.

★ La Géode, Cité des sciences et de l'industrie, 26, avenue Corentin-Cariou, métro Porte-de-la-Villette, Paris 19e. Renseignements : 40-05-06-07. Séances du mardi au jeudi de 10 heures à 18 heures, du mercredi au dimanche de 10 heures à 21 heures. Exceptionnellement les mercredis 24 et 31 décembre, dernière séance à 18 heures. Entrée : 40 F.

Deux mille hivers



L'époque moustérienne : fuite devant le mammouth.

Au Jardin d'acclimatation, on peut vivre comme Astérix, et, à partir de 1987, on pourra vivre comme au temps de la guerre du feu en compagnie de mammouths plus vrais que nature.

C'EST le 31 décembre que prend fin, au Musée en herbe du Jardin d'acclimatation, la merveilleuse exposition « Un village gaulois au temps d'Astérix », qui avait vu le jour, il y a un peu plus de deux ans, le 25 octobre 1984.

Mais le classique et austère mot « exposition » sied-il à cette fête des sens et de l'esprit qui, créée pour les enfants, ne pouvait que combler aussi les adultes, en révolutionnant la pratique des musées ?

Deux années durant, mais surtout du printemps à l'automne, des enfants passionnés, éblouis, ont été à même de revivre la vie d'un village de la Gaule au premier siècle avant Jésus-Christ, grâce aux découvertes les plus récentes, les plus sûres, des archéologues, et avec l'aide d'artisans vrais d'aujourd'hui.

Ces enfants ont fait cuire eux-mêmes la soupe des Gaulois, après avoir cueilli dans le potager les choux et autres légumes qui existaient alors, et les lentilles et les pois chiches. Ils ont pu, dans un four gaulois, faire cuire aussi le pain, fait avec le blé que cultivaient les Gaulois, dont les archéo logues avaient retrouvé, dans des tombes, les grains qu'ils ont pu faire fructifier.

Aventure plus excitante encore, parce que plus magique, ces jeunes visiteurs ont eux-mêmes réalisé la teinture des tissus de laine et de lin, exactement comme les Gaulois, en faisant bouillir telles fleurs, tels coquillages, qui donnent de magnifiques bleus, verts, rouges, bruns... Et ils ont manipulé les métiers à tisser.

Des menuisiers, des forgerons ont aidé les enfants à fondre le minerai de fer, à découper les troncs de noisetier ou de pin, et à réaliser les roues des voitures gauloises, à forger les outils. Les ustensiles de la Gaule, au premier siècle avant Jésus-Christ, étaient déjà les nôtres, il y avait par exemple une louche-fourchette.

Dans les maisons du village, exactement reconstruites quoique un peu plus petites qu'en vérité, les visiteurs ont vu, essayé, le mobilier d'alors, et ont vu les animaux (coqs, oies, moutons et sangliers) et les amphores venues du Sud (les Gaulois exportaient de la charcuterie, importaient du vin qui coûtait très cher).

A l'entrée du village — un rempart gaulois reconstruit tel quel, avec des pierres qui venaient d'être extraites de la cour du Louvre, grâce aux fouilles, — les enfants pouvaient prendre des feuilles illustrées, avec des croquis, des questionnaires, des jeux, cela suivant les tranches d'âge, et ces images, très bien faites, les « branchaient » sur les faits et gestes des Gaulois. Et, à la sortie, ils pouvaient acquérir un livre, magnifiquement illustré, qui réunit toutes les informations sur la Gaule — un modèle du genre.

Le Musée en herbe, créé en 1975, et animé depuis lors par trois jeunes femmes, Sylvie Girardet, Claire Merleau-Ponty et Anne Tardy, a réalisé déjà une vingtaine d'expositions, toutes aussi belles et attrayantes. La prochaine, qui débutera le 1er avril 1987, fera connaître aux enfants la vie des éléphants et de leurs ancêtres, les mastodontes et les mammouths.

Depuis le mois de mars 1986, une antenne du Musée en herbe est ouverte à Montmartre, à la Halle Saint-Pierre, 1, rue Ronsard. C'est un espace intérieur, moins étendu que celui du Jardin d'acclimatation, mais qui manifeste, de la part des trois créatrices, la même intelligence attentive, la même imagination de ce qui peut requérir l'esprit et le corps des enfants.

MICHEL COURNOT.

Les treize desserts et le fil de fer

Deux voyages pour temps de Noël. Au Musée des arts africains et océaniens, en compagnie des enfants du Ghana, du Congo et de leurs jouets.
Au Musée des arts et traditions populaires, au pays des « Crèches et traditions de Noël ».

A la galerie des jouets du Musée des arts décoratifs, il y a aussi des nounours, hochets, poupées, animaux de l'arche de Noé qui sommeillent sagement derrière leur vitrine, bien à l'abri. Au Musée des arts africains et océaniens, le succès en revanche est garanti. Ce sont de vraix crocodiles, de vraies salamandres qui sommeillent, d'un œil, du fond de leur aquarium tropical — un des plus beaux d'Europe, — tandis que, deux étages plus haut, les bambins ont tout loisir de mettre à l'épreuve la résistance des jouets fabriqués par les enfants du Ghana et du Congo, maîtres incontestés de l'art pauvre.

Un bout de fil de fer, une boîte de conserve, une infinie patience des trésors d'ingéniosité, et le tour est joué : les camions vrombissent, les rutilantes automobiles s'élancent, les avions décollent. Bricolés de bric et de broc, cousins germains des merveilleuses machines de Jules Verne.

Grandis dans les rues d'Accra ou de Brazzaville, les enfants africains s'inventent désormais des histoires à leur mesure. La brousse est loin. Et les voici conducteurs de bus ou de poids lourds, chauffeurs de taxi, mécanos ou pères de famille véhiculant fièrement leur progéniture.

A cinq ans, une boîte de sardines, quatre roues découpées dans un vieux bout de sandale, font l'affaire. A douze ans, on s'organise au sein de « garages » où les rôles sont répartis en fonction des capacités de chacun : trésorier, mécanicien chef, ou champion de la récupération, car les boîtes de conserve sont rares — le lait Nestlé vient en tête, — très prisées, y compris par les adultes qui les utilisent à des fins multiples. A seize ans, la fabrication des jouets est parfois devenue un vrai métier, un commerce. Ce qui n'empêche pas l'adolescent africain de jouer, et, dans la rue, on se presse pour assister à des rallyes ou parades mouvementés. Au sortir de l'épreuve, l'heureux possesseur du véhicule le moins abîmé est le gagnant. Plus souvent que la 2 CV, la Mercedes sert de modèle. Au musée, des photographies, deux audiovisuels projetés dans des huttes où l'on peut se vautrer tout à loisir complètent ce voyage au pays où les enfants sont les artisans de leurs propres rêves...

Père Noël contre saint Nicolas

Agapes, opulence occidentale : l'atmosphère est tout autre au Musée des arts et traditions populaires, situé, c'est un atout majeur, à deux pas du Jardin d'acclimatation.

Glissez d'abord les oreilles dans les écouteurs qui diffusent à l'entrée de l'exposition des chants de Noël traditionnels, puis vous n'aurez que l'embarras du choix, devant santons et crèches, pour raconter de belles histoires. Et en passer, si besoin est, quelques-unes sous silence, ainsi celle du Père Fouettard, invention, nous dit-on, des pédagogues du dix-huitième siècle.

Surprenante, elle l'est souvent, cette exposition, tant les traditions régionales de Noël, leurs origines sont oubliées. Elle s'ouvre sur la plus ancienne représentation de la Nativité connue en France : un sarcophage de marbre blanc de la fin du quatrième siècle, en provenance du musée paléochrétien d'Arles. Une modeste vitrine — quelques cierges, quelques épis de blé — nous rappelle ce que la fête chrétienne emprunte à la tradition païenne, et combien cette « nuit des merveilles » coïncide avec une saison, où dans la nuit, le froid, les agriculteurs se devaient de se réunir pour espérer la renaissance de la végétation.

On y apprend également que jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, à Paris, les enfants recevaient leurs cadeaux le premier jour de l'an, et que le père Noël, somme toute, est une invention récente : il fut notamment longtemps concurrencé par saint Nicolas, ou par cette belle figure énigmatique du Chriskindel alsacien, représenté sous les traits d'une jeune fille voilée de blanc, couronnée de branches de sapin et de bougies allumées.

C'est en Alsace encore que l'arbre de Noël — avant de devenir ce paquet cadeau surchargé de nos jours — fut longtemps décoré de simples pommes rouges, allusion directe à l'arbre de la faute, au péché originel. Et les six cents fèves pour gâteaux des rois (du bébé roi de la fin du dix-neuvième siècle à l'imagerie profane contemporaine) racontent à leur façon comment, de fête religieuse, Noël est devenu peu à peu cette grande fête familiale et parfois profane que croyants et non-croyants célèbrent de nos jours.

La vérité des marionnettes

Le clou de l'exposition, ce sont bien sûr les crèches napolitaines (voir *le Monde* du 20 décembre), mais aussi provençales et franc-comtoises, deux régions où c'est le village tout entier qui se presse autour de l'Enfant Jésus. Les crèches, parfois, s'animent, et à Marseille, depuis trois ans, au Théâtre de la Criée, une Biennale de la Pastorale réunit une bonne dizaine de troupes qui n'ont pas oublié la tradition. En Franche-Comté, la marionnette, comme souvent, est là pour dire les vérités que d'ordinaire l'on tait soigneusement : aux côtés du curé, paroissiens et personnalités locales, le vigneron Barbizier n'a pas sa langue dans sa poche et prend prétexte de la fête de Noël pour pourfendre les travers de chacun.

Les petits orphelins qui se pressent autour des religieuses (un tableau du début du siècle emprunté au musée de l'Assistance publique), ces autres enfants déballant, sous l'œil attendri de leurs parents, leurs cadeaux, cette table provençale des treize desserts : à travers Noël et son imagerie, une société tout entière rêve son bonheur familial.

ODILE QUIROT.

★ *Beau comme un camion,* Musée des arts africains et océaniens. Jusqu'au 5 janvier.

★ *Crèches et traditions de Noël,* Musée national des arts et traditions populaires. Jusqu'au 16 février.

PHOTO

Douchy n'est pas Venise



DITYVON

Douchy-les-Mines (juillet 1986).

TOUT comme il l'avait déjà demandé à Mary Ann Parkinson et Thierry Girard, le Centre régional de la photographie, basé à Denain et animé par Pierre Devin, a proposé à Claude Raymond Dityvon, co-fondateur en 1972 de l'agence Viva, auteur de portraits de dessinateurs de B.D. et d'un excellent album de photos de tournage (1), ainsi que d'un reportage sur le dernier Festival de Cannes publié dans *le Monde*, d'accomplir durant six mois un travail sur l'identité de la région du Nord-Pas-de-Calais.

Oscillant entre la *bourse* et la commande, posant la question de savoir comment un espace à première vue peu attirant séduit un créateur, le projet de départ suppose un équilibre entre la vérité du document et l'imagination du photographe. Comment éviter les habituels clichés sociologiques, donner un reflet perspicace et sensible d'une ville et recréer la vie en pénétrant le cocon quotidien de la banalité ? Se situer différemment impose donc une remise en question de soi. Pour surprendre les commanditaires et traduire une réflexion sensible sur l'état du paysage urbain, sans en faire un compte rendu sec, Dityvon a fait confiance d'abord à sa subjectivité.

C'est de ce parti pris qu'est née la conception du travail, mené en dix étapes, et en vingt-cinq jours, de mars à octobre 1986. Captant à coups de petits riens les soubresauts de l'anodin, c'est parce qu'il se situe physiquement par rapport à elle, sans crainte d'établir une relation purement visuelle, que Dityvon met en scène *la réalité*. Ce qu'il montre, c'est la localisation des corps dans l'espace, la mouvance de la vie saisie au cœur d'une situation, d'un dialogue ou d'une promenade. Comment et d'où surgit l'imprévu ? Aux aguets, en état de surprise permanent, le reporter opère sans immixtion, dans un retrait discret. Avec humour, porté par un sourire intérieur, il cadre en toute complicité la saveur du présent. Le héros ici, c'est l'instant. Pas les gens.

Le secret de Dityvon tient en fait en un mot : ouvrir les horizons. Mais aussi parler sur l'émotion et, en résiliant le pouvoir *descriptif* de l'image, faire danser le réel. Alors, comme l'observe Denis Roche, *« le silence prend la pose »* (2). Car c'est lui d'abord qu'interroge cet observateur muet et invisible qui détaille à distance, sans jamais imposer sa présence, en regardant presque tout le temps de dos. Déjouant les apparences, l'œil amusé, primesautier d'une lycéenne, lui sourit ; Douchy-les-Mines, au nom moins parlant que Venise, devient joyeuse et porteuse d'avenir à l'image de cette femme, en appui contre un mur, qui attend un enfant.

Plein d'élan, dans ce voyage éclair dans le temps et dans la vie des autres, l'œil de Dityvon agit par touches pointillistes et, comme dans une bulle transparente, par sa façon d'explorer l'environnement conduit le spectateur à se reconnaître en ce qu'il voit. Menée sans *a priori* par un fou de cinéma passionné par les sujets sociaux, cette lecture typiquement photographique, non exempte d'interrogations, couronne une expérience de création totalement réussie.

PATRICK ROEGIERS.

(1) Dityvon, Album de tournages, présenté par Alain Philippon, 96 p., 80 photos, coll. hors-série des éd. de l'Etoile-Cahiers du Cinéma, 90 F.

(2) Dityvon, *Humeurs de la ville*, organisé par le Centre régional de la photographie Nord-Pas-de-Calais, catalogue présenté par Denis Roche, 25 F, exposition Photographie place des Nations, Douchy-les-Mines, jusqu'au 25 janvier.

DISQUES

L'air du temps

Après les disques classiques (le Monde *du 21-22 décembre*) *les disques de jazz* (le Monde *du 23*) *puis le rock* (le Monde *du 24*). *A présent, l'air du temps, la chanson.*

ACCORDÉE à la vie au jour le jour, la chanson constate, s'étonne, s'émerveille, embrasse les apparences et les rêves,les griseries d'une fête et les angoisses, les gestes et les visions, multiplie les itinéraires, joue sur la franchise et la sincérité, le non-sens et la dérision.

Avec Gainsbourg *(Charlotte for ever)*, Renaud *(Mistral gagnant)*, Hubert-Félix Thiéfaine *(Meteo fur nada)* et Bashung *(Passé le Rio-Grande)* le langage devient le lieu d'une aventure. D'autres auteurs-compositeurs attrapent l'air du temps avec des mots qui, assemblés, fuient la standardisation : Souchon avec *Belle-Ile-en-Mer* imaginé pour Laurent Voulzy, Sapho *(Passions, passons)*, qui a fait sa rentrée en mariant les saxophones et les guitares de l'Occident avec l'oud et le santur de l'Orient, et Alain Chamfort, dont le très bel album *(Tendres fièvres)* paru chez CBS contient des ballades cœur à cœur, sophistiquées et fragiles *(Revenir avec nous, Traces de toi)*, qui offrent à l'interprète l'occasion d'affirmer un rôle de crooner moderne.

La chanson part à la recherche de nouveaux espàces. Elle jette aussi parfois un regard sur le passé : ainsi l'étonnante version beur de *Douce France* interprétée par Carte de séjour. L'album du groupe est d'ailleurs remarquable par sa richesse musicale, l'énergie des musiciens et la force harmonique des voix. Carte de séjour est sous contrat avec la firme Barclay, reprise en main par Philippe Constantin depuis à peine plus d'un an et qui se distingue déjà par le dynamisme, la modernité de son catalogue (de Stéphane Eischer aux Communards et à Baschung), par la recherche musicale constante dans la diversité des musiques, sans le souci des étiquettes qui créent les ghettos.

Charlie Watts, le batteur des Rolling Stones, vient de former un grand orchestre pour jouer en concert à Londres les grands thèmes de l'époque du swing : de *Stomping at the Savoy* à *Flyinf Home*, des titres de Benny Goodman à ceux de Lester Young, Charlie Parker et Lionel Hampton.

Barclay, nouvelle manière, est abrité par la société Polygram,qui, sous le label Philips, publie le dernier album de Johnny Hallyday conçu par Jean-Jacques Goldman et destiné à préparer la rentrée du chanteur, à Bercy en septembre prochain. En une semaine, 200 000 mille exemplaires de l'épopée hallydéenne aux couleurs de 1986 se sont vendus.

Alpha Blondy, lui, a remporté un triomphe récemment au Zénith. Il fait paraître chez Pathé-Marconi un remarquable 33 tours *(Jérusalem)* enregistré à Kingston avec The Wailers. Le chanteur ivoirien chante, comme toujours, en dioula, en français et en anglais, avec pour base rythmique, le reggae, avec des arrangements plus solides qu'auparavant et des musiciens hors pair. Notons, à côté d'une chanson sur la kalachnikov, le traditionnel *Travailler, c'est trop dur*, adapté par le cajun Zachary Richard.

CLAUDE FLÉOUTER.

La petite entreprise des Rita Mitsouko



Les Rita Mitsouko constituent aujourd'hui un des joyaux de la chanson française. Ils se sont fait connaître il y a un an et demi avec *Marcia Baïla*. *The No Comprendo* prouve que leur aventure n'est pas liée à un titre du Top 50.

LE deuxième album *(The No Comprendo)* des Rita Mitsouko est un événement : la chanteuse, Catherine Ringer, est exceptionnelle, avec une tessiture remarquablement large, dans les chansons excentriques comme dans l'émotion. Le compositeur et musicien Fred Chichin, en parfait complément (ils sont à eux deux les Rita Mitsouko), s'est échappé des sons stéréotypés fabriqués en série dans les studios. Avec une invention constante, il a imaginé des mélanges bizarres et séduisants, des sonorités originales. Tony Visconti, le producteur de David Bowie, s'est harmonieusement intégré aux Rita Mitsouko et a apporté une jolie maîtrise technique.

Catherine Ringer et Fred Chichin se sont rencontrés il y a quelques années en jouant en banlieue dans une comédie musicale rock de Marc O'.

Auparavant, Catherine Ringer avait travaillé avec Tannis Xenakis, puis une compagnie de ballets africains, enfin au Centre dramatique du Languedoc-Roussillon. Chichin avait étudié le son dans les studios d'enregistrement, puis il a travaillé et accompagné à la guitare et à la flûte des spectacles de marionnettes qui tournent dans les écoles de la région parisienne.

Ensemble, les Rita Mitsouko se sont offerts un studio où pendant des mois ils se sont enfermés. Ils ont travaillé les synthétiseurs, recherché des sons, écrit à l'aide de bandes magnétiques. Quand les chansons ont pris forme, juste avant l'enregistrement, un troisième musicien a travaillé avec un regard neuf.

A la sortie de *Marcia Baïla*, les Rita Mitsouko avaient donné une centaine de concerts à travers la France. A présent, Ringer et Chichin souhaitent réaliser un troisième album avant de monter un autre spectacle. Ces dernières semaines, Rita Mitsouko était le premier groupe français dont un clip – celui pour nous ancien de *Marcia Baïla* – était diffusé régulièrement, en langue française, à la télévision britannique.

C. F.

★ Dist. Virgin.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

HANS POELZIG (1869-1936). CCI (centre d'information). Jusqu'au 5 janvier 1987.

ALBERTO GIACOMETTI, retour à la « Figuration » 1933-47. Salle d'art graphique. Jusqu'au 4 janvier.

ABECEDAIRES. Galerie de la BPI. Jusqu'au 19 janvier.

JAPON DES AVANT-GARDES 1910-1970. Architecture, design, arts appliqués, arts du graphisme et de l'affiche. Grand galerie, 5e étage. Jusqu'au 2 mars.

LES ARTS DE LA TABLE. CCI. Espaces des Brèves. Jusqu'au 19 janvier.

LES MACHINES SENTIMENTALES. Sculptures animées. Galerie d'animation de l'Atelier des enfants. Rez-de-chaussée. Entrée rue Beaubourg. Jusqu'au 12 janvier.

Musées

BOUCHER. Grand Palais (entrée avenue du Général-Eisenhower) (42-60-39-26). Sauf mardi, de 10 h à 20 h, le mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 5 janvier 1987.

ESTEVE. Grand Palais. (Voir ci-dessus). Jusqu'au 12 janvier.

LA FRANCE ET LA RUSSIE AU SIÈCLE DES LUMIÈRES. Grand Palais (Entrée : avenue Winston-Churchill) (42-61-54-10). Jusqu'au au 9 février.

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE, photographies en relief. Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Sauf mardi et mercredi. Tlj. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 25 mai.

LE TRIOMPHE DES MAIRIES 1870-1914. Grands décors républicains à Paris. Petit Palais. Avenue Winston-Churchill (42-64-12-73). Sauf lundi de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au 18 janvier.

LES DOSSIERS DU MUSÉE D'ORSAY. La Vie de Bohème ; l'Ouverture de l'Opéra ; La Carrière de l'Architecte au XIXe siècle ; l'Industrie Thonet ; Les journalistes au XIXe siècle ; Stars et Monstres Sacrés ; Autour d'une sculpture de Maillol. MUSÉE D'ORSAY. 1, rue de Bellechasse (45-49-11-11). Sauf lundi, de 10 h 30 à 18 h ; le jeudi, nocturne jusqu'à 21 h 45 ; le dimanche de 9 h à 18 h. Entrée 20 F. A partir du 9 décembre.

HOMMAGE A ANDREA DEL SARTO. Musée du Louvre. Salles du pavillon de Flore (entrée porte Jaujard) (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 20 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 26 janvier.

RÉTROSPECTIVE ARP (1886-1966). Jusqu'au 8 février.

ART ET CRÉATION TEXTILE. Jusqu'au 22 février.

MASQUES ET SCULPTURES D'AFRIQUE ET D'OCÉANIE. Jusqu'au 4 janvier ; MANUEL ALVAREZ BRAVO. Photographies 1928-1986 ; LES PHOTOS QUI FALSIFIENT L'HISTOIRE. Jusqu'au 12 janvier. LES MACHINES SINGULIÈRES DE PIERRE ANDRES. Jusqu'au 26 avril. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F.

LOTHAR BAUMGARTEN, PHILIPPE CAZAL, RICHARD TUTTLE. ARC. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 février.

JEAN-MARC ZAORSKI. Jusqu'au 26 janvier. DONIGAN CUMMING. Jusqu'au 2 mars. LES COMMUN DES MORTELS, photographies de William KLEIN. Jusqu'au 2 mars. Centre national de la Photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président Wilson, tlj, sauf le mardi de 9 h 45 à 17 h 15.

GIANNI VERSACE : Dialogues de mode. Des photographes autour d'une création. WILLY MAYWALD ET LA MODE. Jusqu'au 4 janvier. Palais Galliera. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de Serbie (47-20-85-46). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 40.

AUTOUR DU PSAUTIER DE LA REINE INGEBURGE. Musée national des monuments français. Palais Chaillot (aile gauche), place du Trocadéro (47-27-35-74). Jusqu'au 4 janvier. Entrée 15 F.

LA STATUE DE LA LIBERTÉ. L'exposition du centenaire. Jusqu'au 1er février. L'ARCHE DE NOÉ. Jusqu'au 8 février. DALE CHIHULY. Objets de verre. Jusqu'au 18 janvier. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; dimanche de 11 h à 18 h.

MANUEL CAOVAS, Créateur Textile. Jusqu'au 1er Mars. Musée des Arts de la Mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14).

LES ORS HELLÉNISTIQUES DE TARENTE. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (42-89-04-91). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 13 février.

LA VOIE ROYALE. 9000 ans d'art au Royaume de Jordanie. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; le jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F ; Le samedi 13 F. Jusqu'au 25 janvier.

SHISEIDO. BEAUTÉ ET PUBLICITÉS 1872-1986. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 12 janvier.

PARIS-TOKYO-BEGRAM. Hommage à Joseph Hackin (1886-1941). Musée Guimet, 6, place d'Iéna (47-23-61-65). Sauf le mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45. Jusqu'au 2 mars.

J.I. HITTORF, architecte. Jusqu'au 4 janvier. PARIS DES ANNÉES FOLLES. Jusqu'au 4 janvier. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

LA COLLECTION BENTINCK-THYSSEN. De Breughel à Guardi. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). Jusqu'au 28 décembre. Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30.

DESSINS DE RODIN. A l'occasion de la présentation du troisième volume de l'inventaire. Musée RODIN, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Jusqu'au 16 mars.

R.X. PRINET (1861-1946). Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27).

FRANÇOIS DESPATIN et CHRISTIAN GOBELI. Bibliothèque nationale, Galerie Colbert 2, rue Vivienne. Jusqu'au 24 janvier.

LES ANNÉES PLASTIQUES. Jusqu'au 4 janvier 1987. LA TÉLÉ A CINQUANTE ANS. Jusqu'au 15 mars. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (42-78-70-00).

LA LEÇON DE CHARCOT - VOYAGE DANS UNE TOILE. Hôtel de Miramion, 47, quai de la Tournelle (42-77-11-22). Sauf lundi, mardi et jours fériés, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

SUR L'EAU... SOUS L'EAU... Imagination et technique dans la Marine 1680-1730. Archives nationales – Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (42-77-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'au 4 janvier.

CRÈCHES ET TRADITIONS DE NOËL. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (47-47-69-80). Sauf mardi de 10 h à 17 h 15. Entrée : 11 F (9 F le dimanche, l'exposition seulement). Jusqu'au 16 février.

GEN PAUL. Rétrospective (1895-1975). Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.

BEAU COMME UN CAMION... JOUETS DES ENFANTS DU GHANA ET DU CONGO. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 20. Jusqu'au 5 janvier.

AUGUST SANDER. Autoportrait de l'Allemagne. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). Jusqu'au 25 janvier.

ALPHABETS. Musée-Galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-55-91-50). Sauf le dimanche et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 21 février.

30e SALON DE LA MARINE. HOMMAGE A LEON HAFFNER. Musée de la Marine, Palais de Chaillot (45-53-31-70). Jusqu'au 17 février.

AUTOMATES A MUSIQUE DU 19e siècle (1840 à 1880). Musée de la Musique Mécanique. Monsieur TRIQUET, Impasse Berthaud (42-71-99-54). Jusqu'à fin janvier.

VILLAGES ET VILLAGEOIS EN ASIE AU DÉBUT DU SIÈCLE (1912-1926). Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (42-72-99-42). Jusqu'au 16 janvier.

THEATRE

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (47-42-57-50), mer. à 20 h ; jeu. à 19 h 30 ; ven. à 14 h 30 et 20 h 30 ; sam. à 20 h 30 ; lun., mar. à 19 h 30 : Ballets Robbins-Balanchine.

SALLE FAVART (42-96-06-11), ven., sam., lun., mar. à 19 h 30 : Concert Robinson Crusoé.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), mer. à 14 h 30 : ven. à 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 ; lun. à 20 h 30 : la Parisienne et Veuve ! ; mer., jeu. à 20 h 30 ; ven. à 14 h 30 ; sam. à 20 h 30 ; lun. à 14 h 30 ; mar. à 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme ; jeu., sam. à 14 h ; dim. à 20 h 30 ; mar. à 14 h : le Songe d'une nuit d'été.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : mer. à 20 h 30 ; jeu. à 17 h (dernière) l'Echange. (ven., sam., dim., lun.).

PETIT ODÉON (43-25-70-32) mer., jeu., ven., sam. à 18 h 30 : Regarde, regarde de tous tes yeux, de *Danièle Sallenave* (dim., lun., mar.).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) mar., mer. à 20 h ; jeu. à 15 h ; ven., sam. à 20 h ; dim. à 15 h ; mar. à 20 h (lun).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), mar. à 21 h ; mer. à 18 h 30 ; (jeu.) ven., sam. à 21 h ; dim. à 14 h 30 ; lun., mar. à 21 h : Lyon opéra ballet (Maguy Marin) ; ven., sam., dim., lun., mar. à 18 h 30 : Philippe Genty.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), mer., sam. à 20 h 30; dim. à 16 h ; lun. à 20 h 30 : la Tour de Nesle, d'Alexandre Dumas ; jeu. à 16 h ; ven. à 20 h 30 ; sam. à 16 h ; mar. à 20 h 30 : Yiddish cabaret.

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30, dim., le 25 et le 1er à 15 h 30, sam. 17 h et 21 h : Lily et Lily.

ARTS-HEBERTOT (43-87-23-23), lun. et jeu. 20 h 30 : la Danse du diable ; mar., ven. 20 h 30, 1er épisode ; mer., sam. 20 h 30, 2e épisode : Ariane ou l'Age d'or.

ASTELLE-THÉATRE (42-38-35-53), mar. 20 h 30 : l'Amour en visite ; mer., jeudi 20 h 30 : le Jongleur d'aujourd'hui ; ven., sam. 20 h 30, dim. 16 h : Mon Isménie.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : Adriana Monti.

BASTILLE (43-57-42-14) (L.) 19 h : le Tunnel ; (D. soir, L.) 21 h 30, dim. 17 h : la Mouette.

BATACLAN (47-00-30-12) (L.) 20 h 30 : Kabaret de la dernière chance.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Récit de la servante Zerline.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) (D. soir), 21 h, sam. 18 h et 21 h 30, dim. et le 25 à 15 h 30 : le Nègre.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Clérambard.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) (D. soir), 21 h, dim. + le 25 et le 1er à 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. + les 25 et 1er à 15 h 30 : Orlando Furioso.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h 30, dim. et le 25 à 15 h 30 : Poil de carotte.

DAUNOU (42-61-69-14) (D. soir), 20 h 30, dim. + les 25 et 1er à 15 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D.), 18 h 30, sam. 15 h : Platéro et moi, dern. le 28 ; (D. soir, L.), 22 h, dim. 17 h : Naître ou naître pas.

DIX HEURES (42-64-35-90) (L.), 18 h 30, sam. 16 h : Slippard ; 20 h 30, dim. 16 h : les Chaussures de Mme Gilles ; (D. soir, L.) 22 h, dim. 14 h 30 : l'Odieux visuel.

EDEN-THÉATRE (43-56-64-37) (D., L.), 21 h : *Du sang sur le cou du chat.*

EDOUARD VII (47-42-57-49) (D. soir, L. et le 25), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30, les 25 et 1er à 17 h : les Clients.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Jeune couple ; (D., L.) 22 h 15 : *Confidence.*

ESPACE KIRON (43-75-50-25) (D.), 22 h 30 : Une femme légère.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (L.) 20 h 30 : l'Amour en pièces. (D. soir, L.) 22 h 30, dim. 17 h : les Chiards du grand mec.

ESSAION (42-78-46-42) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h, dim. 17 h : le Chemin d'Anna Bergoton.

FONTAINE (48-74-74-40) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. et le 25 à 15 h 30 : *le Système Ribadier.*

GAITÉ MONTPARNASSE (45-26-14-39) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 30, dim. 15 h : le Passé défini (spectacle Jean Cocteau).

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D., L.), 19 h : La vie est un grand toboggan, dern. le 27. (D., L.), 20 h 30 : Naître ou ne pas naître, dern. le 27.

GRAND EDGAR (43-20-90-09) (D. et le 25) : 20 h 15 : la Dragne ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

HUCHETTE (43-26-38-99) (sauf le 25) : 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), mer., jeu. 20 h 30 : le Scorpion.

JARDIN DES TUILERIES (sous chapiteau) (48-93-40-99), le 24 à 20 h 45, le 25 à 17 h : le Mystère de la joie.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : la Valse du hasard.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.), I : 19 h : le Mariage du père ; 21 h 15 : Façades II, dern. le 20 ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ainsi sois je.

MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.), 21 h, sam. 16 h 30, dim. 15 h 30 : Deux sur la balançoire.

MARAIS (42-78-03-53) (D.), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.), 21 h, dim. 14 h 30, 18 h 30 : les Brumes de Manchester.

MARIE-STUART (45-08-17-80) (D., L.), 20 h 15 : Savage/Love.

MATHURINS (42-65-90-00) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30, le 25 à 16 h : les Petits Oiseaux.

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim., les 25, 28 à 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h, le 25 à 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h : *Double Mixte.*

MOGADOR (42-85-28-80) (D. soir, L. et le 25), 20 h 30, dim. 15 h, le 25 à 16 h : l'Avare.

MODERNE (48-74-10-75) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le Jeune.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle (D. soir, L. et le 25), 20 h 45, sam. 17 h et 21 h, dim. et le 25 à 15 h 30 : la Maison du lac. Petite salle (D. soir, L. et les 24, 25 soir), 21 h, dim. et le 25 à 16 h : Bonsoir maman.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99) (D. soir, L. et le 25), 20 h 30, dim. et le 25 à 15 h 30 : l'Idiot.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (S. soir, D. soir), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30, le 25 à 15 h 30 et 18 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir), 20 h 45, dim. 15 h : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle (D.), 20 h 30 : F. Chopel ; 22 h 15 : Kilowatt. Petite salle (D.), 21 h : *Une mouche dans la tête.*

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. et le 25 à 15 h 30 : l'Amuse-gueule.

PLAINE (42-50-15-65) (D. soir, L., Mar. et le 25), 20 h 30, dim. et le 25 à 17 h : Ameuamour.

POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.), 21 h, dim. et le 25 à 15 h : Amédée ou comment s'en débarrasser.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 16 h : Edda Gabler.

POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. et le 25 à 15 h : Chat en poche.

RENAISSANCE (42-08-18-50) (D.), 21 h : la Maison des Jeanne et de la *culture.*

ROSEAU-THÉATRE (42-72-23-41) (D.), 19 h, les jours impairs : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? ; les jours pairs : En pleine mer ; (D.) 20 h 45 : Histoire de Maheu le boucher.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L. et le 25), 20 h 45, dim. et le 25 à 15 h : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : le Cocktail de Sergio.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : Tel quel.

TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : sam., lun., mar. 20 h 30, dim. 15 h : Antigone ; dern. le 28 ; jeu., vend., 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h : *l'Ecume des jours* ; II : sam., mar. 20 h 30, dim. 17 h : Huis clos ; lun., mar. 22 h, sam. 18 h, dim. 18 h 30 : Piano'acteur.

TEMPLIERS (42-78-91-15) (D., L.) 20 h 30 : Victor ou les enfants au pouvoir.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'EURE (45-41-46-54) (D., L., Mar.) 20 h 30 : Visites à la jeune veuve.

TH. 13 (45-88-16-30) (D. soir, L. et le 25), 20 h 30, dim. 16 h : l'Enfant enfoui.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), mar., jeu., sam. 20 h 30 : Antigone ; mer., ven. 20 h 30 : les Oiseaux ; sam. 18 h 30 : Père Ubu et Darutus.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, les 24, 30 à 20 h 30, le 25 à 17 h : Théâtre de foire ; les 26, 27 à 20 h 30, le 28 à 15 h : les Salons. Petite salle (J. soir, D. soir, L.), 20 h 30, jeu. 17 h, dim. 15 h : Pour un oui pour un non.

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 18 h 30 : Un Broadway nommé Désir ; 20 h 15 : A star is beur ; 21 h 15 : Azimut et Trémouille ; 22 h 30 : H. pour hommes.

TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 18 h 45 + le 21 à 15 h : Des nouvelles de Brassens ; 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h 15 : Œil pour deuil... s'il vous plaît, vous m'oublierez.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) (D.), 21 h : les Taupes niveaux.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim., les 25, 28 à 15 h 30 : le Tombeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (rel. les 24 et 25) (D.) 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; (Mar.) 21 h 45 : J'assure à tes risques ; (L., Mar.) 23 h, mar. 22 h : De Belleville à Byzance.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) (les 25 et 1er), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : *Last* Lunch - Dernier Service.

LE BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.), 20 h 15, le 25 à 18 h : Pas 2 comme elle.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (le 25), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D., L. et le 25), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage.

LE GRENIER (43-80-68-01) (S., D., L.), 22 h : N'insistez pas je reste.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D., le 25 et le 1er), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D., L.), 20 h 15 : D. and J. Memories ; (D.) 21 h 30 + sam. 24 h : Nos désirs font désordre ; (D.) 22 h 30 : Pièces détachées.

PROLOGUE (45-75-33-15) (Mer., D. soir, L., Mar.), 21 h, dim. 15 h 30 et 18 h : De Beaugrenelle à Bornéo.

RANELAGH (42-88-64-44) (D.), 20 h 30 : Laissez-les vivre.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) (D., L., Mar.), 22 h : Alea jacta est.

SPLENDID ST-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.), 21 h : Tom Novembre.

En région parisienne

AULNAY, Espace J.-Prévert (48-68-00-22) les 24, 25, 28 : la Belle et la Bête.

ENGHIEN, Théâtre municipal du Casino (34-12-90-00), les 24, 26, 27 à 20 h 45, le 25 à 15 h : l'Aide-mémoire.

GENNEVILLIERS, Théâtre (47-93-26-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Ubu Roi.

NEUILLY, Th. St-Pierre (47-45-75-80), le 27 à 14 h 30 et 20 h 30, le 28 à 15 h 30 : le Malade imaginaire.

NEUILLY, Th. (47-45-75-80), le 27 à 20 h 30, le 28 à 15 h 30 : l'Avare.

SAINT-DENIS, TGP (42-43-17-17) (J., D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : Hamlet ; les 26, 27, 29, 30 à 20 h 30, le 28 à 16 h : Cymbeline.

VINCENNES, Th. D. Sorano (48-08-60-83) (S., D. soir, Mar.), à 21 h, dim. à 18 h : la Poudre aux yeux ; le 24 à 21 h : Tailleur pour dames ; le 27 à 21 h : les Voisins du dessus.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 24 DÉCEMBRE

Hommage à *Gaumont*, 90 ans de cinéma : 16 h, les Aventures d'Arsène Lupin, de J. Becker.

JEUDI 25 DÉCEMBRE

Hommage à Gaumont : 16 h, Les trois font la paire, de S. Guitry ; 19 h, Le dos au mur, d'*E. Molinaro* ; 21 h, 20 ans du Studio Action – Carte blanche à Causse et Rodon : Casablanca, de M. Curtiz.

VENDREDI 26 DÉCEMBRE

Hommage à Gaumont : 16 h, le Chemin des écoliers, de M. Boisrond ; 19 h, la Jument verte, de C. Autant-Lara ; 21 h, 20 ans du Studio Action – Carte blanche à Causse et Rodon : Sur la piste des Mohawks, de J. Ford.

SAMEDI 27 DÉCEMBRE

Hommage à la Cinémathèque des armées : 15 h, La vie quotidienne des troupes ; 17 h, La vie quotidienne des troupes (suite) ; 19 h, hommage à Gaumont : Le général Della Rovere, de R. Rossellini ; 21 h 30, 20 ans du Studio Action – Carte blanche à *Causse et Rodon* : Kismet, de V. Minnelli.

DIMANCHE 28 DÉCEMBRE

Cycle : *Les grandes restaurations de la Cinémathèque française* : 15 h, Les films de Lumière (1895-1898) – Louis Lumière et ses opérateurs ; 17 h, Menaces de E.T. Gréville ; 19 h, hommage à Gaumont : la Famille Fenouillard, d'Y. Robert ; 21 h, 20 ans du Studio Action – Carte blanche à Causse et Rodon : la Ballade des sans-espoirs, de J. Cassavetes.

LUNDI 29 DÉCEMBRE

Relâche.

MARDI 30 DÉCEMBRE

Hommage à Gaumont : 16 h, Quai Notre-Dame, de J. Berthier ; 19 h, Un taxi pour Tobrouk, de D. de La Patellière ; 21 h 30, 20 ans du Studio Action – Carte blanche à Causse et Rodon : Amère Victoire, de N. Ray.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 24 DÉCEMBRE

Aspects du cinéma de la République de Corée : 15 h, la Nuit bleue, de C.H. Bae ; 17 et 19 h, Relâche.

JEUDI 25 DÉCEMBRE

15 h, Animal Crackers, de V. Heerman ; 17 h, Anna Christie, de C. Brown ; *19 h*, Mr. and Mrs. Smith, d'A. Hitchcock.

VENDREDI 26 DÉCEMBRE

15 h, Broadway, de P. Fejos ; 17 h, Folies-Bergère, de R. Del Ruth ; 19 h, le Jugement dernier, de V. de Sica.

SAMEDI 27 DÉCEMBRE

15 h, le Cirque du Diable, de B. Christensen ; 17 h, Contes fantastiques, de Yotsuya : Fantômes japonais, de S. Toyoda ; 19 h 15, C'étaient des hommes, de F. Zinnemann ; 21 h, Barrage contre le Pacifique, de R. Clément, d'après le roman de M. Duras.

DIMANCHE 28 DÉCEMBRE

15 h, Hi, Mom ! de B. de Palma ; 17 h, As You Desire Me, de G. Fitzmaurice ; 19 h, la Cicatrice intérieure, de P. Garrel ; 21 h, Crime passionnel, d'O. Preminger.

LUNDI 29 DÉCEMBRE

15 h, les *Guérilleros*, de *M. Camerini* ; 17 h, l'Affranchi, de V. Cottafavi ; 19 h, Chronique des pauvres amants, de C. Lizzani.

MARDI 30 DÉCEMBRE

Relâche.

SALLE GARANCE

Cinéma et littérature au Japon

MERCREDI 24 DÉCEMBRE

14 h 30, Cinéma japonais pour les jeunes ; 17 h 30, les Hommes du Nord ; les Hommes de Tohoku, d'Ichikawa K.

JEUDI 25 DÉCEMBRE

14 h 30, la *Rivière Fuefuki*, de Kinoshita K. ; 17 h 30, la Ballade de Narayama, de Kinoshita S. ; 20 h 30, la Ballade de Narayama, d'Imamura S.

VENDREDI 26 DÉCEMBRE

14 h 30, le Temple des oies sauvages, de Kawashima Y. ; 17 h 30, Histoire d'Echigo, d'Imai T. ; 20 h 30, le Détroit de la faim, d'Uchida T.

SAMEDI 27 DÉCEMBRE

14 h 30, le Repas, de Naruse M. ; 17 h 30, Chronique de mon vagabondage, de Naruse M. ; 20 h 30, Nuages flottants, de Naruse M.

DIMANCHE 28 DÉCEMBRE

14 h 30, Cinéma japonais pour les jeunes ; 17 h 30, Une bête à nourrir ; le Piège, d'Oshima N. ; 20 h 30, l'Obsédé en plein jour, d'Oshima N.

LUNDI 29 DÉCEMBRE

14 h 30, Tuer ! d'Okamoto K. ; 17 h 30, Sanjuro, de Kurosawa A. ; 20 h 30, Barberousse, de Kurosawa A.

Les exclusivités

ABLAKON (Ivoir.), Cinoches, *6e (46-33-10-82).*

AFTER HOURS (A., v.o.) : Le Triomphe, *8e (45-62-45-76).*

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ALIENS, LE RETOUR (A.) (*), v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : *Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).*

ASTERIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; *George-V*, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, *12e* (43-43-01-59) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; *Gambetta, 20e* (46-36-10-96).

ATTENTION... PRIVÉS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BANCO (*) (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ, (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UCG Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC *Ermitage*, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; *UGC Nation*, 12e (43-43-04-67) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, *15e* (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, *5e* (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, *5e* (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CAP SUR LES ÉTOILES (A., v.f.) : Studio de la Contrescarpe, *5e* (43-25-78-37) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) ; Gaumont Halles 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet *Odéon, 6e* (43-25-59-83) ;

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 24 DÉCEMBRE

Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, 21 h 45 : N. Hakim.

Eglise des Billettes, *20 h* : G. Harle (Bach).

JEUDI 25 DÉCEMBRE

Eglise Saint-Sulpice, 11 h 30 : D. Roth (*Dupré, Franck, Widor*).

Notre-Dame, 17 h 45 : Y. Devernay (D'Aquin, Bach, Dupré...).

Eglise de la *Madeleine*, 16 h : G. Litaize (Bach, Litaize).

VENDREDI 26 DÉCEMBRE

La Table verte, 22 h : J. Barthe, A.-M. de Lavilleon (Chopin, Rachmaninoff).

SAMEDI 27 DÉCEMBRE

La Table verte, 22 h : voir le 26.

18-Théâtre, 16 h 30 : P. Maghin, Ch. Rousse (Mozart, Brahms, Ravel).

DIMANCHE 28 DÉCEMBRE

Eglise Saint-Merri, 16 h : G. Gahnassia (*Albeniz, Granados, de Falla...*).

Notre-Dame, 17 h 45 : P. Rouet (Radulescu, Ives, Leguay).

MARDI 30 DÉCEMBRE

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h : les Trompettes de Versailles (Bach, Haendel, Vivaldi...).

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi Th. subventionnés)

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Traitement spécial, dern. le 28 ; à partir du 30 : F. Constantin, F. Lockwood, F. Lezeau, S. Marc.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-07-35), les 25, 26 à 21 h : S. Lacy Quartet ; les 27, 28 : H. Parlan.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : J. Caroff Dixieland Jazz Band, dern. le 27.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30, les 26, 27 : Emeneya et Victoria Eleison.

CITHEA (43-57-99-26), le 26 à 19 h : Antik S, What'Up Do ? Laxatif ; le 27 : Oco Loco.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30 : le Bal de la contemporaine, à partir du 26.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h, les 24, 25 : Bouche à bouche ; les 26, 27, 30 : les Parvenus.

MERIDIEN (47-58-12-30), 22 h : J. Witherspoon, dern. le 27 ; les 29, 30 : L. Hampton.

MONTANA (45-48-93-08) (D., L.), 22 h 30 : Gospell, R. Allen, dern. le 27 ; à *partir du 29 : Quartet H. Singer.*

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, le 26 : Mac And The Boys.

PETIT JOURNAL ST-MICHEL (43-26-28-59), ven. : J.-P. Amouroux ; sam. : Tin Pan Stompers ; lun. : J. Dondelle ; mar. : M. Zanini.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : ven. : M. Zanini ; sam. : X. Cobo Quintet ; lun. : Metronome Big Band ; mar. : Alma Nova.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) (mer. et le 25), 23 h : B. Rangell, D. Badault, M. Michel, U. Pagnini.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h, les 26, 27 : Quartet P. Fradet ; les 29, 30 : Ch. Chantreau.

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium (42-30-15-16), le 25 à 20 h 30 : Jazz Bivouac.

REX CLUB (42-36-83-93), le 26 à 23 h 30 : Pachiderme rose ; le 27 à 23 h 30 : Loup garou.

SLOW CLUB (42-33-84-30) (D., L.), *21 h 30 : J. Lacroix*, dern. le 27 ; le 30 : Bert de Kort Quintet.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Couturier/Celea.

Music-hall

ARCANE (43-38-19-70) le 24 à 21 h, les 25, 28 à 17 h, les 26, 27 à 20 h 30 : Un faux marin.

CIRQUE D'HIVER (48-06-02-02) (D), 20 h 45 : G. Bedos.

GYMNASE (42-46-79-79) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h : F. Perrin.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D) 18 h : G. Scherer.

OLYMPIA (47-42-25-49) les 24, 27, 30 à 20 h 30, le 26 à 14 h 30 et 20 h 30, le 28 à *17 h* et 20 h 30 (à 20 h 30 avec J. Higelin et S. Keita) : P. Perret ; le 26 à 14 h 30 : Crescendo.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-40-45), mer. 14 h, sam., dim. à 14 h et 17 h 30 : Ch. Goya.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (D), 20 h 30 : F. Chopel.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), ven., mar. 20 h 30, mer. 14 h, sam. 14 h, 17 h 30, 21 h, dim. 14 h, 17 h 30 : Cirque de Moscou.

TH. GRÉVIN (42-46-84-47) (D., L.), 20 h 30 : P. Desproges.

TLP DEJAZET (42-74-20-50) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Font et Val.

ZÉNITH (42-00-22-24), les 27, 28 à *14 h 30 et 17 h 30, le 26 à 14 h 30* : Dorothée ; le 24 à 14 h 30 et 18 h 30 : La fête magique.

Opérettes, comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-80-20-89) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 21 h, dim. *15 h* : la Valise en carton.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), mer., ven., sam. 14 h 30 + ven., sam. 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : le Roi du Pacifique.

PORTE ST-MARTIN (46-07-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : la Petite Boutique des horreurs.

TH. DE PARIS (43-59-39-39) (D. soir, Mer.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Belle Hélène.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, dim., le 25 et le 1er à 15 h 30 : L'écono-habitation.

DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h, dim., le 25 et le 1er à 15 h 30 : Après la rose, c'est le bouquet.

La danse

Voir théâtres subventionnés.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (L) 18 h 30 : Danses tziganes, les Romani.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73) les 27, 28 à 15 h 30 : la Belle au bois dormant.



CINEMA

Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81), Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

CHARLOTTE FOR EVER (Fr.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE CHEVALIER A LA ROSE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

CLINS D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14).

COURS PRIVÉ (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LE COUREUR (Iran.) (v.o.), Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA DERNIÈRE IMAGE (Franco-Algérien) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

DÉSORDRE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

DEUX FLICS A CHICAGO (A., v.o.) : UCG Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

DIONYSOS (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-05-06-07).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ENTERREMENT DU SOLEIL (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg (h. sp.), 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet-Parnasse, 14e (43-26-58-00).

L'ESQUIMAUDE A FROID (Hong., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Studio 28, 18e (46-00-36-07).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-86-90) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Templiers, 3e (42-72-94-56).

HOWARD (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; v.o. et v.f. : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-26-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Elysée, 8e (47-20-76-23) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE JOUR DES MORTS-VIVANTS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LA FOLLE JOURNÉE DE FERRIS BUELLER (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

JUMPIN JACK FLASH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-74-95-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-49-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

KAMIKAZE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LE MAL D'AIMER (Fr.-It.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MAX MON AMOUR (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

MÉMOIRES DU TEXAS (A., v.o.) : Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LES MINIPOUSS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MISSION (A., v.o.) : Forum Arc en ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.a.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-78-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; PLM St Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PASSAGE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LA PURITAINE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LA REINE DES NEIGES, LE DÉSERT ET L'ENFANT (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE SACRIFICE (Sov., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SARRAOUNIA (Fr.) : Cinoche (h.sp.), 6e (46-33-10-82) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

SCANDALEUSE GILDA (**) (It., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71).

SID ET NANCY (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE SIXIÈME JOUR (Egyptien, v.o.) : Epée de bois, 5e (43-37-57-47).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

TERRE JAUNE (Chin., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25); Triomphe, 8e (45-62-45-76); Lucernaire, 6e (45-44-57-34); Studio-28, 18e (46-06-36-07).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

37°2 LE MATIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31); Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA VÉRIFICATION (Sov., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LA VÉRITABLE HISTOIRE AH. Q (Chin., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Y A-T-IL QUELQU'UN POUR TUER MA FEMME ? (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26); Danton, 6e (42-25-10-30); Marignan, 8e (43-59-92-82); Biarritz, 8e (45-62-20-40); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93); Français, 9e (47-70-33-88); Fauvette, 13e (43-31-56-86); Galaxie, 13e (45-80-18-03); Mistral, 14e (45-39-52-43); UGC Convention, 5e (45-74-93-40); Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06); Images, 18e (45-22-47-94).

Les grandes reprises

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BOB LE FLAMBEUR (Fra.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CALIGULA (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

COBRA (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CLÉOPATRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LE CIRQUE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

LA DAME AU MANTEAU D'HERMINE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA DÉESSE (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90)

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

L'ENJEU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

L'ENQUÊTE DE L'INSPECTEUR MORGAN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

E.T. (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

FANTASIA (A.) : Forum Arc-en-ciel, (42-97-53-74) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

LA GARÇONNIÈRE (A, v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES GIRLS (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

LES GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

HUSBANDS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (47-00-89-16).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Angl., v.o.) : Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

OLIVER TWIST (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

PIRATES (A., v.f.) : Club, 9e (47-70-81-47).

POLICE ACADEMY III (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

SUBWAY (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

SUR LES QUAIS (A., v.o.) : Luxembourg (H. sp.), 6e (46-33-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-85-16.

LA STRADA (It. v.o.) : H.sp. Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AVEC VOUS (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

Les festivals

CHAPLIN, ŒUVRES INTÉGRALES (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Mer. : Monsieur Verdoux ; jeu. : la Ruée vers l'or ; ven. : les Lumières de la ville ; sam. : les Temps modernes ; dim. : le Kid ; lun. : le Dictateur ; mar. : les Feux de la rampe.

FESTIVAL POUR ENFANTS PAS BÊTES, Grand-Edgar, 14e (43-20-90-09). En alternance : le Roi et l'Oiseau, les Aventures des Ewoks, la Petite Bande, Storm Boy, les Dalton en cavale, l'Epouvantail (vo), les Bisounours, les Aventures fantastiques.

HOMMAGE A J. EUSTACHE, 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

HOMMAGE A C. GRANT (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60). Mer : Cette sacrée vérité ; jeu. : l'Indiscret ; ven. : Un soupçon de vison ; sam. : Mon épouse favorite ; dim., mar. : l'Impossible Mr. Bebe ; lun. : Opération jupons + Action-Christine, 6e (43-29-11-30) ; mer. : Je ne suis pas un ange ; jeu. : l'Impossible Mr. Bebe ; ven. : Rien ne sert de courir ; sam. : Soupçons ; dim. : Honeymoon ; lun. : Sylvia Scarlett ; mar. : Ailleurs l'herbe est plus verte.

GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01). Sam. 12 h : Je vous salue Marie ; lun. 17 h 20 : Sauve qui peut la vie ; mer., dim. 20 h : Deux ou trois choses que je sais d'elle ; jeu., sam. 20 h : Masculin-féminin.

BUSTER KEATON, Studio 43, 9e (47-70-63-40), en alternance : Collège jeu, la Croisière du navigator, le Mécano de la « General », les Lois de l'hospitalité, Sherlock Junior, Fiancées en folie, le Dernier Round, Steamboat Bill Junior, *Ma vache et moi.*

LUBITSCH (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60). Jeu., sam. : To be or not to be : mer., dim., mar. : la Dame au manteau d'hermine ; lun. : Le ciel peut attendre ; ven. : la Folle Ingénue.

MAN RAY CINÉASTE, 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

PROMOTION DU CINÉMA, (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07). Mer., jeu. : Thérèse ; ven., sam. : la Femme de ma vie ; dim., mar. : Huit millions de façons de mourir.

E. ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). Jeu. 15 h 30, lun. 12 h 20 : Pauline à la plage ; mer., sam. 18 h, lun. 16 h : la Marquise d'O ; dim. 12 h : la Collectionneuse ; mar. 15 h 40 : Perceval le Gallois ; dim. 15 h 20 : le Beau Mariage + Denfert, 14e (43-21-41-01) ; jeu. 22 h, dim. 16 h : les Nuits de la pleine lune ; mar. 16 h : la Carrière de Suzanne ; mer. 22 h, lun. 19 h : la Femme de l'aviateur ; ven. 22 h : le Beau Mariage.

J. ROUCH, Panthéon, 5e (43-54-15-04), en alternance : la Pyramide humaine, Jaguar, la Chasse au lion à l'arc, Petit à Petit, Moi un noir, Cocorico M. Poulet, Dionysos.

SOL Y SOMBRA... DANS L'ARENE (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86).

TRILOGIE DE LA GUERRE DES ÉTOILES (v.o.), Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (v.f.).

TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01). *Jeu., lun., 14 h : les 400 Coups ; jeu. 16 h,* sam. 22 h : Jules et Jim ; lun. 12 h : l'Homme qui aimait les femmes ; ven. 18 h : Tirez sur le pianiste ; mer., sam. 14 h : l'Enfant sauvage.

TARKOWSKI (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01). Ven. 19 h 40 : Nostalghia ; dim. 21 h 40 : Solaris ; mar. 21 h 20 : Stalker ; lun. 21 h : Andreï Roublev ; ven. 16 h, mar. 17 h 20 : le Miroir.

Les séances spéciales

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94), 14 h.

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68), ven., lun. 17 h.

AMADEUS (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 21 h 30, dim., lun., mar. 15 h 15, 21 h 30, + Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 17 h 20, sauf mercredi.

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), ven. 14 h, lun., mar. 18 h.

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), mer. 20 h 15, jeu. 15 h 45, sam., lun. 22 h 15, mar. 15 h 30.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), jeu. 14 h, vendredi 13 h 45 ; Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 21 h 45.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16), mer. 21 h 30 ; Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu., dim. 18 h, mar. 19 h 20.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), mer., jeu., ven., dim., lun. 16 h, sam., mar. 22 h 30.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., sam., lun. 21 h.

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), mer. 22 h 30, lun., sam. 20 h 15 ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 14 h 10.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), dim., mar. 17 h.

CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet-Médicis, 5e (43-54-42-34), 12 h.

CLOCK WISE (Brit., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h sauf jeudi.

LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (43-27-95-94), 21 h 30.

GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), mer. 16 h.

L'IMPÉRATRICE ROUGE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 13 h 30.

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 19 h 45.

M LE MAUDIT (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), ven., lun. 22 h.

LA NUIT (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), jeu. 21 h., sam. 17 h.

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Cinoches-Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 50.

PERVOLA (Holl., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90), 12 h sauf sam., dim..

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (46-22-44-21), t.l.s. 22 h 30 sf mer. : jeu., dim., lun., mar. 0 h 30 + sam. 2 h 15.

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), jeu. 21 h 45.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25, ven., sam. 0 h 15.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), mer., dim. 19 h 45, ven. 16 h 30, jeu. 16 h 45.

THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), sam. 18 h ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), jeu., dim. 22 h.

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), jeu. 15 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

L'ÉTAT DE GRACE, film français de Jacques Rouffio : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; UGC Marbeuf, 8e (45-74-94-94) ; Georges V, 8e (45-62-41-46) ; Le Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Parnassiens, 14e (43-10-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

ON A VOLÉ CHARLIE SPENCER, film français de Francis Huster : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Gaumont-Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 24 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.35 Variétés : Noël au cœur.
Troisième du nom. Emission de Jean-Claude Narcy. *En direct du Palais des congrès.* Avec Pierre Bachelet, Daniel Guichard, Michèle Torr, Gérard Lenorman, Carlos, Laurent Voulzy, Chantal Goya, Dorothée et Jacky, Pierre Perret.

21.50 Variétés : Apocalypse snow.
Un show Pierre Richard dans les neiges.

22.45 Noël vagabond.
Emission de Roger Gicquel.
▶ Avec Yves Duteil, Pep Bou, Peiraguda de Sarlat.

23.55 Messe de minuit.
En direct et en Eurovision de l'abbaye de Saint-Maurice (Valais).

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20.35 Téléfilm : Les étonnements d'un couple moderne.
De Jean-Claude Carrière, réal. Pierre Boutron.
Avec Delphine Seyrig, Jean Carmet, Judith Magre...

22.00 Variétés : Le grand échiquier.
De Jacques Chancel.
▶ Les nuits du bout du monde. Avec l'Orchestre de chambre de Pologne, Augustin Dumay, Michel Dalberto, Jean-Philippe Collard, Gérard Caysse, Cho Liang-Lin, Jean-Bernard Pommier, la Maîtrise de Radio-France, Guy Béart, Riccardo Muti et d'autres.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.30 Contes : La divine sieste de papa.
Quatre contes, d'après Maryse Wolinski : Joe l'enfer, Ricardo Siesto, XR 315 gardien de la planète Beta, Carlos premier. Avec Carlos, Bernadette Lafont, Sarah Mesguich.

21.35 Cinéma 16 : le Cadeau de Sébastien.
De Franck Apprederis. Avec J. Bouise, M. Pacôme, M. Robin, S. Flon.

22.30 Journal.

22.55 Magazine : Thalassa.

23.40 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Pizzaiolo et mozzarel □ film français de Christian Gion (1985), avec Aldo Maccione, Beth Todd, Sidney Duteil, Valentina Gras Iglesias, Alberto Maccione.

22.25 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : Fenêtre sur cour ■■ film américain d'Alfred Hitchcock (1954), avec James Stewart, Grace Kelly, Wendel Corey, Thelma Ritter, Raymond Burr (v.o.). **0.20 Cinéma : Tu fais pas le poids, shérif** ■ *film américain de Hal Needham (1980)*, avec Burt Reynolds, Jackie Gleason, Jerry Reed, Don DeLuise, Sally Field. **2.00 Cinéma : Tangos, l'exil de Gardel** ■■ film franco-argentin de Fernando Solanas (1985), avec Marie Laforêt, Philippe Léotard, Miguel Angel Sola, Marina Vlady, Georges Wilson, Lautaro Murua, Michel Etcheverry. **3.55 Cinéma : Element of Crime** ■ film danois de Lars von Trier (1984), avec Michael Elphick, Me Me Lei, Esmond Knight, Jerold Wells, Preben Lerdorffrye, Astrid Henning-Jensen. **5.40 Téléfilm : Un justicier pas comme les autres.**

LA « 5 »

20.30 Téléfilm : SOS-Père Noël. 22.20 Téléfilm : Un vrai petit ange. 0.15 Série : Lou Grant. 1.15 Série : Mike Hammer. 2.40 Série : Lou Grant.

TV 6

20.30 Sixties. 0.00 Cinéma : la Blonde et moi ■■ film de Frank Tashlin (1956 v.o.).

FRANCE-CULTURE

20.00 Noël de Méditerranée aux Caraïbes. Vaste panorama *de la tradition* de Noël aux Caraïbes. Echos de Noël venus du sud de l'Europe : Athènes, Rome, Lisbonne.

21.30 Musique : Le sacre d'Alice ou les chansons retrouvées, de Lewis Carroll.

22.30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment : *Les brigands.*

0.00 Messe de minuit à la cathédrale du Mans.

1.15 Noël aux chants.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 11 juin à Saint-Séverin). Jephté, oratorio de Haendel, par les Musiciens du Louvre, *Ensemble vocal Françoise Herr (dir. Françoise Herr)* et les chœurs d'enfants Les petits anges, dir. Marc Minkowski ; sol. : William Kendall, ténor ; Gloria Banditelli, mezzo-soprano ; Isabelle Poulenard, soprano ; Henri Ledroit, haute-contre ; Michaël George, basse ; Jill Feldman, soprano.

23.55 Les soirées de France-Musique : à 24.00, Nuit cosmique. Trois étapes de musique vivante au cours de la nuit : Gospels pour Noël ; Noëls par Jean Boyer sur l'orgue de Chamblis ; Jean-Claude Pennetier joue Schumann (*Fantaisie pour piano en ut majeur*, op. 17), Messiaen (Regard du silence), Stockhausen (Klavierstücke n° 9) et Scriabine (Vers la flamme, op. 72) ; Voyages dans les Etats et empires de la lune et du soleil : œuvres de Janacek, Dufour, Rimsky-Korsakov, Stockhausen ; *Entretiens sur la pluralité des mondes* : œuvres de Haydn et Lentz ; Harmonie des sphères : œuvres de Ligeti, Hykes, Sibelius, Hillborg ; L'étoile du Berger : œuvres de Glass, Wagner, Messiaen, Berlioz, Stravinski.

Jeudi 25 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13.50 Feuilleton : La petite maison dans la prairie.

14.40 Croque-vacances.

15.25 Quarté à Vincennes.

15.35 Croque-vacances (suite).

16.45 Variétés : Le mystérieux voyage de Marie-Rose.

17.30 Feuilleton : L'île mystérieuse.

18.25 Mini-journal, pour les jeunes.

18.40 La vie des Botes.

19.10 Feuilleton : Santa Barbara.

19.40 Cocoricocoboy.

20.00 Journal.

20.30 Cinéma : Heidi et Pierre ■
Film suisse de Franz Schnyder (1954). Avec Elsbeth Sigmund, Thomas Klameth, Isa Gunther.
La petite Heidi reçoit Clara, son amie citadine, dans son village de montagne. Le copain Pierre est jaloux. Un autre épisode – tourné après le film de Comencini – des aventures de la fillette imaginée par Johanna Spyri. Pur folklore suisse.

22.00 Pour ceux qui aiment Vivaldi.
Emission présentée par Eric Lipmann. I Solisti Veneti, dir. Claudio Scimone.

23.40 Journal.

23.55 Destinations futures.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

14.15 Cinéma : Sous le plus grand chapiteau du monde ■■
Film américain de Cecil B. De Mille (1952), avec Betty Hutton, Charlton Heston, Dorothy Lamour.
Fastueuse et baroque mise en scène de l'univers d'un cirque américain à plusieurs pistes où le spectacle est roi, où les rivalités et les passions débordent parfois des coulisses.

16.45 SVP Disney.

17.50 La revue de Charlot : Charlot soldat ■■
De Charlie Chaplin (1918).
Charlot, enrôlé dans l'armée américaine, s'endort et rêve qu'il se couvre de gloire sur le front de France. Ce court métrage chaplinesque est un pamphlet pacifiste et burlesque.
Deuxième film : le Pèlerin ■■
De Charlie Chaplin (1922).
Charlot, évadé de prison, s'est habillé en clergyman. Dans une petite ville de l'Ouest, on le prend pour le nouveau pasteur. Satire très virulente de la bigoterie américaine. La censure s'en mêla jadis.

19.00 Feuilleton : Des toques et des étoiles.

20.00 Journal.

20.30 D'accord, pas d'accord.

20.35 Cinéma : Conan le barbare ■■
Film américain de John Milius (1982). Avec Arnold Schwarzenegger, Sandahl Bergman.
▶ *Les surprenants exploits, douze mille ans avant notre ère, d'un homme qui a passé son enfance en esclavage et veut venger la mort de son père. Tiré d'un cycle « Heroic-fantasy » de Robert E. Howard, un spectacle extraordinaire par ses paysages lunaires, décors, son style hiératique, raffiné.*

22.45 Jeudi magazine.
Au sommaire : Le miracle de Souffanich ; L'âge libre (l'âge de la retraite) ; Soldats perdus ; Rêvé ? gagné ? (les gagnants du Loto) ; Daddy ; Les familles de l'espoir.

0.00 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14.00 Série : Contes savoureux d'Auvergne.

14.15 Laurel et Hardy.

14.30 Contes de Noël : Histoires de Noël.

16.00 Feuilleton : Deux ans de vacances.

17.00 Bonne fête et Amuse 3.

19.00 Variétés : Le pédalo de Sylvestre.

19.55 Dessin animé : Les entrechats.

20.00 Variétés : Tous en piste.
Avec Charles Aznavour, Gérard Lenorman, Douchka, David Martial...

20.30 Cinéma : la Mélodie du bonheur ■
Film américain de Robert Wise (1965). Avec J. Andrew, Ch. Plummer.
Une jeune fille, gouvernante des sept enfants d'un officier autrichien veuf, leur apprend à chanter et, au moment de l'Anschluss, sauve la famille des nazis. L'histoire vraie de la famille Trapp transformée en opérette sirupeuse. Malgré Julie Andrews, c'est bien long.

23.20 Journal.

23.45 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Fureur apache ■ *film américain de Robert Aldrich (1972)*, avec Burt Lancaster, Bruce Davison, Jorge Luke, Richard Jaeckel, Joaquim Martinez, Lloyd Bochner. **15.45 Cinéma : Sans toit ni loi** ■ film français d'Agnès Varda (1985), avec Sandrine Bonnaire, Macha Méril, Stéphane Freiss, Laurence Cortadellas, Marthe Jarnias. **17.25 Musique : Tubes et transistors. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Variétés : Sandwich. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.55 Flash d'informations. 20.05 Starquizz. 20.30 Les triplés. 20.35 Cinéma : les Misérables** ■ (première partie), film français de Jean-Paul Le Chanois (1957), avec Jean Gabin, Bernard Blier, Danièle Delorme, Fernand Ledoux, Bourvil, Elfriede Florin. **22.00 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : Scout toujours** □ film français de Gérard Jugnot (1985), avec Gérard Jugnot, Jean-Claude Leguay, Jean Rougerie, Jean-Paul Comart, Agnès Blanchot. **23.45 Cinéma : Massacre à la tronçonneuse** ■ film américain de Tobe Hooper (1974), avec Marilyn Burns, Allen Danziger, Paul A. Partain, William Vail, Teri Mac Minn, Edwin Neal. **1.15 Documentaire : Les crocodiles du Gange. 2.10 Série : Espion à la mode.**

LA « 5 »

13.40 Téléfilm : Un vrai petit ange. 15.30 Dessins animés : Les Schtroumpfs. 16.20 Série : Chips. 17.20 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.10 Série : K 2000. 19.10 Série : Happy Days. 19.35 Série : Star Trek. 20.30 Téléfilm : Si c'était demain (1re partie). 23.05 Série : Supercopter. 0.00 Série : Lou Grant. 0.50 Téléfilm : Si c'était demain. (1re partie).

TV 6

14.00 6 Tonic. 16.00 Variétés : La grande parade de Disney (*en différé et en mondovison*). **17.00 Système 6. 18.50 NRJ 6. 19.40 Série : Max la menace. 20.10 Feuilleton : Le temps des copains. 20.30 Cinéma : Coplan sauve sa peau** ■ film français d'Yves Boisset (1967), avec Bernard Blier, Jean Topart, Klaus Kinsky. *L'agent secret Coplan est plongé, en Turquie, dans une ténébreuse histoire. Un banal roman de série, un budget modeste, et la volonté de Boisset de donner un petit air américain (aventures, fantastique) à un film conventionnel.* **22.00 6 Tonic.**

FRANCE-CULTURE

20.00 La légende de Gösta Berling. De Selma Lagerlöf.

21.30 Jazz-bivouac : Gospel and blues, en direct de l'auditorium 104. Avec Memphis Slim et Joe La Wilson.

22.30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment ; *Les brigands.*

0.10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

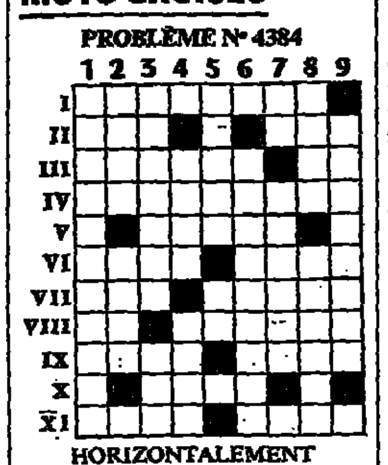
20.30 Concert (donné le 24 juin dans le cadre du *Festival de Salzbourg*). Davidbundlertänze, op. 6 ; Allegro en si mineur, op. 8, de Schumann ; Nocturne en si majeur, op. 62, n° 1 ; Nocturne en mi majeur, op. 62, n° 2 ; Barcarolle en fa dièse mineur, op. 60 ; Berceuse en ré bémol majeur, op. 57 ; Polonaise en la bémol majeur, op. 58, de Chopin, par Maurizio Pollini, piano.

22.30 Les soirées de France-Musique. Henri Duparc ; à 23.05, Le bœuf, le grisbi et les autres ; à 24.00, Archives du siècle.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4384



HORIZONTALEMENT

I. Cuir véritable. – II. On y parle beaucoup de langues, mais on n'y tient pas toujours le même langage. Correspondant scandinave de Jupiter. – *III.* Mettre en relation. Partie de la cavalerie. – IV. Principes essentiels du grand couturier. – V. Issue d'un collatéral. – VI. Appareil pour l'enregistrement des voix. Homme dépourvu de nombril, selon toute probabilité. – VII. Ne s'arrache pas sans mal. Henry ou pascal. – VIII. Article. Telle une nature inculte. – IX. Cocos aux antipodes. Dignitaire turc. – X. Héraclès y fit une brûlante fin après avoir endossé une veste cuisante. – XI. Lancée sur l'eau ou traîne sur la terre. Toutes ses interprétations ne sont que du cinéma.

VERTICALEMENT

1. Moyen poli de reprocher aux autres leur inexactitude. – 2. Un intempérant qui fait souvent la bombe. Est monnaie courante chez les marchands de tapis. – 3. Foudre de guerre foudroyé par un boulet. Dédaigne les « sardines ». – 4. Nage parfois dans le beurre. Vieux moulin à paroles. – 5. Celui qui la provoque risque d'attraper des boutons. Solitaire. – 6. Seras plus railleur que radieux. – 7. Copulative. Un clairvoyant qui devint aveugle. – 8. A le même résultat qu'une bonne application. Puissant herbicide. – 9. Réduites par condensation.

Solution du problème n° 4383

Horizontalement

I. Harengère. – II. Orageuses. – III. Sema. Co. – IV. Poire. Top. – V. Il. Ecroué. – VI. Terminus. – VII. Hem ! Rut. – VIII. Enée. Sa. – IX. Stras. – X. Tous. Utes. – XI. Eus. Exode.

Verticalement

1. Hospitalité. – 2. Aréole. Ou. – 3. Rami. Rhésus. – 4. Egarements. – 5. Ne. Ecimer. – 6. Gué. RN. Eaux. – 7. Es. Tour. STO. – 8. Recousus. Ed (dé). – 9. Esope. Tasse.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 27 DÉCEMBRE

« Une heure à la découverte de Montmartre », 10 heures, 11 heures, 14 heures, 15 h 30, métro Abbesses (Ch. Merle).

« *La Madeleine* et son *quartier* », 15 heures, métro Madeleine, sortie Trois Quartiers (Lutèce visites).

« Icônes et fresques dans la cathédrale russe de Paris », 15 heures, 12, rue Daru (Paris et son histoire).

« *L'étrange quartier Saint-Sulpice* », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Le vieux quartier Saint-Séverin, l'Eglise Saint-Julien-le-Pauvre », 15 heures, métro Maubert-Mutualité, sortie Carmes (G. Botteau).

« La *Mosquée*, histoire de l'islam », 15 heures, entrée place Puits-de-l'Ermite (M. Ch. Lasnier).

« Exposition Boucher », 11 h 30, accueil Grand Palais (Approche de l'art).

« Ministère de la Marine », 15 heures, 2, rue Royale, carte d'identité exigée (Approche de l'art).

« Iconographie de l'adoration des mages : de l'Evangile aux textes apocryphes », 14 h 30, Louvre, devant Victoire de Samothrace (V. Turpin).

« Exposition Bentinck Thyssen : de Breughel à Guardi », 10 h 30, musée Marmottan et « Exposition Boucher », 14 h 30, Grand Palais (P.-Y. Jaslet).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30, 14 heures et 15 h 30, porte principale (V. de Langlade).

« De la place Vendôme au Palais-Royal, un quartier en fête », 11 heures, 12, place Vendôme (M. Hager).

« Le fournil du boulanger poilane et le quartier du Cherche-Midi, 14 h 30, tél. : 42-82-08-88 (M. Hager).

« L'Institut de France », 15 heures, 23, quai Conti (AITC).

« L'Hôtel Mondragon et ses boiseries du XVIII[e] siècle », 15 heures, 17, quai d'Anjou. S'inscrire au 42-60-71-62. Après 18 heures : 45-48-26-17 (A. Ferrand).

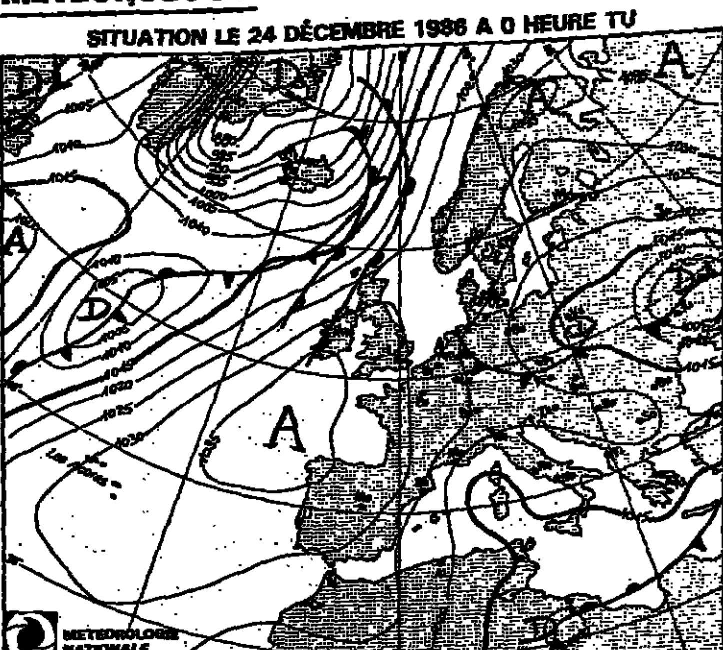
« Les appartements royaux du Louvre, 14 h 30, porche église Saint-Germain-l'Auxerrois (C.-A. Messer).

SUR MINITEL

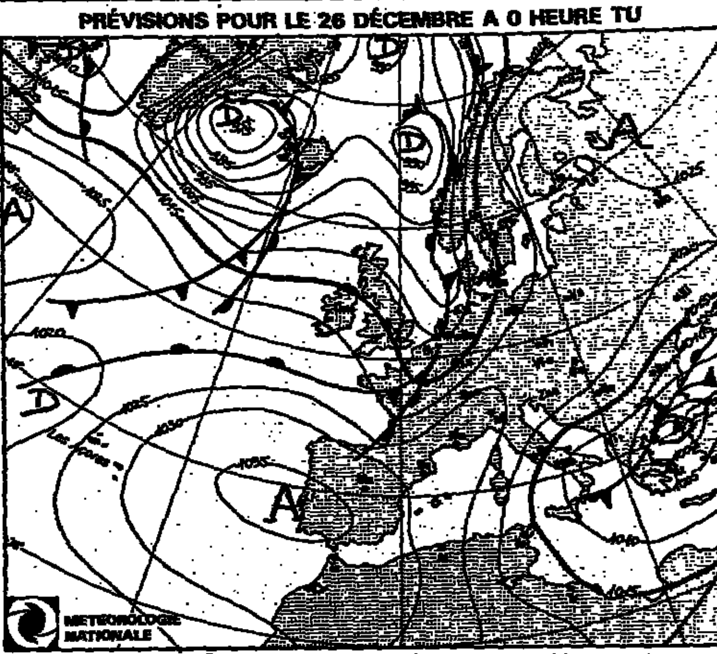
Prévisions complètes
Météo marine
Temps observé Paris, province, étranger
36.15 Tapez LEMONDE puis MÉTÉO

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24 DÉCEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 26 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 24 décembre à 0 heure et le jeudi 25 décembre à 24 heures.

Le champ de pression en baisse laissera pénétrer sur le pays une perturbation de faible activité apportant une légère augmentation des températures sur une moitié nord-ouest.

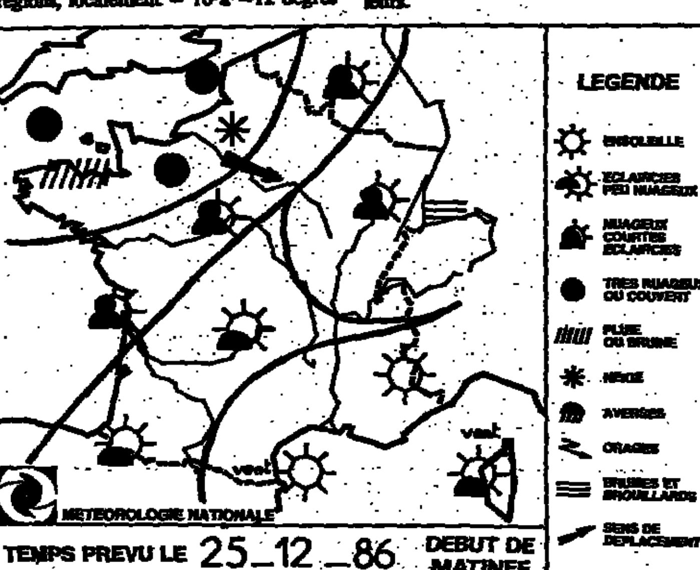
Jeudi matin, de la Bretagne à la Picardie, le ciel sera très nuageux à couvert avec quelques bruines faibles. Elles pourront geler au sol sur les collines de l'intérieur. Mais les minima sous abri y seront positifs avec 2 à 4 degrés et, sur les côtes, 7 à 9 degrés. Des Ardennes au Bassin parisien et aux pays de Loire, le ciel sera nuageux et les minima voisins de zéro degré.

Partout ailleurs, le ciel sera dégagé mais il fera froid avec des gelées de – 2 à – 4 degrés de l'Aquitaine à la Provence, – 5 à – 8 degrés sur les autres régions, localement – 10 à –12 degrés du Nord-Est à la Bourgogne et à Rhône-Alpes.

Dans la journée, les nuages gagneront du terrain. Vers la mi-journée, ils donneront de la pluie et de la neige mêlées en faible quantité du Bassin parisien à l'Anjou, en soirée de la pluie verglaçante et de la neige des Ardennes et de la Lorraine au Limousin, un peu de pluie sur les Charentes. Le ciel se couvrira alors des Vosges au nord des Alpes au sud-est du Massif Central et à l'Aquitaine, restant peu nuageux dans le Sud-Est et en Corse.

Le vent faiblira en Méditerranée, tandis qu'il deviendra assez fort de sud-ouest sur les côtes de la Manche puis nord-ouest en fin de journée.

Les maxima seront de 8 à 10 degrés sur le côtes, 0 à – 4 degrés dans le Nord-Est, 0 à 3 degrés de Rhône-Alpes au Languedoc intérieur, 5 à 8 degrés ailleurs.



TEMPS PREVU LE 25_12_86 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 23-12 à 6 h TU et le 24-12-1986 à 6 h TU / le 24-12-1986

FRANCE			
AJACCIO	12	3	D
BIARRITZ	6	1	P
BORDEAUX	6	0	N
BOURGES	2	–1	N
BREST	7	5	A
CAEN	6	2	N
CHERBOURG	5	5	N
CLERMONT-FERR.	2	–1	N
DIJON	2	–5	*
GRENOBLE St-M-H	1	–3	D
LILLE	2	–2	D
LIMOGES	0	0	C
LYON	–1	–6	C
MARSEILLE-MAR.	5	–1	D
NANCY	2	–4	*
NANTES	6	1	C
NICE	11	2	D
PARIS-MONTS.	5	2	C
PAU	4	1	C
PERPIGNAN	4	3	D
RENNES	6	0	C
ST-ÉTIENNE	–1	–3	*
STRASBOURG	0	–8	*
TOURS	3	–1	D
TOULOUSE	2	1	C
POINTE-A-P.	30	21	D

ÉTRANGER			
ALGER	9	2	O
AMSTERDAM	4	–3	*
ATHÈNES	14	8	C
BANGKOK	31	20	D
BARCELONE	10	1	D
BELGRADE	–1	–8	D
BERLIN	–2	–6	*
BRUXELLES	3	–3	N
LE CAIRE	21	10	D
COPENHAGUE	–2	–3	C
DAKAR	25	19	D
DELHI	20	7	D
DJERBA	11	6	P
GENÈVE	–1	–7	D
HONGKONG	19	16	D
ISTANBUL	8	3	C
JÉRUSALEM	17	4	D
LISBONNE	11	4	D
LONDRES	5	1	N
LOS ANGELES	22	11	D
LUXEMBOURG	0	–3	C
MADRID	6	2	D
MARRAKECH	16	4	D
MEXICO	32	6	B
MILAN	8	–7	D
MONTRÉAL	3	–1	D
MOSCOU	–4	–10	A
NAIROBI	36	10	C
NEW-YORK	9	1	N
OSLO	–5	–14	D
PALMA-DE-MAL.	10	1	P
PÉKIN	4	–2	D
RIO-DE-JANEIRO	25	23	C
ROME	10	1	C
SINGAPOUR	31	25	C
STOCKHOLM	–2	–6	*
SYDNEY	22	21	C
TOKYO	9	2	D
TUNIS	11	6	D
VARSOVIE	–3	–7	*
VENISE	6	–5	D
VIENNE	–1	–4	A

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Informations « services »

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 21 décembre 1986 :

DES ORDONNANCES

● Nº 86-1286 du 20 décembre 1986 modifiant les titres Iᵉʳ et III de la première partie (Législative) du code du travail et relative au placement des demandeurs d'emploi.

● Nº 86-1287 du 20 décembre 1986 modifiant l'ordonnance nº 86-836 du 16 juillet 1986 relative à l'emploi des jeunes de seize à vingt-cinq ans.

⁂

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 22 et mardi 23 décembre 1986 :

UN DÉCRET

● Nº 86-1289 du 19 décembre 1986 modifiant le décret nº 77-1133 du 21 septembre 1977 pris pour l'application de la loi nº 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement et le décret nº 80-813 du 15 octobre 1980 relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement relevant du ministre de la défense ou soumises à des règles de protection du secret de la défense nationale.

UN ARRÊTÉ

● Du 12 décembre 1986 relatif aux imprimés utilisés pour la constatation et le paiement des contraventions soumises à la procédure de l'amende forfaitaire.

EN BREF

● **CRÈCHES ET NATIVITÉS :** Le 29ᵉ Salon international des santonniers se tient jusqu'au 11 janvier 1987 dans les salles romanes du cloître Saint-Trophime à Arles. Cette exposition présente plus de cent trente crèches et nativités sur le thème des Noëls de Provence, des régions de France et du monde entier. (Prix d'entrée : 10 F.)

★ Office de tourisme, boulevard des Lices, 13200 Arles. Tél. : 90-96-29-35.

● **RECHERCHE MÉDICALE :** 100 F pour les parkinsoniens. — Il y a soixante dix mille malades atteints de la maladie de Parkinson en France. Cette maladie découverte il y a un siècle et demi par James Parkinson, caractérisée par une démarche saccadée, des gestes mal coordonnés et — au repos — un tremblement incoercible. Si chaque foyer concerné donnait 100 F pour aider la recherche — qui dans ce domaine a fait des progrès considérables, — il serait possible dans les prochaines années de guérir et peut-être même de prévenir cette maladie. Gilbert Bécaud, sensibilisé à ce problème — un de ses proches amis est atteint — a accepté la présidence du comité de soutien à la recherche de l'association France Parkinson et lance un appel à la générosité de tous.

★ Association France Parkinson, hôpital de la Salpêtrière. Clinique de neurologie et neuropsychologie, 47, boulevard de l'Hôpital, 75651 Paris CEDEX 13. CCP 3512 75 B Paris (avec mention « recherche ». 49, rue Mirabeau, 75016 Paris). Tél. : 45-20-22-20.

● **EMPLOI JEUNES :** 550 « tucistes ». — La mairie de Paris recrute 550 jeunes pour effectuer des travaux d'utilité collective (TUC) pendant une période de douze mois. Les postes sont variés : secrétariat, agent de service, entretien des parcs et jardins, réception du public dans les bibliothèques et maisons de jeunes... La rémunération est de 1 250 francs nets par mois pour quatre-vingts heures de travail mensuel (soit deux semaines à temps complet), les deux autres semaines étant consacrées à des stages gratuits de formation professionnelle dans les secteurs les plus divers. Les « tucistes » bénéficient durant toute la durée de leur contrat d'une couverture sociale. Renseignements : 30, quai des Célestins, 75004 Paris. Tél. : 42-77-28-30 et 42-77-28-31.

● **SOLIDARITÉ :** Paralysés de France. — Une maladie, un accident peuvent entraîner une invalidité définitive. Chaque année, en France, plus de 20 000 hommes, femmes et enfants entrent dans la catégorie des personnes handicapées. L'Association des paralysés de France, qui regroupe 30 000 bénévoles, les aident à s'intégrer dans la vie active et à surmonter (autant que faire se peut) leur handicap pour mener une existence aussi normale que possible. Mais pour envoyer des enfants paralysés en vacances, construire des logements adaptés et des équipements, il faut des fonds... On peut envoyer ses dons à l'Association des paralysés de France, 22, rue du Père-Guérin, 75013 Paris, tél. : 45-80-82-40. Ils sont déductibles à concurrence de 5 % du revenu imposable.

● **PRÉCISION :** à propos du livre *Chasses gardées.* — Il a été écrit que la chasse, en France, était « une activité professionnelle ». Il s'agissait bien sûr d'une « activité traditionnelle » (*le Monde* du 24 décembre).

Solidarité

Un toit pour l'hiver

En ce début d'hiver, la préfecture de Paris a pris diverses mesures concernant le maintien dans leur logement, l'hébergement et l'alimentation des personnes en situation de détresse.

S'ils sont domiciliés à Paris depuis trois années ininterrompues, les demandeurs d'emploi, handicapés « légers » ou malades (en arrêt depuis au moins six mois), dont les ressources mensuelles ne dépassent pas 3 600 F (prestations familiales non comprises) peuvent obtenir une aide pour régler leurs quittances de gaz et d'électricité. Le montant du secours varie suivant la surface du logement et le mode de chauffage utilisé. Pour l'obtenir, le bénéficiaire doit s'adresser à la section du bureau d'aide sociale de son arrondissement.

Un fonds permanent d'impayés de loyers, constitué par l'Etat, la Ville de Paris, la caisse d'allocations familiales et onze organismes bailleurs sociaux, peut consentir des avances remboursables sur deux ans. Les aides sont allouées par une commission présidée par le représentant du préfet, sur demande des organismes bailleurs ou des locataires intéressés.

Pour les « sans-abri », 1 163 lits supplémentaires vont s'ajouter aux 3 328 lits permanents que comptent les établissements de la région parisienne, et 60 chambres d'hôtel sont actuellement disponibles.

L'essentiel de l'aide alimentaire est assuré par la Banque alimentaire qui fournit aux associations caritatives des denrées achetées à bas prix sur les contingents d'excédents européens. A Paris, ce dispositif est complété par des repas chauds servis le soir aux pensionnaires des établissements d'urgence et dans la journée en certains points de la capitale (centre israélite de Montmartre, Armée du salut, 28, rue du Chevaleret, et prochainement 43, boulevard de la Chapelle).

Enfin, toute personne en difficulté peut appeler 24 heures sur 24, le Secours catholique au 42-77-24-24 et 42-74-36-36.

★ Renseignements : préfecture de Paris, Mᵐᵉ Boutbien. Tél. : 42-77-15-50 poste 38-54.

Un Noël pour les isolés et les chômeurs

Le Secours catholique dressera son chapiteau square du Docteur-Calmette, dans le quinzième arrondissement, pour son « Noël des isolés ». Ouvert le 24 décembre à partir de 18 h 30, il accueillera mille cinq cents personnes pour un repas de réveillon et un spectacle de cirque ; une messe de minuit clôturera la soirée. L'armée du salut distribuera dans ses centres, à Paris et en province, la soupe de nuit habituelle accompagnée de la bûche de Noël. Elle distribuera, le 27 décembre, des colis de Noël au domicile des personnes handicapées et lance à cette occasion un appel à des bénévoles. Les chômeurs du centre d'expérimentation du château de Bais proposent des dindes, des oies, des canards, des poulets, des pintades et des lapins élevés selon les méthodes traditionnelles pour les repas de fête. On pourra les acquérir le 24 décembre, de 10 heures à 19 heures, le 30 décembre, de 15 heures à 19 heures, et le 31 décembre, de 10 heures à 19 heures, à la Maison des chômeurs, 54, rue des Entrepôts, 93400 Saint-Ouen, ou se les faire livrer à domicile avec quelques fiches gastronomiques (tél. : 42-23-05-00).

● **TIERS-MONDE :** parrainage. — L'association Partage, fondée en 1973, intervient partout où des enfants souffrent, à cause des guerres, des conditions climatiques ou des catastrophes naturelles. Elle propose à ceux qui veulent soutenir son action de parrainer un enfant du tiers-monde. Deux possibilités de parrainage : nominatif (200 F par mois), il permet de prendre complètement en charge un enfant. Le parrain reçoit un dossier sur son filleul, avec sa photo, et un compte rendu de ses conditions de vie et de ses besoins. Le parrainage collectif (100 F par mois) permet d'apporter un secours d'urgence à plusieurs enfants.

★ Partage, BP nº 11, 1, rue Jeanne-d'Arc, 60203 Compiègne Cedex. CCP La Source 35280-20 V.

Echecs

A Bruxelles

Kasparov éblouissant

Pour sa première « sortie » dans un tournoi depuis 1984, Garry Kasparov avait visé très haut. Il avait accepté de participer au tournoi OHRA de Bruxelles (qui s'est terminé le mardi 23 décembre), un des plus forts jamais organisés : catégorie 16, moyenne Elo : 2636. Le résultat a été éblouissant, entaché seulement par une défaite contre l'Anglais Short, vingt et un ans, neuvième joueur mondial.

Pour le reste, le champion du monde a battu deux fois l'Anglais Nunn, deux fois l'Allemand Huebner, une fois Short, une fois le Hongrois Portisch, qui a réussi à annuler la seconde rencontre. Seul le « vieux » Kortchnoï est resté invaincu devant Kasparov, avec deux nulles.

Résultat final : 1. Kasparov, 7,5 (sur 10 possible) ; 2. Kortchnoï, 5,5 ; 3. Nunn et Huebner, 5 ; 5. Short, 4 ; 6. Portisch, 3.

● **Tournoi de catégorie 10 à Clichy.** — Dans le cadre du premier Festival international d'échecs de Clichy, un fort tournoi, de catégorie 10, se déroulera à la Maison du peuple de Clichy, du vendredi 26 décembre au dimanche 4 janvier. Cinq grands maîtres : Sax (Hongrie, ELO, 2 585), Popovic (Yougoslavie, 2 540), Gulko (Israël, 2 520), Marjanovic (Yougoslavie, 2 515) et Dlugy (Etats-Unis, 2 500), le maître international anglais Flear (2 505) et quatre maîtres internationaux français : Renet (2 480), Haïk (2 450), Kouatly (2 430) et Mirallès (2 410), s'y affronteront.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Claudine et Claude MARCUS

sont heureux d'annoncer la naissance de

Eli SEVIN,

fils d'Anne-Marie et Irik Sevin, né à New-York, le 8 décembre 1986.

12, rue Félicien-David, 75016 Paris.
4, East 72ᵉ Rue, New-York.

Fiançailles

— Chantal TELLIER
Michel GÉDON, dit « Fermin »

sont heureux de faire part de leurs fiançailles.

24, rue de Lévis, 75017 Paris.
24, Le Cyrano, 40090 Saint-Avit.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Mᵐᵉ Françoise MOITESSIERS, née Terras
avec **M. Georges Edouard de CAZALET.**

La cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité, à Marseille, le 13 décembre 1986.

Décès

— *Mᵐᵉ Claude Marie Benson,*
Emmanuelle Yann Anaïs Benson,
Mᵐᵉ Madeleine Benson,
Odile et Thierry Liénard,
Gilles Benson,

ont la grande tristesse de faire part du décès accidentel, le 2 décembre 1986, à Conques (Aude), de

Marc BENSON,
ingénieur ENIM.

Une messe sera célébrée le dimanche 28 décembre 1986, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de Chantilly.

Priez pour lui.

— Mᵐᵉ Claude Bianchi
et ses enfants, Jean, Stéphane, Anne-Laurence, Christophe,
M. et Mᵐᵉ Michel Bianchi
et leurs enfants,
M. Patrice Bianchi
et ses enfants,
Mˡˡᵉ Yvette Lobin,
Mᵐᵉ Suzanne Lobin
et ses enfants,
Mᵐᵉ Roger Valette,
Le docteur et Mᵐᵉ Jean Valette
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Benoît Rastoin
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Jérôme Rastoin
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude BIANCHI,
directeur général
de la Société sportive d'encouragement,

survenu le 23 décembre 1986, à l'âge de quarante-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 26 décembre, à 13 h 45, en l'église Saint-Philippe du Roule, à Paris-8ᵉ.
L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité au cimetière d'Aix-en-Provence.

— Montpellier. Paris. Ganges.

Mᵐᵉ Emile Cassagnou,
Mˡˡᵉ Marie Cassagnou,
M. et Mᵐᵉ Gilbert Chasserant
et leurs enfants,
Mˡˡᵉ Anne-Marie Cassagnou,
M. et Mᵐᵉ Jacques Colmerauer
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Jean-Michel Braun
et leur fils,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile CASSAGNOU,
président honoraire
à la cour d'appel de Montpellier,

survenu le 22 décembre 1986, dans sa soixante-dix-huitième année.
Les obsèques auront lieu le 24 décembre dans la plus stricte intimité.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Alexandre DARCY,
ancien président-directeur général
de la Compagnie générale
de réassurances,

survenu le 20 décembre 1986, dans sa quatre-vingt-douzième année, à Fontainebleau.

— Mᵐᵉ Marcelle-Pierre Dietsch,
M. et Mᵐᵉ Jacques Dietsch
et leurs enfants,
Mˡˡᵉ Françoise Dietsch,
M. et Mᵐᵉ Pierre Dietsch
et leurs enfants,
Le provincial de France et le provincial d'Afrique de l'Ouest,
Les communautés des Pères jésuites du Cameroun,

font part du décès, survenu à Douala le 20 décembre 1986, dans sa quarante-septième année, du

Père Jean-Claude DIETSCH,
missionnaire de la Compagnie de Jésus.

Une messe à sa mémoire aura lieu à Paris en janvier prochain.

[Né à Neuilly le 23 mars 1940, le Père Dietsch a collaboré à la revue *Etudes*, avant d'être appelé en 1978, à Rome, par le Père Arrupe, supérieur général de la Compagnie de Jésus pour diriger le bureau d'information et le service de presse, à un moment délicat de l'histoire de la Compagnie. Il a publié en 1982 un livre-entretien avec le Père Arrupe, au Centurion, puis il a enseigné la philosophie dans un collège jésuite à Douala, où il était également porte-parole de l'évêque.]

— L'Association des amis de Marcelle Rivier de Mirmande (Drôme) fait part du décès du

peintre Marcelle RIVIER,

survenu le 23 décembre 1986.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Mᵐᵉ Jean-Jacques Oehmichen
et sa famille

remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et envois de fleurs, se sont associées à leur peine lors du décès du

docteur Germaine OEHMICHEN.

Anniversaires

— Il y a onze ans aujourd'hui s'éteignait

Annette LANOIX,
née Suchowolski.

Elle avait trente-neuf ans.

— *Le 25 décembre 1983*

— **Pierre LE GOFF**

disparaissait dans le lagon de Nouvelle-Calédonie.

Sa famille, ses amis ne l'oublient pas.

Communications diverses

— « Le comité du Chili remercie la France », organise le 31 décembre un réveillon dansant franco-latino-américain, ainsi qu'une tombola au Club Dunois, 28, rue Dunois, à Paris-13ᵉ (métro Nationale). Réservations et renseignements : 46-70-53-24.

Mort de Mᵐᵉ Paul Derval ancienne directrice des Folies-Bergère

Mᵐᵉ Paul Derval, ancienne directrice des Folies-Bergère, est morte vendredi 19 décembre à son domicile parisien. Elle était âgée de quatre-vingt-onze ans. Ses obsèques ont eu lieu mardi 22 décembre.

Née le 25 août 1895 à Marseille, où elle fut longtemps à la tête d'une maison de couture, Tania Porte épousa en 1935 Paul Pitron d'Obigny de Ferrières, descendant d'un général d'Empire et connu dans le show-biz de l'époque sous le nom de Paul Derval. Ensemble, ils dirigeront les Folies-Bergère, alors à son âge d'or.

Responsable des ateliers de couture des Folies, Mᵐᵉ Derval multiplia la richesse des costumes en plume et en strass portés par Mistinguett, Joséphine Baker et Nita Raya. A la mort de son mari en 1966, Mᵐᵉ Paul Derval continua à régenter les Folies-Bergère jusqu'en 1974, date à laquelle elle vendit le music-hall à Mᵐᵉ Hélène Martini.

TRANSPORTS

La RATP crée un service d'accompagnement des handicapés

La RATP crée un service d'accompagnement des personnes handicapées dans le métro, sur la ligne A du RER et la ligne de Sceaux, ainsi que sur les bus dont les numéros sont inférieurs à 100 et sur la ligne du PC.

Ce service gratuit consiste à accompagner tout au long de leur voyage les personnes ayant des difficultés à se mouvoir, les personnes âgées, les aveugles et les sourds, mais pas les handicapés circulant en fauteuil roulant.

Il fonctionne, y compris le dimanche et les jours de fête, de 9 heures à 21 heures, sur réservation la veille du déplacement en téléphonant au (1) 46-70-88-74.

Economie

Les grèves dans les transports

Situation toujours difficile à la SNCF et à la RATP

A la veille de Noël, la situation demeurait difficile dans les chemins de fer et le métro parisien. Grève très largement suivie à la SNCF. Durcissement du mouvement à la RATP dans la journée de mardi où la circulation s'est réduite et où les conducteurs menaçaient de continuer la grève le jour de Noël si les rencontres n'aboutissaient pas. Par ailleurs, d'autres services publics pourraient être touchés : les syndicats d'EDF-GDF ont lancé un ultimatum annonçant un mouvement de grande ampleur si la direction ne revoyait pas ses propositions salariales.

Toutefois, une détente n'est pas exclue. A la SNCF, si Force ouvrière n'a finalement pas signé l'accord salarial (contrairement à ce que nous avions annoncé dans nos premières éditions d'hier) en raison du refus de la direction de discuter de la grille des rémunérations et des conditions de travail, M. Philippe Essig, président de la SNCF, a voulu ouvrir la porte à de nouvelles discussions, comme M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales.

● A LA SNCF, le trafic est resté très limité dans la journée du mardi 23 décembre, de nombreuses assemblées générales ayant reconduit la grève, et dans plusieurs régions diverses catégories de personnel (aiguilleurs, contrôleurs, agents de gare) s'associant aux roulants, en grève de 75 % à 95 %. La circulation des trains a été pratiquement nulle sur les dessertes régionales (sauf en Alsace et en Lorraine) ainsi que sur tout le réseau Nord (grandes lignes et banlieue parisienne) où des piquets de grève ont continué à bloquer les gares, comme à Amiens ou à Longueau (Somme). Sur le reste des grandes lignes et de la banlieue parisienne, seul a été assuré le « programme d'urgence » avec un train sur quatre. Toutefois, la situation a été un peu meilleure pour les TGV, dont 60 % ont circulé : un seul a été brièvement retardé à Lyon par les grévistes.

La gare de Chambéry, qui était occupée depuis dimanche, a été évacuée en milieu d'après-midi par les gendarmes mobiles.

La situation devait être peu différente ce mercredi 24 décembre, sauf sur l'Ouest (où déjà le trafic banlieue était plus important mardi) : un tiers des trains grandes lignes devaient être assurés au départ de la gare Saint-Lazare vers la Normandie et un sur deux au départ de Paris-Montparnasse vers la Bretagne dans l'après-midi.

Surtout, la SNCF, a mis en place des services de cars pour remplacer les dessertes régionales au départ de Rouen, de Nantes, de Tours, de Toulouse, de Bordeaux, de Montpellier, de Dijon et de Chambéry. Un service a été organisé aussi de Paris à destination d'Amiens, de Boulogne, de Calais, d'Arras, de Douai, de Lille et Bruxelles et en direction de Paris, au départ de Lille, Béthune, Maubeuge, Valenciennes, Dunkerque, Douai, Arras et Lens. De leur côté, les transporteurs routiers ont renforcé ou organisé des liaisons vers la province au départ de Paris.

Dans le métro parisien, le mouvement de grève lancé par le syndicat autonome des conducteurs s'est durci dans l'après-midi de mardi. Le trafic a fluctué d'une ligne à l'autre dans la journée, mais en moyenne une rame sur trois a circulé dans l'après-midi et plusieurs lignes (4, 11 et ultérieurement 1, 2 et 7) se sont complètement arrêtées : dans la soirée, seules cinq lignes (5, 8, 9, 11 et 12) fonctionnaient à 50 % ou 60 %. La proportion de grévistes, de 59 % en moyenne, atteignait 82 % sur la ligne B du RER.

Ce mercredi matin, encore en début de matinée, le trafic n'était assuré qu'à 30 % en moyenne. En fait, il était nul sur les lignes 1, 2 et 4 ainsi que sur la ligne B du RER, très faible sur les lignes 3, 5, 6, 7 et 13 ; les lignes 8, 9, 10, 11, 12 et la ligne B du RER fonctionnaient à plus de 50 %. A la suite d'assemblées générales dans la journée de mardi, le syndicat (autonome) des conducteurs se déclarait mandaté pour reconduire le mouvement de 24 heures en 24 heures : la direction devait le recevoir ce mercredi matin et réunir l'après-midi l'ensemble des organisations syndicales de la RATP pour un tour de table des problèmes posés.

● DANS LES PORTS, le trafic continuait à être perturbé, surtout dans ceux de l'Atlantique et de la Méditerranée. Les syndicats devaient consulter ce mercredi les marins sur les suites à donner au conflit. Après un entretien le 23 décembre avec le secrétaire d'Etat à la mer, M. Ambroise Guellec, M. François Laguin, secrétaire de la fédération des marins CGT, a estimé que la rencontre se soldait par un échec.

Une porte de sortie hypothétique

Les conflits à la SNCF et à la RATP sont arrivés au point limite, celui où tout risque de basculer. Alors que la traditionnelle trêve des confiseurs n'a pas été respectée, toute la question est de savoir si les grèves se prolongeront au-delà du jour de Noël avec tous les risques d'extension à l'ensemble du secteur public que cela comporte, ou si une porte de sortie honorable pour les deux parties sera enfin trouvée. Pour l'heure, on observe un balancement entre espoir et inquiétude, apaisement et durcissement, dialogue ou nouvelles tensions.

L'accord salarial conclu à la SNCF après la rupture des négociations avec les trois syndicats majoritaires (CFDT, FGAAC et CGT) n'ayant entraîné l'adhésion que de trois organisations (CFTC, CGC et FMC), qui ne recueillent aux élections que 16,8 % des suffrages, et surtout n'ayant pas modifié d'un iota les positions des grévistes (1), le gouvernement a changé de ton en fin de journée le 23 décembre. Le matin, M. Hervé de Charette, ministre délégué à la fonction publique, avait utilisé un langage ferme conforme à la volonté de Matignon de ne pas aller au-delà des propositions salariales de la direction de la SNCF en assurant *« qu'il ne faut pas compter sur le gouvernement pour qu'il cède à des demandes qui ne sont pas justifiées »*.

Sans revenir sur sa position de ne pas céder aux revendications salariales, le gouvernement a joué mardi soir l'apaisement, en *« faisant monter au créneau »* non pas le titulaire des transports, M. Jacques Douffiagues, mais le ministre des affaires sociales. Intervenant à Antenne 2, M. Philippe Séguin, après avoir écarté tout idée de réquisition, comme pour les mineurs en 1963, a affirmé que *« ni le gouvernement ni la direction de la SNCF ne souhaitaient une victoire dans cette affaire mais un règlement raisonnable, honorable pour l'ensemble des parties »*. Pour M. Séguin, *« le problème salarial passe au second plan. Le conflit paraît se résumer aux conditions de travail et à la grille des classifications applicable au 1er janvier 1988 »*. Sur ses points, assurait-il, la SNCF peut discuter.

Le risque d'extension

Quelques heures plus tard, M. Philippe Essig, président de la SNCF, reprenait le même langage sur Antenne 2 en affirmant que *« l'on peut négocier dès maintenant, si tous les syndicats le souhaitent »*, non sur les salaires pour 1987 puisqu'ils dépendent des directives du gouvernement, mais sur les problèmes propres à l'entreprise. *« A l'intérieur de ce que la SNCF peut gérer elle-même,* ajoutait M. Essig, *elle a une très large marge de manœuvre sur les conditions de travail. Si on met de l'imagination sur la table, peut-être pourra-t-on régler des problèmes qui semblent insolubles. »*

Cette ouverture répondait à un appel de M. Bergeron demandant au gouvernement de faire de nouvelles concessions. De son côté, M. Maire avait estimé qu'il faut *« redonner une marge de jeu, de la souplesse dans la négociation et placer les salariés au centre de la modernisation, sinon les tensions seront de plus en plus fortes »*. Auparavant, M. Maire avait accusé le gouvernement de mener *« une politique de clientèle non pas de redressement économique »*. La fédération des cheminots CFDT avait préalablement demandé une reprise des négociations. Le 24 décembre au matin, sur Europe 1, M. Louis Viannet, numéro deux de la CGT, s'est déclaré prêt *« à négocier avec les directions de la SNCF et de la RATP mais sur la base des vrais problèmes »*, ce qui inclurait les salaires.

En assouplissant leur position, les pouvoirs publics ont donc compris que la politique salariale en 1987 n'était peut-être pas le problème essentiel. Les cheminots en grève veulent surtout obtenir des améliorations des conditions de travail – avec une augmentation des jours de repos pour les conducteurs, qui assurent deux cent douze jours de service annuel, – et un retrait du projet de nouveau système de rémunération qui tend à substituer les augmentations *« au mérite »* à celles dues automatiquement à l'ancienneté. *« Il s'agit avant tout de principes »*, dit-on à FO, où on explique la non-signature *in fine* de l'accord salarial par le refus de la direction de retirer son projet de nouvelle grille.

Ce qui est surprenant dans cette évolution du conflit, c'est que la direction de la SNCF s'apprête à rouvrir les discussions sur des thèmes qu'elle a refusé d'aborder au fond lundi soir au risque de provoquer alors une rupture avec les syndicats majoritaires... On a ainsi perdu inutilement du temps. Pour autant, il n'est pas évident que les négociations puissent aboutir. Pour avoir une chance de satisfaire les grévistes, il faudrait que la direction « gèle » au moins son projet de grille sous réserve des nouvelles études annoncées. Or M. Essig s'y refuse absolument. Par ailleurs, accorder des jours de repos supplémentaires aux conducteurs risque de coûter cher. Une entreprise déficitaire peut-elle disposer d'*« une très large marge de manœuvre »* ?

Le danger d'un échec des négociations à la SNCF – mais aussi à la RATP, où la direction entame des consultations séparées, – risque d'accélérer une extension du mouvement dans l'ensemble du secteur public. A EGF, les fédérations CFDT, FO et CFTC, qui ont pris la précaution d'organiser une *« consultation »* du personnel, ont lancé un ultimatum : si de nouvelles propositions salariales ne sont pas faites le 5 janvier, elles mettront en œuvre *« une action de grande ampleur »* dès le premier mois de l'année. A la CGT, les fédérations de fonctionnaires jugent nécessaire, elles aussi, *« un mouvement de grande ampleur »* pour *« faire reculer le gouvernement »* et celles du secteur public appellent à la *« contre-offensive »*...

Si la CGT tente de rattraper un mouvement qu'elle n'a pas impulsé pour mener enfin la *« contre-offensive »* qu'elle annonçait en vain, les autres confédérations jouent plutôt la carte de l'apaisement. Mais pourront-elles être les porte-parole de ces grévistes *« inorganisés-organisés »* qui agissent sans elles et veulent d'abord recueillir les fruits de leur propre grève ?

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Dans la matinée du 24 décembre, l'ensemble des secteurs CFTC des cheminots ont annoncé qu'ils *« désavouent leurs négociateurs quant à la signature de l'accord proposé par la direction de la SNCF et appellent leurs adhérents et militants à continuer l'action »*. La veille, au contraire, la confédération CFTC avait approuvé et soutenu la signature par sa fédération, *« qui a su prendre ses responsabilités »*.

Marseille dans un étau

MARSEILLE
de notre correspondant

Au quatorzième jour de grève, l'étau s'est légèrement desserré dans la journée du 23 décembre à Marseille. Le port était totalement paralysé depuis dimanche dernier, après la deuxième intervention de la police (la première ayant eu lieu le 18 décembre), durant laquelle un commando d'hommes-grenouilles avait fait sauter les filins qui barraient les accès aux passes nord et sud de la rade. Treize bateaux attendaient depuis trois jours de pouvoir accoster. Mais, après l'entrevue avec M. Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat à la mer, le 23 décembre, à laquelle participait M. Paul Moracchini, secrétaire général du syndicat CGT des marins du port de Marseille, les grévistes ont accepté de laisser sortir deux navires : un méthanier à destination de Saint-Nazaire et le car-ferry *Napoléon* vers Ajaccio avec, à son bord, cinquante marins non grévistes. Le navire était bloqué à Marseille, en compagnie du *Cyrnos* et du *Liberté*, tandis que l'*Estérel* était retenu à Nice. Les navires en rade ont également été autorisés à entrer dans le port.

La Société nationale Corse-Méditerranée continue à acheminer ses passagers... par avion. Plusieurs vols sont assurés chaque jour entre le continent et la Corse. C'est un Airbus qui a pallié la carence du *Liberté* qui devait partir pour Nice le 23 décembre, tandis que les véhicules des passagers ont été embarqués à Toulon, à bord du *Habib* qui appartient à la Compagnie tunisienne de navigation.

J. C.

Accord sur les délais de licenciement dans la métallurgie

Un accord sur les délais de licenciement dans la métallurgie a été signé, le mardi 16 décembre, entre l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières) et la CFDT, Force ouvrière et la CGC. La CFTC réserve sa décision jusqu'au 22 décembre. La CGT a refusé le nouvel accord.

Pour l'essentiel, le texte transpose à la branche métallurgique les dispositions prévues dans l'accord interprofessionnel du 20 octobre dernier. Les délais entre l'annonce d'un licenciement et son caractère effectif, tels qu'ils étaient prévus depuis l'accord de 1973, seront désormais équivalents à ceux retenus dans la loi : trente jours de dix à cent licenciements ; quarante-cinq jours de cent à deux cent cinquante licenciements ; soixante jours au-delà de deux cent cinquante licenciements pendant une même période de trente jours, contre un mois de dix à deux cents licenciements, deux mois de deux cents à trois cents licenciements, trois mois de trois cents à cinq cents licenciements et quatre mois pour plus de cinq cents licenciements.

En revanche, l'accord maintient les mesures applicables en cas de déclassement des salariés et les indemnités temporaires dégressives en cas de diminution de salaire. De même, il confirme le rôle que peuvent jouer les délégués syndicaux, quand il n'existe pas de délégué du personnel ou de comité d'entreprise.

Ceux par qui la grève est arrivée

(Suite de la première page.)

Au passage, *« ils demandent aux différentes organisations syndicales (CFDT, CFTC, CGT, FGAAC, FO) de soutenir leur mouvement »*, mais s'en remettent déjà à leur propre capacité de mobilisation. Au bas de la feuille figurent deux numéros de téléphone et un conseil : *« Si tu es d'accord, fais-en quelques photocopies et diffuse-les autour de toi et dans d'autres dépôts. »*

Le système, clandestin en diable, fonctionnera à merveille. A la faveur de leurs déplacements, les cheminots acquis à l'action vont se trouver des correspondants et rencontrer un écho favorable chez d'autres collègues. Aujourd'hui, les appels et les visites arrivent de partout, de Toulouse, de Sotteville, de Paris-Austerlitz comme de la Villette.

« C'est vrai, on a forcé la main aux organisations syndicales » admettent-ils, mais ils se trouvent des excuses. La grève du 21 octobre, qui a, paraît-il, été un succès, n'a débouché sur rien et ils ont considéré que cela suffisait. *« Tant pis, on veut du catégoriel, on peut se débrouiller par nous-mêmes. »*

Fort, de leurs premiers résultats, les « inorganisés-organisés » contactent les syndicats. Refus catégorique de la CGT. Eviction de la FGAAC (autonomes), en à peine dix minutes de rencontre. La CFDT écoute mais veut vérifier. Elle envoie un permanent fédéral devant une assemblée générale de quarante personnes, le 12 décembre et, aussitôt après, décide de déposer un préavis de grève régionale, en ajoutant au cahier de revendications la suppression du contrôle de santé. Dans l'heure qui suit, la FGAAC dépose un préavis de grève pour quarante-huit heures et pour le seul dépôt de la Chapelle.

Comme toujours dans cette procédure, la direction recevra une délégation le 16 décembre pour une réunion qui tournera court. Mais, pour la première fois, trois non-syndiqués se mêlent aux cédétistes. Juste après, une nouvelle assemblée générale de soixante personnes confirme le mot d'ordre de grève. Le conflit est lancé.

A partir de ce moment-là, au moins à Paris-Nord, dans un premier temps, les caractéristiques particulières à ce mouvement vont aboutir à des formes inattendues de lutte. Ce groupe de grévistes, non reconnus par la direction va jouer un rôle décisif et autonome. Par l'entremise des syndicats, il va *« faire passer »* ses demandes et peut-être rester maître des décisions. Peu à peu, il se structure et considère comme une victoire d'avoir pu *« déborder au-delà du réseau Nord »*. Son poids finit par compter. Même si les « inorganisés-organisés » ne sont pas tous prêts à se l'avouer, il y a du collectif dans l'air, un peu à la manière de ce qu'ont pu faire les étudiants.

Empêcher les chefs de tirer les wagons

« Nous avions commencé avant », répètent-ils, de peur qu'on ne les accuse d'avoir imité les jeunes. *« Chacun garde son appartenance syndicale »* dans le groupe, qui à la CGT, qui à la FGAAC, qui à la CFDT, et les non-syndiqués ne craignent pas de rappeller que jusqu'à présent ils étaient *« passifs »*. Dans le local de l'intersyndicale, au voisinage du bureau de « commandement du personnel », à proximité des locomotives délaissées, siège apparemment une équipe en contact avec Chambéry et avec bien d'autres dépôts en France. Surgis de nulle part, des cheminots sont capables de se poser devant les trains pour empêcher *« les chefs de tirer les wagons »*.

Cette collectivité, qui s'est brusquement soudée, présente d'autres traits communs que l'âge. Après une dizaine d'années de carrière, ses membres savent ne pas pouvoir espérer de perspectives professionnelles. *« Je suis 297e sur la liste d'attente pour devenir T 5 (conducteur de route principal) »* explique Alain, qui voudrait tant, comme ses collègues, conduire des trains de grandes lignes ou des trains de marchandises difficiles. *« Or,* poursuit-il, *nous sommes mille douze conducteurs à Paris-Nord et il y en a dix seulement de nommés par an »*. *« Et encore, au choix »* ajoute Michel, tandis que ses camarades font observer que les futurs règles d'avancement au mérite se traduiraient par *« du fayotage »*, à compétences égales.

La grille, ils n'en veulement pas, eux qui réclament *« le T 5 pour tous au bout de douze ans »* et souhaitent que les primes (1) soient progressivement intégrées au traitement pour éviter les brusques variations de revenus.

Si leurs revendications ne se limitent pas aux seuls salaires et sont donc difficiles à satisfaire, ils en conviennent, ils ont également d'autres soucis, que la discussion de l'autre nuit avec la direction de la SNCF n'a fait que conforter. *« Nous voulons une grille calculée en points et non en pourcentage »* afin, expliquent-ils, que *« la grève profite à ceux qui l'ont faite »*. De même, ils refusent la prime de 250 francs proposée pour tous et complétée de 2,8 % en fonction du salaire, parce qu'elle serait *« hiérarchisée »*. *« Nous serons fidèles à notre devise : fermes, durs et calmes »*, proclament-ils, en répétant que tout dépendra de la suite donnée à leurs propres revendications.

Dans la gare du Nord, à la nuit tombée, n'errent que de rares ombres désœuvrées. Cheminots et usagers ont abandonné les lieux, comme persuadés de la volonté de ces grévistes unanimes. Un peu plus bas, à la gare de l'Est, la foule encombre toujours le hall et les quais puisqu'elle sait pouvoir y attendre un hypothétique départ.

ALAIN LEBAUBE.

(1) A la SNCF, il convient de faire la différence entre le traitement et le salaire. Le premier correspond à la notion stricte de salaire, le second comporte le traitement et les primes. Ainsi, un conducteur perçoit un traitement de base de 6 597 francs s'il est T 4 B, au 5e échelon, après neuf ans d'ancienneté, et 9 851 francs de salaire avec les primes de traction (2 503 francs), de résidence (929 francs), de travail de nuit, de dimanches et fêtes et de déplacement (760 francs). En cas de congé ou de maladie, son revenu est diminué d'autant.

● *Transports routiers vers la province.* — Outre les divers services de cars mis en place par la SNCF, des services sont organisés par les transporteurs routiers de Paris, départ de la gare routière Eurolines (tél. : (1) 40-38-93-93), récemment ouverte à la porte de La Villette, notamment en direction de Lille, Rouen, Le Havre, Caen, Chartres, Le Mans, Laval, Rennes, Orléans, Blois, Tours, Nancy, Reims et Metz. La Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR) (tél. : (1) 39-55-00-02) annonce aussi des services entre Paris et Clermont-Ferrand (au départ de la gare de Lyon), entre Clermont-Ferrand et Lyon, entre Paris et Marseille.

REPÈRES

Assurance-maladie

Accélération des dépenses

La croissance des dépenses d'assurance-maladie du régime général tend à s'accélérer. Selon les statistiques publiées par la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés (CNAM), les dépenses en moyenne annuelle progresseraient de 9,7 % fin novembre contre 8,9 % fin octobre. Cette accélération était sensible sur tous les secteurs, aussi bien pour la médecine de ville que pour l'hospitalisation.

Les remboursements d'honoraires médicaux augmenteraient de 9,6 % contre 9,2 % fin octobre, en raison de la progression plus rapide des *actes techniques ou chirurgicaux* (+ 9,7 % fin novembre contre + 8,1 % fin octobre) et des actes de radiologie (+ 8,8 % contre + 7,7 %). La *progression des honoraires* dentaires était de 7,1 % contre 6 % fin octobre. On constatait aussi une accélération des prescriptions : *médicaments* (+ 10,4 % contre + 9,8 %), des analyses biologiques (+ 12,4 % contre 11,6 %) ou des actes d'auxiliaires médicaux (+ 15,2 % contre + 14,2 %). D'autre part les versements aux hôpitaux ont continué à croître, aussi bien pour les établissements privés *que pour les établissements publics*, l'augmentation atteignant 9,8 % contre 8,7 % fin octobre.

Consommation des ménages

Stagnation en novembre

Le redressement des achats de *biens durables, notamment d'automobiles*, a été compensé par la baisse des achats d'autres produits industriels et, les dépenses d'habillement restant médiocres, la consommation des *ménages* a *quasiment* stagné en novembre, indique le ministère français de l'économie et des finances. Pour l'ensemble des produits industriels, les achats des particuliers (en francs constants 1970) est passé de 20,73 milliards de francs en octobre à 20,86 milliards de francs un mois plus tard.

Inflation

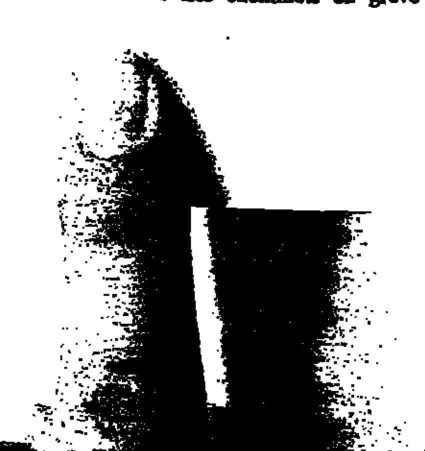
Baisse de 0,2 % en moyenne annuelle en RFA

En décembre, les prix à la consommation ont progressé de 0,1 % par rapport à novembre, selon des chiffres provisoires publiés par l'Office fédéral de la statistique en RFA. En moyenne annuelle, ce résultat équivaut à une baisse des prix de 0,2 %, le premier recul de ce type que la RFA ait connu depuis 1953, alors que la progression avait été de 2,2 % en 1985. La baisse conjuguée du pétrole et du dollar, qui a permis de réduire de moitié la note pétrolière allemande, explique largement ce succès. L'appréciation du mark a en outre permis de diminuer de 20 % en rythme annuel le prix des produits importés dans leur ensemble. Mais si la Bundesbank continue de craindre des tendances inflationnistes sous-jacentes, les économistes allemands soulignent que, hors pétrole, les prix ont augmenté à un rythme à peine supérieur à 1 % en 1986.

Commerce extérieur

Le déficit britannique se creuse

Le déficit commercial britannique *s'est nettement creusé en novembre* pour atteindre 1,03 milliard de livres (9,72 milliards de francs) contre 835 millions en octobre. Les *exportations se sont améliorées, en progression* de 5 % sur le mois précédent, mais les importations ont augmenté de 7 % en raison d'une forte demande émanant, selon le gouvernement, de tous les secteurs. Les «invisibles» (fret, assurance, tourisme, etc.) n'ont pu compenser ce déficit et la balance des comptes courants, selon des estimations gouvernementales, a enregistré un solde négatif de 232 millions de livres contre 35 millions en octobre – chiffre révisé par rapport au léger excédent de 65 millions initialement annoncé.



Economie

Les « micro-Etats », obstacles au développement de l'Afrique

YAOUNDÉ
de notre envoyé spécial

En l'an 2000, le monde aura-t-il encore besoin de l'Afrique ? Avec la hardiesse que lui confère son statut de notoriété sans responsabilité, le Club de Rome (1) a posé cette insolente question au cœur de l'Afrique, à Yaoundé (Cameroun). Du 9 au 12 décembre, s'est tenue dans cette ville une conférence sur la situation de l'Afrique dans une société moderne et globale, organisée par le Club de Rome, à l'invitation du président Biya. Une centaine de participants, chercheurs, universitaires, banquiers, entrepreneurs, ministres, hauts fonctionnaires, provenaient de onze pays africains ; une vingtaine d'autres d'Europe, de Chine, d'URSS et des Etats-Unis.

La conférence a permis de mesurer combien l'exclusion de l'Afrique de la scène internationale entraînée par son sous-développement serait génératrice d'explosions sociales, ne serait-ce que par le poids de la démographie : entre 1985 et l'an 2000 sa population passera de 546 à 853 millions d'habitants.

La déclaration finale de la conférence que le Club de Rome présente comme l'adoption par lui-même des recommandations des participants africains indique que *« l'Afrique souffre aujourd'hui de contraintes politiques et économiques qui risquent de l'exclure des grands choix mondiaux »* (...). *« Les Africains doivent s'essayer à dépasser les mythes fondateurs sur lesquels repose leur conception de l'Etat ; l'Etat africain doit devenir un espace de mobilisation des intelligences nationales et un instrument de promotion dans le respect des droits de l'homme. L'Afrique doit réaménager son espace par des coopérations régionales, économiques et politiques, des fédérations et des confédérations qui lui donnent des moyens qui n'existent pas à l'échelon d'un seul Etat. »*

Quand on sait l'acharnement mis par les gouvernements et les méthodes parfois brutales employées pour asseoir l'autorité des Etats et persuader les peuples africains d'une identité calquée sur les frontières héritées des colonisateurs, la déclaration du Club de Rome a l'allure d'une révolution.

Cette révolution tranquille consacre le triomphe des thèses de M. Edem Kodjo, ancien secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine et artisan de cette conférence. Le système politique qu'il appelle de ses vœux doit *« intégrer l'humanisme africain et l'impératif du développement »*. Il faut tendre à des espaces politiques plus vastes car les Etats africains, *« découpés à la diable » « étouffent les particularismes qui les menacent »* et qui, dans un ensemble plus grand, pourraient s'épanouir utilement.

Lucidité et volontarisme

Personne ne contredit l'ancien secrétaire général de l'OUA quand il déclare que cette organisation est une fausse solution qui garantit en fait la carte africaine issue du partage de Berlin en 1885 et de l'héritage des années 60. Ils sont peu nombreux à défendre les multiples comités à caractère économique qui couvrent le continent, mais *« dont chaque Etat peut sortir sans dommage et qui ne structurent pas des solidarités intangibles »*.

Qu'il s'agisse de la question de la dette, de la lutte contre la désertification, ou plus simplement des feux de brousse et de la transhumance des troupeaux, des politiques scientifique et de communication, comme du problème des échanges inégaux avec la chute des prix des matières premières, tous conviennent que les « micro-Etats » sont inadaptés et ne permettent pas à l'Afrique de faire le poids sur la scène internationale.

Ni le Club de Rome ni M. Edem Kodjo n'ignorent les obstacles que rencontre cette idée de supranationalité. Mais elle fait apparemment son chemin dans la tête des nouvelles élites africaines qui prennent conscience que l'importance stratégique qu'on accorde à l'Afrique est en fait liée aux intérêts d'autrui. Le Club de Rome, qui se présente comme un catalyseur, et une société discrète de conseil pour décideurs, s'est engagé à intervenir notamment auprès des chefs d'Etat, dont le président du Cameroun, M. Biya, qui est devenu le premier membre d'honneur africain du Club, pour promouvoir l'idée du développement communautaire de l'Afrique.

Lucidité et volontarisme semblent bien être le caractère commun aux invités du Club à Yaoundé. Il y a cinq ans, dans cette même ville déjà, l'OUA organisait une session avec la participation du Club de Rome au cours de laquelle avaient été surtout mis en avant *« les obstacles extérieurs qui paralysent la croissance harmonieuse »* du tiers-monde. Cette fois, s'il n'est pas question d'ignorer l'héritage colonial, ni le piège du commerce mondial et de l'endettement qui l'accompagne, ni même les dangereuses exigences du FMI, l'accent a surtout été mis sur les causes internes du sous-développement, sur les responsabilités propres des sociétés africaines. L'Afrique, a rappelé un des intervenants, produisait 90 % de son alimentation en 1960 et doit financer aujourd'hui des importations considérables. *« L'hypothèse des indépendances était que le développement allait suivre l'arrivée des machines et des technologies acquises à l'extérieur. Les résultats montrent que la voie choisie n'a pas été la meilleure. »* Pour un autre, il s'agit de changer les mentalités : *« L'homme africain doit accepter les règles du jeu sans lesquelles il n'y a pas de progrès scientifique : rationalité, rigueur, démocratie, compétition. »* En fait, un appel a été lancé pour que l'homme de science africain, et *a fortiori* la femme, ne soit pas mis à l'écart par les gouvernements eux-mêmes au profit des *« exilés sous contrat »* venus des pays développés. L'accent a été mis par un autre sur la nature de l'Etat africain : *« Personnalisé, non démocratique et instable, il n'est pas susceptible de promouvoir le développement. »* D'où la fuite des cerveaux et l'inefficacité des chercheurs dépourvus de moyens. Dans la résolution finale, le Club suggère de *« renforcer les capacités existantes en matière de technologies traditionnelles »* et de doter les chercheurs africains d'un statut qui reconnaisse leur rôle dans le développement économique.

Autocritiques

Autocritiques encore : l'insuffisante priorité donnée à l'agriculture, *« la colonisation de la table »*, qui néglige les cultures locales au profit des importations, le recours trop fréquent à des expatriés ignorants des conditions locales qui, pour corriger des déséquilibres en créent d'autres, carences des entrepreneurs africains telles que les décrit M. Konan Lambert, président de la Société énergie électrique de Côte-d'Ivoire : *« manque d'encadrement, d'organisation, d'équipement et de surface financière, affairisme enfin »*.

Si le pragmatisme ici prôné est un art difficile, il apparaît bien que le plan de Lagos, adopté en 1980 par cinquante chefs d'Etat africains, constitue le sommet de cet art. Critiqué par des universitaires pour ses insuffisances, et parce qu'il n'a pas reçu le début d'une application, il constitue cependant pour M. Georges Ngango, ministre de l'éducation du Cameroun, un changement complet d'orientation : *« Contre le développement venu de l'extérieur, il parie sur le développement endogène d'une communauté économique africaine. »* Pour M. Edem Kodjo, ce plan est désormais *« une donnée incontournable »*, une *« révolution conceptuelle »*, qui, pour la première fois, avançait la notion d'autosuffisance alimentaire.

A cet égard, le Club de Rome affirme que les famines dues pour une grande part à l'homme peuvent être évitées dans une large mesure à l'avenir. Cela suppose une politique de stockage et de *protection* des récoltes, un système d'alerte réunissant l'observation par satellite et celle des mouvements socio-économiques sur le terrain.

Cinq ans après ce plan de Lagos et deux décennies d'erreurs dans le choix du modèle de développement, le Club de Rome écrit qu'il est *« devenu évident pour tous maintenant que le développement rural constitue un objectif majeur et que, dans ce domaine, le développement alimentaire, avec l'accompagnement nécessaire en matière de formation, de santé et d'hygiène, est une priorité absolue »*. Pour sa réalisation, poursuit le Club, les organisations non gouvernementales (ONG) du Sud jouent un rôle irremplaçable. Les récentes émeutes de la faim en Zambie montrent que cette priorité-là, pour évidente qu'elle soit, n'est pas encore partout prise au sérieux.

JACQUES GRALL.

(1) Le Club de Rome fondé en 1968 par Aurelio Peccei et Alexander King, son actuel président, rassemble cent membres d'horizons divers (scientifiques, économistes, sociologues, chefs d'entreprise, hauts fonctionnaires) de quelque quarante pays de l'Est et de l'Ouest, du Nord et du Sud. Ses travaux portent sur « la problématique mondiale », c'est-à-dire l'interdépendance de plus en plus étroite des nations dans un système planétaire fini.

Affaires

L'ouverture des magasins le dimanche

Succès au Printemps Haussmann

Le Printemps a sans doute été bien inspiré de demander à bénéficier les dimanches 14 et 21 décembre des dérogations prévues par la loi à la fermeture des grands magasins parisiens le dimanche. Le chiffre d'affaires réalisé a été plus qu'encourageant : près de 22 millions de francs le 21 contre 20,5 millions le samedi 20 ; 13,7 millions le 14 contre 17 millions le samedi 13. Le « point mort » d'une journée d'ouverture en deça duquel le magasin ne couvre pas ses frais se situe à 7 millions de francs de chiffre d'affaires.

Journées fastes, donc, d'autant mieux venues que les jours de grève des transports parisiens sont traditionnellement des jours noirs pour les grands magasins, les banlieusards représentant plus du tiers de la clientèle qui fréquente le boulevard Haussmann. Il est à noter, cependant, que les premières grèves des trains n'ont en rien gêné l'activité des samedi 20 et dimanche 21.

La motivation des responsables du Printemps Haussmann pour ces ouvertures exceptionnelles n'a pourtant rien à voir avec la querelle qui oppose syndicats et grand commerce sur l'ouverture du dimanche. Ils n'ont aucune intention de faire le forcing pour obtenir un changement de réglementation, ni même de prendre l'habitude d'ouvrir chaque année dans les mêmes conditions.

La raison de cette ouverture exceptionnelle réside dans les mauvais résultats enregistrés par le magasin Haussmann en 1986 : un manque de 300 millions de francs sur un chiffre annuel de 2,4 milliards de francs. L'effet de l'attentat du 7 décembre 1985, qui a duré plusieurs mois avant d'être relancé par la vague d'attentats de l'automne ; l'absence de touristes américains, alors que l'année 1985 avait été une année record de leur fréquentation.

Il est possible, fait-on remarquer au Printemps, de motiver, de façon exceptionnelle, le personnel (payé en heures supplémentaires à 200 %, la journée étant récupérée par un jour de congé supplémentaire), mais beaucoup plus difficile de transformer cet effort en un automatisme. Si l'année 1987 est une année normale, il n'y aura, *a priori*, pas de raisons économiques d'ouvrir le dimanche.

J. D.

● **PRÉCISION.** — Le vice-président de Bouygues s'appelle M. René Augereau et non Angerean, comme une coquille nous l'a fait écrire dans *le Monde* du 24 décembre, page 20.

● **Elections prud'homales le 9 décembre 1987.** — Les prochaines élections prud'homales auront lieu le mercredi 9 décembre 1987, soit cinq ans après les précédentes, qui s'étaient déroulées le 8 décembre 1982. En communiquant cette date, le ministère des affaires sociales a précisé, le 23 décembre, qu'il avait pris cette décision *« après avoir consulté le Conseil supérieur de la prud'homie ».*

Faute de vendeurs

La cotation impossible de Saint-Gobain

La privatisation réussit à Saint-Gobain. Après l'engouement enregistré sur les demandes de titres — quatorze fois l'offre — lors de la souscription, c'est le retour à la corbeille, le 23 décembre, de la première privatisée qui a donné lieu à un véritable raz-de-marée. Démarrées à 310 francs, le prix de l'offre publique de vente, les enchères n'ont pas permis la cotation, devant l'afflux de demandes, malgré des relèvements successifs jusqu'à 355 francs.

Plutôt bon signe, au moins à court terme, pour la compagnie, cette envolée, bien connue des professionnels lors des introductions sur le second marché, est la conjonction de deux mouvements : une offre insuffisante face à une demande pléthorique. L'ascension du titre aurait dû susciter des vocations de vendeur. Mais encore aurait-il fallu que les heureux propriétaires d'actions Saint-Gobain sachent ce dont ils pouvaient disposer. Ce qui n'est pas le cas. En effet, bien que l'on connaisse les clés de répartition entre les différentes catégories d'actionnaires depuis le 15 décembre, les banquiers ne l'ont pas encore fait connaître à leurs clients. Ignorant ce qu'ils possédaient vraiment, ceux-ci se sont abstenus de vendre.

Cela n'a pas fait l'affaire de ceux qui se bousculaient pour acheter du Saint-Gobain. Les acquéreurs sont en effet nombreux à être restés sur leur faim depuis la mise en vente de la première privatisable le 24 novembre dernier. Dans les rangs des particuliers, mais aussi et surtout chez les institutionnels et les étrangers.

Les institutionnels n'ont vu leurs demandes servies qu'à hauteur de 1,5 %, leur donnant accès à 14,7 % de la vingtaine de millions de titres mis en vente sur le marché français. Dans le même temps, les particuliers ayant demandé jusqu'à dix titres se voient satisfaits à 100 % avec 75 % des titres offerts. Hors de l'Hexagone, la frustration n'est apparemment pas moins grande. La tranche internationale, initialement prévue à 20 % du capital, a finalement été réduite à 18 % pour satisfaire en priorité la demande nationale. Du coup, le titre se négociait entre 360 francs et 370 francs sur le marché « gris » de Londres. Si les étrangers sont en effet cantonnés au maximum à 20 % lors de la mise en vente d'une entreprise publique, rien ne les empêche de repasser à la caisse ultérieurement. Cette liberté offre du coup des perspectives de croissance boursière certaine aux titres des privatisées, à la plus vive satisfaction du ministère de l'économie, grand ordonnateur de la privatisation.

Les risques d'une flambée

M. Balladur se réjouira-t-il de l'enthousiasme de la Bourse pour sa première privatisation comme il l'a fait au lendemain de la clôture de la souscription ? Voire... Si le cours de Saint-Gobain grimpe trop et trop vite, l'effet sera exactement l'inverse de celui escompté. Devant les perspectives de plus-values, les petits porteurs seront tentés de revendre aussi rapidement et massivement qu'ils ont acheté. Et le rêve d'un actionnariat populaire tant entretenu par M. Balladur risque, en ce cas, d'être bien éphémère.

Car, sur le fond, le succès rencontré par la mise en vente de Saint-Gobain, avec son million et demi de petits épargnants et ses soixante mille actionnaires salariés, ne prouve pas que les Français aient réellement encore accompli leur *« révolution culturelle »* en matière de capitalisme. Les conditions offertes pour la privatisation de Saint-Gobain, notamment avec un prix de 310 francs accessible à beaucoup, ont constitué des incitations fortes. D'autant que les perspectives de dividendes sont alléchantes, le groupe verrier enregistrant à plein en 1986 et 1987 les effets des restructurations menées les années antérieures. Comme en outre Saint-Gobain offre l'image même de la valeur pour *« père de famille »*, sans croissance exceptionnelle, mais sans risque, l'investissement dans *« du Saint-Gobain »* n'apparaît guère plus aventureuse qu'un placement sur un carnet de caisse d'épargne. Saint-Gobain ne s'est d'ailleurs pas privé de jouer, ne serait-ce que par sa publicité sans fantaisie, sur cette image sécurisante.

Devant la flambée du titre, les pères de famille vont être tentés de réaliser immédiatement une plus-value. L'ambiguïté est donc grande pour M. Balladur entre la volonté de conserver le petit épargnant, pour s'allier durablement cet actionnariat populaire auquel il aspire, et la nécessité d'offrir un rendement suffisant qui justifie la poursuite de l'engouement des Français pour la Bourse, condition *sine qua non* de la réussite des privatisations ultérieures.

CLAIRE BLANDIN.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Nucléaire : KWU (Siemens) rachète les actifs d'Exxon

Kraftwerk Union (KWU), filiale du groupe Ouest-Allemand Siemens, va racheter Exxon Nuclear et ainsi prendre pied sur le marché américain des combustibles nucléaires. Cette acquisition, dont les détails n'ont pas été rendus publics, permettra à Siemens de compenser la chute des commandes de nouvelles centrales par un développement dans les combustibles et les services aux centrales existantes, dont le parc principal est aux Etats-Unis. Exxon, numéro un mondial du pétrole, s'est défait récemment de Reliance Electric (équipement) et d'immeubles pour se recentrer sur le gaz et le pétrole (*le Monde* du 13 septembre 1986.

Les Docks de France prennent le contrôle des Economats du Centre

Le groupe succursaliste Docks de France (19,7 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1985) prend le contrôle de la société des Economats du Centre, elle aussi succursaliste (3,4 milliards de francs de chiffre d'affaires), en rachetant 53,9 % du capital, soit 180 613 actions, au prix unitaire de 670 F, détenues notamment par les familles Izambard-Mermoud, Jardet, Tournaire. Les Docks de France et les Economats du Centre sont des groupes adhérents tous deux de la centrale d'achats et de services Paridoc et un bon nombre de leurs hypermarchés et supermarchés portent déjà les enseignes commune Mammouth et Suma.

Etats-Unis : Greyhound va être vendue d'ici à trois mois

Greyhound, une célèbre compagnie d'autocars de ligne aux Etats-Unis, va être vendue pour plus de 350 millions de dollars d'ici à trois mois, a annoncé, le 22 décembre, la maison-mère, Greyhound Corp. La mise en vente de la compagnie à l'emblème du lévrier est sans doute le dernier épisode du long conflit social qui oppose la direction à ses 6 000 salariés. Le président de Greyhound Corp., M. John W. Teets, a décidé de vendre, faute de ne pouvoir obtenir l'application d'un accord salarial négocié avec le syndicat Amalgated Transit Union. M. Teets était allé jusqu'à brandir la menace d'une liquidation. L'acquéreur de Greyhound devrait être un groupe d'investisseurs, conduit par un entrepreneur texan, M. Fred G. Currey, estime-t-on dans les milieux professionnels. — (*AFP*.)

Haute couture : Paco Rabanne racheté par ses parfums

Le groupe familial catalan Puig, numéro un espagnol des cosmétiques, qui détenait déjà la société Paco Rabanne Parfums, vient de racheter la totalité de la maison de haute couture Paco Rabanne SA à son propriétaire helvético-néerlandais. Le montant de la transaction n'a pas été rendu public. Selon M. Guy Leyssène, président de Paco Rabanne Parfums, Puig n'a pas l'intention de *« marier les deux sociétés »*, mais de profiter de la synergie entre les deux entités, dont le chiffre d'affaires, en 1986, est d'environ 300 millions de francs pour la haute couture, et près de 350 millions de francs pour les parfums. L'effort devrait porter sur les licences et l'exportation, notamment le secteur « hors taxe », où Paco Rabanne Parfums réalise déjà 40 % de son chiffre d'affaires à l'exportation. M. Paco Rabanne continuera d'exercer la responsabilité de la création.

CONJONCTURE

Crédit à la consommation

Le système des frais de dossier est reconduit pour six mois

Le système des perceptions forfaitaires sur les crédits à la consommation est reconduit pour le premier semestre 1987. A l'issue de la réunion plénière du Conseil national du crédit qui s'est tenue le mardi 23 décembre dans la matinée, le ministre de l'économie, M. Edouard Balladur, a cependant décidé d'y apporter quelques modifications.

La baisse des taux d'intérêt ayant provoqué, au cours des dernières années, une forte baisse du taux de l'usure — le taux maximum autorisé sur les prêts, — M. Edouard Balladur avait donné, en juillet dernier, aux établissements prêteurs la possibilité de faire payer à leurs clients, outre des charges d'intérêt, une perception forfaitaire, correspondant en gros à des frais de constitution de dossier.

Ce mécanisme, instauré à titre transitoire par un arrêté du ministre de l'économie daté du 3 juillet 1986, est donc reconduit pour le premier semestre de l'an prochain. Mais il est légèrement « allégé ». Le taux de l'usure — le taux maximum autorisé sur le crédit à la consommation — devrait passer de 18,28 % à 17,80 %. Il est toujours défini comme le double du taux de rendement des obligations privées émises pendant le semestre précédent.

Répondant à une demande des associations de consommateurs, le ministre a décidé d'abaisser de *« façon significative »* le seuil de perception des frais de dossier. Il est ramené de 60 000 F à 30 000 F. Les sociétés de crédit ne pourront donc plus demander de perceptions forfaitaires sur les prêts de plus de 30000 francs.

Les perceptions forfaitaires maximales autorisées ne devraient pas être modifiées. Les professionnels avaient souhaité un relèvement sensible, notamment sur les « petits crédits ». Les pouvoirs publics, qui fixent ces maximums, n'y sont pas favorables.

Ce dispositif est reconduit, à nouveau à titre transitoire et au moins jusqu'à juillet prochain. Une éventuelle remontée des taux d'intérêt permettrait de supprimer alors les perceptions forfaitaires. Mais une réforme plus profonde du taux de l'usure, pour l'instant défini par la loi du 28 décembre 1966, pourrait être envisagée. Le comité des usagers des services bancaires (comité consultatif auprès du CNC) a été saisi en juin dernier par M. Edouard Balladur à ce sujet. Professionnels et consommateurs reconnaissent que le système actuel n'est satisfaisant ni sur le plan économique ni sur le plan pratique. Les uns et les autres souhaitent que l'on en revienne à un système de taux effectif global (taux « tout compris »), un moyen permettant aux clients de comparer les prix des crédits disponibles sur le marché. Une telle orientation est d'autant plus nécessaire que la récente directive de la CEE relative au crédit à la consommation prévoit une généralisation d'un taux annuel effectif.

ERIK IZRAELEWICZ.

ÉNERGIE

● **Le roi Fahd d'Arabie saoudite a confirmé dans ses fonctions M. Hisham Naser, le nouveau ministre du pétrole.** — M. Naser, qui a succédé le 29 octobre à M. Yamani, a reçu les félicitations publiques du roi, qui l'a nommé ministre du pétrole en titre et non plus par intérim, comme c'était le cas jusqu'à présent. M. Naser conserve jusqu'à nouvel ordre ses anciennes fonctions de ministre du plan. Il a réussi, au cours de la dernière conférence de l'OPEP à Genève, à arracher à l'organisation un accord répondant aux objectifs du roi, lequel s'est prononcé pour l'adoption d'un prix fixe du pétrole à 18 dollars par barils. — (*AFP*).

Marchés financiers

PARIS, 23 décembre ↓

Bonjour Saint-Gobain... et retour au malaise

Séance historique, mardi, à la Bourse de Paris. Après quatre ans et demi d'absence, Saint-Gobain, un des grands mammouths de l'industrie nationalisés par les socialistes, a fait sa rentrée officielle à la corbeille. L'action du groupe a fait un véritable tabac. A telle enseigne que, après avoir été deux fois réservée (à 350 F puis à 355 F) en raison de l'afflux de la demande, sa cotation a été repoussée à mercredi. Il est vrai que la plupart des souscripteurs ne connaissent pas encore la quantité de titres qui leur a été allouée, qu'ils ne paieront, d'ailleurs, que le 9 janvier.

Mais ce retour triomphant s'est fait dans une atmosphère redevenue assez lourde. La hausse n'était pas au rendez-vous comme chaque fois, en général, le premier jour d'un nouveau mois boursier. Au contraire, le marché, sur une nouvelle vague de ventes s'est orienté vers la baisse. La matinée, déjà, n'avait pas été bonne (— 0,91 %). L'après-midi ne fut guère meilleur. A la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,41 % en dessous de son niveau de la veille.

Un certain malaise régnait autour de la corbeille, largement entretenu par les conflits sociaux très durs dans les transports. La Bourse ne croit pas non plus à un nouveau « Grenelle », mais elle redoute une flambée inflationniste, qui compromettrait sérieusement un redressement économique déjà laborieux et rendu encore plus difficile avec un pétrole plus cher.

La tendance a également été très lourde sur le marché obligataire et sur le MATIF.

NEW-YORK, 23 décembre ↓

Une lourdeur persistante

La tendance est restée orientée à la baisse, mardi, à Wall Street. Epargnées la veille, les Blues Chips ont été, cette fois, malmenées. Après avoir évolué de façon irrégulière et assez nerveuse, l'indice des industrielles s'est finalement établi à 1 914,37 (— 11,81 points). Le bilan de la journée a été d'aussi mauvaise qualité que ce résultat. Sur 2 095 valeurs traitées, 1 251 ont baissé, 449 seulement ont progressé et 395 n'ont pas varié.

D'après les professionnels, les ventes bénéficiaires se sont multipliées à l'approche de l'entrée en vigueur, le 1er janvier prochain, de la nouvelle loi fiscale beaucoup plus pénalisante pour les plus-values boursières. *« Le marché est survendu »*, assurait un professionnel. *« Son problème*, ajoutait-il, *est que la baisse appelle la baisse et qu'en l'absence d'un quelconque intérêt à l'achat, le mouvement est incontrôlable. »* Autre facteur baissier : IBM, valeur phare du Big Board, traverse une mauvaise passe et contamine la cote. Les dirigeants de la firme ne voient pas d'amélioration dans l'environnement industriel. Et après la récente mise à la retraite anticipée de dix mille personnes, les analystes ont révisé à la baisse leurs estimations de bénéfices pour la firme.

L'activité s'est accélérée, et 191,61 millions de titres ont changé de mains, contre 157,61 millions lundi.

VALEURS	Cours du 22 déc.	Cours du 23 déc.
Alcoa	33 7/8	33 7/8
A.T.T.	25 1/2	25 3/4
Boeing	54	53 7/8
Chase Manhattan Bank	37 5/8	36 3/4
Du Pont de Nemours	87 7/8	87 3/8
Eastman Kodak	68 5/8	69 3/8
Exxon	73	73 3/4
Ford	57 5/8	56
General Electric	87	87 3/8
General Motors	66 1/4	66 7/8
Goodyear	42	41 7/8
I.B.M.	123 1/8	120 5/8
I.T.T.	53 3/4	52 3/4
Mobil Oil	40 1/4	39 7/8
Pfizer	60 7/8	59 5/8
Schlumberger	33	32 1/2
Texaco	36	36
U.A.L. Inc.	57 3/4	57 3/8
Union Carbide	22 7/8	22 7/8
U.S.X.	21 5/8	21 5/8
Westinghouse	59 3/4	59 3/8
Xerox Corp.	62 1/2	63 1/4

CHANGES

Dollar : en baisse à 6,48 F ↓

Sur des marchés des changes extrêmement calmes à l'approche de Noël, le dollar a poursuivi son glissement sur toutes les places. A Paris, le cours du deutschemark a progressé, atteignant 3,29 F.

FRANCFORT	23 déc.	24 déc.
Dollar (en DM)	1,97	1,9670

TOKYO	23 déc.	24 déc.
Dollar (en yens)	162,50	161,90

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (24 déc.)	7 1/2 %
New-York (23 déc.)	6 3/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	22 déc.	23 déc.
Valeurs françaises	154,3	153,4
Valeurs étrangères	114	114,2

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	410,9	408,5

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	22 déc.	23 déc.
Industrielles	1 926,18	1 914,37

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	22 déc.	23 déc.
Industrielles	1 286,1	1 294,7
Mines d'or	309,2	308,9
Fonds d'Etat	82,80	82,96

TOKYO

	23 déc.	24 déc.
Nikkei	18 808,55	18 902,85
Indice général	1 559,73	1 566,33

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 23 décembre
Nombre de contrats : 16 638 (chiffre provisoire)

COURS	ÉCHÉANCES				
	—	Déc. 86	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	—	105,90	106	105,80	105,90
Précédent	—	106,20	106,15	106	106,05

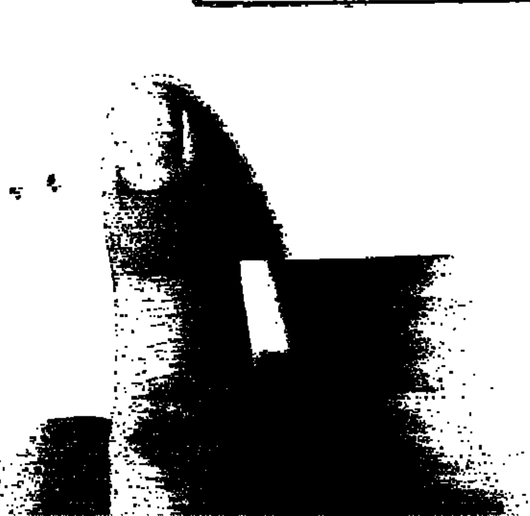
AUTOUR DE LA CORBEILLE

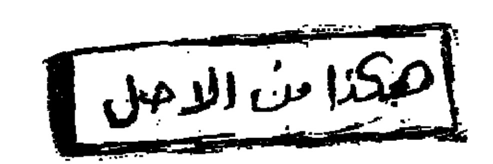
CRÉDIT COOPÉRATIF : HAUSSE DE 62 % DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION. — Pour les neuf premiers mois, l'établissement annonce un résultat brut d'exploitation (avant provisions et amortissements) de 170,6 millions de francs, en hausse de 62 % par rapport à celui de la période correspondante de 1985.

Cette sensible progression est « largement » due au développement des opérations sur les marchés financiers, précise le Crédit coopératif, qui est notamment présent sur le MATIF.

Les dépôts moyens ont atteint 3,52 milliards de francs au cours des dix premiers mois de 1986, en augmentation de 15,7 % sur la même période de 1985. Les versements de crédits à moyen et long terme ont progressé, de leur côté, de 4,3 %, pour totaliser, de janvier à octobre, 2,09 milliards de francs.

L'encours des fonds communs de placement et des SICAV s'élevait, à fin octobre, à 3,96 milliards de francs, en hausse de 42,8 % sur fin octobre 1985, précise enfin le communiqué.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 23 DECEMBRE

Cours relevés à 17 h 40

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1535	4,5 % 1973	1530	1525	1528	− 0 13
4285	C.N.E. 3 %	4275	4255	4255	− 0 46
1227	B.N.P. T.P.	1226	1220	1220	− 0 49
1210	C.C.F. T.P.	1210	1182	1182	− 2 31
1120	Créd. Lyon. T.P.	1120	1121	1121	+ 0 08
2570	Elf T.P.	2570	2565	2565	− 0 19
2080	Renault T.P.	2080	2060	2060	− 0 96
2102	Rhône-Poul. T.P.	2102	2130	2130	+ 1 33
1310	St-Gobain T.P.	1310	1320	1320	+ 0 76
1299	Thomson T.P.	1299	1253	1253	− 3 54
500	Accor	500	496	494	− 1 20
2100	Agence Havas	2110	2060	2060	− 2 36
1990	Ag. Havas C. I.	2020	2020	2030	+ 0 49
720	Air Liquide	720	720	715	− 0 69
2550	Alcatel	2525	2450	2430	− 3 76
1820	Als. Superm.	1821	1860	1860	+ 2 14
435	A.L.S.P.I.	432	449	446	+ 3 24
335	Alsthom ★	337 90	330	335	− 0 85
2180	Arjom. Prioux	2180	2150	2160	− 0 91
530	Arnaudet-Rey	523	490	498	− 4 78
1490	Aux. Entrepr.	1490	1491	1490	+ 0 67
1340	Avions Dassault	1330	1325	1330	....
515	Bail-Equipem.	515	525	529	+ 2 71
1060	Bail-Investiss.	1060	1050	1032	− 2 64
1160	Cie Bancaire	1160	1160	1155	− 0 43
540	Bazar H.-V.	542	536	535	− 1 29
580	Béghin-Say	580	585	589	+ 1 55
555	Berger (Mal)	555	594	580	+ 4 50
745	Bic	745	712	720	− 3 35
1780	B.I.S.	1780	1690	1710	− 2 28
2400	Biscuit (Géné.)	2400	2400	2400	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2800	Dassault S.A.	2800	2800	2800	....
475	Darty ★	470 50	475	473 10	+ 0 5[illegible]
270	Dév. P.d.C. (Li)	268	269	269	+ 0 [illegible]
610	D.M.C.	612	595	596	− 2 [illegible]
2570	Docks France ★	2630	2610	2550	− 3 [illegible]
1940	Dumez ★	1920	1898	1931	+ 0 5[illegible]
1350	Eaux (Gén.)	1342	1350	1360	+ 1 [illegible]
2980	Ecco ★	2931	2980	3013	+ 2 7[illegible]
1070	Electro-Finan.	1066	1100	1110	+ 4 1[illegible]
315	Elf-Aquitaine	317	315	317	....
295	— (certific.)	296	300	300	+ 1 [illegible]
2900	Epeda-B-Faure	2892	2900	2900	+ 0 2[illegible]
3700	Essilor	3720	3675	3685	− 0 9[illegible]
460	Esso S.A.F. ★	444 50	450	450	+ 1 2[illegible]
3340	Eurafrance	3255	3151	3220	− 1 0[illegible]
1590	Eurocom ★	1586	1585	1581	− 0 2[illegible]
2900	Euromarché	2899	2899	2899	....
860	Europe n° 1 ★	852	852	850	− 0 2[illegible]
1680	Facom	1625	1602	1610	− 0 9[illegible]
1190	Fichet-Bauche	1189	1190	1190	+ 0 0[illegible]
280	Finextel	277 90	271 90	271 90	− 2 1[illegible]
180	Fives-Lille	180	192	189	+ 5
330	Francarep	330	321	325	− 1 [illegible]
1550	Fromageries Bel	1545	1549	1549	+ 0 2[illegible]
1020	Gal. Lafayette	1018	980	958	− 5 8[illegible]
410	Gascogne	408	408	408	....
290	Géophysique	290	300	298	+ 2 7[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

Second marché (sélection)

SICAV (sélection) 23/12

Droits et bons

Cote des changes

Marché libre de l'or

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel 36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

c : coupon détaché
o : offert
d : droit détaché
d : demandé
● : prix précédent
★ : marché continu.

Le Monde

LIBAN

L'Organisation de la justice révolutionnaire confirme la libération « dans les 48 heures » d'un otage français

L'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR) a confirmé son *intention de libérer un otage français* et précisé qu'il le serait « *dans les 48 heures* », dans un nouveau communiqué remis mardi 23 décembre à une agence de presse occidentale à Beyrouth ouest.

« *Nous confirmons notre communiqué publié ce matin et nous annonçons qu'un des otages français sera libéré dans les 48 heures* », indique le communiqué manuscrit sur une page de cahier. La signature de ce communiqué : « *La victoire aux opprimés, et la gloire et l'immortalité aux martyrs – OJR* » est la même que celle du précédent.

« *Nous réitérons notre demande à la France de respecter ses engagements, qu'elle connaît bien, en satisfaisant nos revendications, et nous demandons également à M. Chirac, au président* (syrien) *Hafez el Assad et à la République islamique d'Iran d'envoyer des délégués à Beyrouth* », conclut le communiqué.

Des émissaires du gouvernement français, MM. Bujon de l'Estang, conseiller diplomatique du premier ministre, et Marc Bonnefous, secrétaire général adjoint du Quai d'Orsay, *sont arrivés mardi soir à* Chypre, où ils attendent la libération annoncée par l'OJR.

L'OJR, qui détient deux membres d'une équipe d'Antenne 2, enlevés il y a dix mois à Beyrouth-Ouest (à majorité musulmane), Aurel Cornéa et Jean-Louis Normandin, n'a pas précisé lequel des deux hommes retrouverait la liberté.

Toutefois selon un journal des émirats arabes unis *Al Khaleej*, cette libération pourrait être retardée.

Selon *Al Khaleej*, trois groupes se concurrencent pour « *être celui qui a obtenu la libération* ». Le premier groupe est composé d'un « *négociateur algérien et d'un mouvement palestinien* », le second des « *Forces de sécurité syriennes à Beyrouth qui veulent remettre l'otage au gouvernement français à Damas* », et le troisième est un « *groupe pro-iranien* ».

De plus, la situation très agitée qui règne à Beyrpouth-Ouest du fait de la guerre des camps palestiniens ne risque pas de faciliter cette libération.

D'autre part, Mme Joëlle Kauffmann, la femme de notre confrère de *l'Evènement du jeudi*, enlevé le 22 mars 1985 en compagnie du chercheur Michel Seurat, est arrivée mardi après-midi à Beyrouth, « *pour passer Noël près de Jean-Paul* ».

BOURSE DE PARIS

Matinée du 24 décembre

Effritement

La baisse des cours s'est ralentie mercredi matin rue Vivienne. A la clôture, l'indicateur instantané s'effritait de 0,16 %.

A cause des grèves, les magasins se sont alourdis, notamment Printemps (– 3,5 %) et Darty (– 1,5 %). *Recul aussi de Michelin* et Chargeurs. Progrès de Moulinex (+ 3,4 %), Opfi-Paribas (+ 2,5 %), Perrier (+ 2,5 %), Cofimeg, Dumez, Total.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	494	493	494
Agence Havas	2080	2045	2040
Air Liquide (L')	715	719	720
Bancaire (Cie)	1156	1156	1154
Bongrain	2480	2470	2470
Bouygues	1284	1278	1278
B.S.N.	4505	4508	4506
Carrefour	3774	3760	3750
Chargeurs S.A.	1650	1625	1618
Club Méditerranée	727	727	730
Crédit National	1470	1470	1475
Eaux (Gén.)	1360	1356	1355
ELF-Aquitaine	317	315	315
Essilor	3685	3685	3690
Lafarge-Coppée	1380	1370	1371
Michelin	2650	2620	2595
Midi (Cie)	1671	1680	1671
Moët-Hennessy	2551	2530	2560
Navig. Mixte	1070	1060	1050
Oréal (L')	3950	3935	3930
Pechelbronn	1320	1320	1298
Pernod-Ricard	1067	1075	1075
Peugeot S.A.	1230	1220	1220
Sanofi	780	775	773
Source Perrier	794	820	814
Télémécanique	3215	3220	3220
Thomson-C.S.F.	1590	1584	1583
Total-C.F.P.	411	415	416
T.R.T.	2408	2405	2405
Valéo	529	520	526

A B C D E F G

TCHAD : la guerre dans le nord

Paris étudie les modalités d'un renforcement de l'aide aux maquisards du Tibesti

Doit-on laisser les troupes libyennes « régler » le problème des maquisards tchadiens qui combat*tent dans le* Tibesti, ou faut-il que la France intervienne pour leur prêter main-forte, sachant qu'une défaite des partisans de M. Goukouni Oueddeï serait aussi celle du président Hissène Habré ? *Telle est*, crûment, la question qui se pose aujourd'hui au gouvernement français et qui a *été au centre* de l'entretien qui s'est déroulé, mardi 23 décembre, à l'Elysée, entre MM. Mitterrand, Chirac et Giraud, ministre de la défense.

Autre question : si on ne peut pas éviter une opération militaire, peut-on rééditer l'envoi d'avions Transall pour parachuter armes et munitions dans le nord du Tchad ? Sur ce point, l'exemple de l'avion libyen Tupolev-22 qui, le 17 février dernier, avait bombardé l'aéroport de N'Djamena, sert d'utile référence. Après ce vol, le dispositif militaire français de la capitale tchadienne avait été notablement renforcé, notamment par l'installation de bat*teries de missiles*, décourageant ainsi Tripoli de recommencer l'expérience.

Les militaires français font actuellement le même raisonnement s'agissant d'un nouveau parachutage *dans* le Tibesti : l'aviation libyenne étant maintenant sur ses gardes, une opération de ce type présenterait des risques importants, à la fois pour les avions et pour les équipes d'assistance au sol dont ces appareils ont besoin pour les guider dans cette région. Sur le terrain, il semble, *d'autre part, qu'un petit nombre de* militaires français aient été infiltrés pour évaluer les besoins en arme*ment des éléments* des FAP.

Un double intérêt

Faute de pouvoir ravitailler par les airs les *maquisards* de M. Goukouni Oueddeï, que peut-on faire ? Parmi les options actuellement étudiées, l'état-major, ainsi que plusieurs responsables politiques, penchent en faveur d'un renforcement du dispositif Epervier à la hauteur du seizième parallèle. L'idée serait d'installer sur cette ligne, par exemple à la hauteur de Kalaït, base avancée des Forces armées nationales tchadiennes (FANT), une base avancée du type de celle qui existe à Moussouro.

L'intérêt serait double : d'une part, Paris montrerait ainsi au colonel Kadhafi que la France soutient fermement *le président Hissène* Habré, d'autre part, cette base servirait à ravitailler les troupes de *N'Djamena qui se dirigent vers* le nord. Un intérêt à la fois dissuasif et logistique.

La situation devient en effet urgente. Les FAP résistent pour l'instant aux forces libyennes, mais vont bientôt être à court de munitions. La colonne des FANT, partie il y a maintenant plus de huit jours de N'Djamena, n'est *toujours* pas arrivé dans le Tibesti. Celle-ci est d'ailleurs beaucoup plus importante *qu'on le croyait*. Il ne s'agit pas, en effet de trois cent cinquante hommes et de cinquante-cinq véhicules, mais de plus d'un millier de combattants et de plusieurs centaines de véhicules qui vont prêter main-forte aux maquisards retranchés à Zouar, Bardaï et Wour.

A Zouar, les Libyens sont actuel*lement arrêtés à quelques kilomètres* de la localité. Celle-ci est en forme de cuvette entourée par des hauteurs escarpées. L'entrée de la localité, au nord, est commandée par un défilé qui est difficilement praticable aux chars libyens. On confirme, d'autre part, de source française, que les avions libyens ont bien bombardé plusieurs localités avec du napalm, mais non avec des gaz toxiques. Les bombardements de l'aviation libyenne s'effectuent à haute altitude – de peur des missiles anti-aériens dont sont équipées *les* FAP – et sont, de ce fait, assez inefficaces.

Sur le front est, soit aux environs *de Fada*, les troupes de M. Hissène Habré se sont nettement renforcées mais hésitent pour le moment à donner l'assaut à cette ville où *seraient* retranchés moins de deux mille soldats libyens. Avec l'aide des partisans de M. Goukouni Oueddeï, qui sont disséminés aux alentours, les forces tchadiennes « tiennent » les *environs et* se livrent pour l'instant à de simples opérations de harcèlement.

LAURENT ZECCHINI.

Sur le vif

Et mon avancement ?

Ce que je suis soulagée, vous pouvez pas savoir. Je me faisais un sang d'encre. Où c'est qu'ils vont passer leurs vacances de Noël, nos princes ? A Chambéry ? Non, c'est vrai, avec ces milliers de gens obligés de coucher sur des quais de gare, sous la pluie, dans le froid, ça fait drôlement plaisir de penser que mon Mimi et l'autre, là, le ministre des affaires étrangères, sont partis, *d'un coup d'aile, se* dorer la couenne au bord du Nil. Pasqua et Ballamou, eux, ils font du tourisme à *Marrakech*. Dans le souk.

Remarquez, nous, on y est aussi. En plein. Moi, ce matin, après avoir poireauté sur des quais de métro bondés devant des graffitis vengeurs – Appel aux terroristes : *pourquoi vous* prenez pas pour cible des agents du service public ? – j'ai *fini par* faire un stop jusqu'à Opéra. Je galope, en retard, rue des Italiens et je débarque hors d'haleine chez mes copains du service économique :

– Ça va durer longtemps, *ce cirque ? Qu'est-ce qu'ils* veulent au juste, les mecs ?

– Ceux de la RATP, ils veulent une augmentation. Ils touchent un peu moins de 10 000 balles par mois, en moyenne. Et ceux de la SNCF, question *fric*, ça va à peu près, ce qu'ils veulent, c'est de l'avancement.

– *Alors comme* ils peuvent pas tous avancer, ils arrêtent tout, c'est ça ?

– A peu près. Faut comprendre. Ils en ont marre des trains de banlieue, ils sont plus de mille à vouloir faire conducteur de grande ligne et on n'en prend que dix par an, alors mets-toi à leur place.

– *Mais j'y suis*, qu'est-ce que tu crois ? Quand je suis entrée au journal, j'étais sûre qu'un jour j'aurais mon *nom* marqué tout en haut de la première page. Fondateur : Hubert Beuve-Méry. *Directeur* : Bibi. *Et* je me retrouve bonne dernière, à faire du surplace dans mes deux tiers de colonne.

– *Plains-toi, t'es encadrée.*

– Ben, justement, je peux plus avancer. Toi, au moins, tu peux espérer monter, enfin, je veux dire, descendre du troisième étage au premier et faire rédacteur en chef.

– Ouais, *mais comme on* est cent quatre-vingt-dix journalistes et qu'ils en prennent que trois tous les cinq ou dix ans, j'ai aucune chance.

– Au mérite, je sais pas. Mais au piston, la cousine à mon *beau-frère connaît le* patron de la SNCF, alors *si* tu veux conduire le TGV je peux lui en toucher un mot.

CLAUDE SARRAUTE.

La «pause» au Parlement

La majorité a dû modérer ses ambitions

La manie législative n'a pas disparu. Les majorités se suivent et s'opposent mais pensent toujours que les difficultés de la société française peuvent être réglées par la loi. Certes M. Jacques Chirac a décrété la «pause», mais il ne s'agit pas, dit-il, d'un arrêt des réformes. Seulement d'un simple « *changement de rythme* ». Son ministre des relations avec le Parlement, M. André Rossinot, faisant le point des travaux parlementaires le lundi 22 décembre, s'est d'ailleurs félicité de l'imposant *travail législatif accompli par* l'Assemblée nationale et par le Sénat depuis le 16 mars, et il a même voulu voir dans l'adoption de cinquante-neuf projets ou propositions de lois une preuve de la réussite de la nouvelle majorité. Lorsque M. Rossinot a établi, quelques *heures plus tôt, le même* bilan devant le conseil des ministres, M. Mitterrand a posé sur lui, paraît-il, un regard *ironique*.

Il faut bien constater en effet que le premier ministre a eu raison de vouloir bâtir *le* socle de son changement au cours du printemps et de l'été dernier. Le coup de frein *imposé cet automne, pour éviter* une sortie de route, s'est traduit dans les chiffres. Au cours de la session ouverte le 2 octobre, il n'y a eu, compte non tenu des projets autori*sant la ratification de conventions* internationales, que vingt-cinq textes définitivement approuvés. Il y en avait eu trente-huit l'an dernier pour la même période. Encore faudrait-il y ajouter huit projets adoptés au cours de la session extraordinaire qui a suivi. Les socia*listes, il est vrai, dans* la dernière ligne droite de «leur» législature, avait tenu à donner un ultime coup de collier.

Bien que les socialistes aient disposé à l'époque d'une majorité monocolore, la machine législative était plus lourde à manier pour eux que pour le RPR et l'UDF aujourd'hui. *Ils ne pouvaient pas* s'appuyer sur le soutien de la majorité sénatoriale. Le gouvernement actuel, lui, en a *profité* largement. M. Rossinot s'est félicité que « *le bicaméralisme ait parfaitement fonctionné* ». Effectivement, jamais le gouvernement n'a été contraint de demander à l'Assemblée nationale de trancher en dernier ressort contre l'avis du Sénat, comme la Constitution lui en donne la possibilité. Mais ce bicaméralisme a peut-être été trop efficace. Grâce à l'utilisation systématique de la procédure d'urgence, tous les textes, à l'exception de trois, ont été approuvés après une seule lecture dans les deux *Chambres*, ou après accord *en commission* mixte paritaire convoquée par le premier ministre après la pre*mière lecture*.

Opposition tranquille

L'opposition n'a pas non plus *compliqué outre mesure* la tâche de la majorité. M. Rossinot s'en est encore félicité, en affirmant que « *le gouvernement est tout autant attaché que chaque citoyen au respect des droits de l'opposition* ». Il a certes constaté que l'opposition avait adopté, au cours de la précédente session, un « *comportement frisant parfois l'obstruction* », mais à l'automne il n'a remarqué « *aucun phénomène de ce type* ». Ou bien le ministre avait, dès lundi, oublié la folle nuit de vendredi à samedi au Palais-Bourbon (dix-huit heures de débats pour empêcher, en vain, le vote de l'« amendement Séguin » sur l'aménagement du temps de travail), ou bien il estime que l'attitude de la gauche était justifiée par la curieuse méthode législative utilisée par le gouvernement pour faire approuver le texte de l'ordonnance que le président de la République avait refusé de signer.

La session d'automne, il est vrai, se prête moins que d'autres à de longues batailles procédurières. Elle est marquée d'abord par le vote du budget. L'Assemblée y a consacré deux cent une heures *et* quarante-cinq minutes sur ses quatre cent trente et une heures cinq minutes de séances publiques. Pour le reste, la majorité a donné la priorité à la remise en cause de dispositions législatives votées par la gauche. Peuvent être rangées dans cette catégorie : le changement du mode d'élection du Conseil supérieur des Français de l'étranger ; la conséquence du retour au scrutin majoritaire, c'est-à-dire le découpage des circonscriptions, après le refus du chef de l'État de signer l'ordonnance sur ce sujet ; la modification du régime de la presse et de l'audiovisuel après la décision du Conseil *constitutionnel* d'annuler – pour insuffisance – les dispositifs anticoncentration des lois adoptées cet été ; les nouvelles dispositions sur les rapports entre locataires et propriétaires ; la possibilité pour les membres du Conseil d'Etat, de la Cour des comptes et de *la* Cour de cassation de continuer à siéger au-delà de soixante-cinq ans ; la suppression de la « troisième *voie* » *d'entrée* à l'ENA ; *le gel du* mode de calcul de la dotation globale d'équipement des communes ; le rétablissement du secteur hospitalier dans les hopitaux ; le nouveau régime des « offices » en agriculture.

La majorité avait annoncé qu'elle ne voulait pas seulement détruire mais aussi construire. C'est aujourd'hui la crise dans le bâtiment ! L'évolution de la situation l'a contrainte à renvoyer au printemps la seconde partie de son programme, au moins pour ce qui n'avait pas été fait par ordonnance ou par la loi au début de la législature. Ne relèvent de la construction, parmi les projets adoptés cet automne, que la nouvelle procédure de licenciement, l'aménagement du temps de travail la loi sur la famille, *la loi* de programme pour les départements d'outre-mer, et le budget bien entendu.

L'allégement de l'ordre du jour *imposé au gouvernement* par les circonstances a permis aux parlementaires d'examiner plus de propositions de lois qu'à l'ordinaire. Cinq ont même été définitivement adoptées. Il est vrai que laisser s'exprimer ainsi le droit d'initiative législative des députés et des sénateurs permet aussi au gouvernement d'échapper à l'« avis préalable » du Conseil d'Etat, dont il n'a pas toujours eu à se féliciter. Ainsi est-ce une proposition de députés qui a relevé l'âge de départ des conseillers d'Etat, ou qui a transféré à la juridiction civile l'appel des décisions du nouveau Conseil de la concurrence. De même, ce sont des sénateurs qui ont repris, sous forme d'amendement, le texte réintroduisant le secteur privé dans les hôpitaux, que le Conseil d'Etat avait critiqué lorsqu'il lui avait été soumis sous forme de projet de loi.

Ce calme aidant, le gouvernement n'a utilisé que deux fois le fameux « 49-3 » de la Constitution. Encore était-ce à propos du même texte : le découpage des circonscriptions. Les socialistes n'ont même *pas* jugé utile, en deuxième lecture, de déposer une motion de censure. Après une période de rodage au *printemps*, majorité et opposition sont entrées chacune dans leur rôle. Au moins pour ce qui est du travail législatif du Parlement...

THIERRY BRÉHIER.

EN BREF

● **M. Mitterrand en Egypte pour Noël.** – Le président de la *République « sera l'hôte en Egypte du président Hosni Moubarak pendant les fêtes de Noël »*, a-t-on *confirmé officiellement* mardi 23 décembre à l'Elysée. Le chef de l'Etat, précise un communiqué de la présidence de la République, « *sera de retour le 28 décembre* ».

● **Mme Thatcher en Irlande du Nord.** – *Le premier ministre* britannique, Mme Margaret Thatcher, est arrivé mardi matin 23 décembre en Irlande du Nord *pour une visite* surprise dans la province britannique, entourée de mesures de sécurité exceptionnelles.

● **Isabelle Adjani, présidente de la Commission d'avances sur recettes.** – *Isabelle Adjani* a accepté, mardi, à la demande du ministre de la culture et de la communication *François Léotard*, la présidence de la Commission d'avances sur recettes.

A trente et un ans, elle devient *ainsi la plus jeune présidente de* cet organisme créé en 1959 par André Malraux et chargé d'octroyer des aides *sélectives au tiers de la* production cinématographique française.

Confirmation de l'INSEE

Les prix ont augmenté en France de 0,1 % en novembre

Les prix à la consommation en France ont augmenté de 0,1 % au cours du mois de novembre, a confirmé l'INSEE, ce mercredi 24 décembre, en publiant son indice définitif. Celui-ci s'établit à 163,5 contre 163,3 en octobre (base 100 en 1980).

En un an, de novembre 1985 à *novembre* 1986, *les prix ont* augmenté de 2,1 %. Ils n'ont progressé que de 2 % depuis le début de *l'année*.

En novembre, les prix de l'alimentation sont restés stationnaires, ceux des produits manufacturés ont progressé de 0,1 % (dont + 0,7 % pour l'habillement et le textile) et ceux des services de *+ 0,2 %. Les prix de* l'énergie ont, en revanche, baissé de 0,9 %.

Le numéro du « Monde » daté 24 décembre 1986 a été tiré à 440 031 exemplaires

